



**PUBLIC ORDER
EMERGENCY
COMMISSION**

**COMMISSION
SUR L'ÉTAT
D'URGENCE**

Public Hearing

Audience publique

**Commissioner / Commissaire
The Honourable / L'honorable
Paul S. Rouleau**

VOLUME 7

INTERPRÉTATION FRANÇAISE

Held at :

Library and Archives Canada
Bambrick Room
395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Friday, October 21, 2022

Tenue à:

Bibliothèque et Archives Canada
Salle Bambrick
395, rue Wellington
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Le vendredi 21 octobre 2022

INTERNATIONAL REPORTING INC.

<https://www.transcription.tc/>

(800)899-0006

II Appearances / Comparutions

Avocats en chef de la Commission	Me Shantona Chaudhury Me Jeffrey Leon
Avocats séniors de la Commission	Me Frank Au Me Erin Dann Me Gabriel Poliquin Me Natalia Rodriguez Me Daniel Sheppard
Avocats régionaux de la Commission	Me Mona Duckett Me Sacha Paul Me Maia Tsurumi
Avocats de la Commission	Me Stephen Armstrong Me Misha Boutilier Me Eric Brousseau Me Sajeda Hedaraly Me Alexandra Heine Me Nusra Khan Me Étienne Lacombe Me John Mather Me Allison McMahan Me Jean-Simon Schoenholz Me Dahlia Shuhaibar Me Guillaume Sirois-Gingras
Directrice exécutive de la Commission	Mme Hélène Laurendeau

III

Appearances / Comparutions

Gouvernement du Canada	Me Robert MacKinnon Me Donnaree Nygard Me Brendan van Niejenhuis Me Andrea Gonsalves Me Andrew Gibbs Me Caroline Laverdière Me Stephen Aylward
Gouvernement de la Saskatchewan	Me P. Mitch McAdam, K.C. Me Michael J. Morris, K.C.
Gouvernement du Manitoba	Me Denis Guenette Me Coral Lang
Gouvernement de l'Alberta	Me Mandy England Me Stephanie Bowes Me Hana Laura Yamamoto Me Peter Buijs Me Shaheer Meenai
Ville d'Ottawa	Me Anne Tardif Me Alyssa Tomkins Me Daniel Chomski
Ville de Windsor	Me Jennifer L. King Me Michael Finley Me Graham Reeder

IV

Appearances / Comparutions

M. Peter Sloly	Me Tom Curry Me Rebecca Jones Me Nikolas De Stefano
Service de police d'Ottawa	Me David Migicovsky Me Jessica Barrow
Police provinciale de l'Ontario	Me Christopher Diana Me Jinan Kubursi
Service de police de Windsor	Me Thomas McRae Me Bryce Chandler Me Heather Paterson
Fédération de la police nationale	Me Nini Jones Me Lauren Pearce Me Jen Del Riccio
Association canadienne des chefs de police	Me Aviva Rotenberg
CLA/CCCDL/CAD	Me Greg DelBigio Me Colleen McKeown
Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique	Me Cheyenne Arnold-Cunningham Me Meagan Berlin Me Mary Ellen Turpel-Lafond
Association de National Crowdfunding & Fintech	Me Jason Beitchman

V

Appearances / Comparutions

Fondation de la Constitution
Canadienne et le Professeur Alford

Me Sujit Choudhry

Me Janani Shanmuganathan
Prof. Ryan Alford

Coalition des résidents d'Ottawa et
entreprises

Me Paul Champ
Me Emilie Taman
Me Christine Johnson

The Democracy Fund, Citizens for
Freedom, Coalition JCCF

Me Rob Kittredge
Me Antoine D'Ailly
Me Alan Honner
Me Dan Santoro
Me Hatim Kheir
Me James Manson

Association canadienne des libertés
civiles

Me Cara Zwibel
Me Ewa Krajewska

Les organisateurs du convoi

Me Brendan Miller
Me Bath-Sheba Van den Berg

Bureau d'assurance du Canada

Me Mario Fiorino

VI

Table of Content / Table des matières

	PAGE
<u>SURINT. CRAIG ABRAMS, Sous le même serment:</u>	1
Contre-interrogatoire par Me David Migicovsky	1
Contre-interrogatoire par Me Bath Sheba van den Berg	15
Contre-interrogatoire par Me Brendan van Niejenhuis	24
Contre-interrogatoire par Me Tom Curry	34
Contre-interrogatoire par Me Anne Tardif	57
Contre-interrogatoire par Me Paul Champ	69
Contre-interrogatoire par Me Michael Morris	78
Contre-interrogatoire par Me Alan Honner	82
Ré-interrogatoire par Me Eric Brousseau	86
<u>SURINT. PR. CARSON PARDY, Assermenté</u>	87
Interrogatoire en chef par Me Frank Au	87
Contre-interrogatoire par Me Tom Curry	147
Contre-interrogatoire par Me Jessica Barrow	166
Contre-interrogatoire par Me Donnaree Nygard	177
Contre-interrogatoire par Me Alan Honner	185
Contre-interrogatoire par Me Anne Tardif	191
Contre-interrogatoire par Me Bath Sheba Van den Berg	201
Contre-interrogatoire par Me Michael Morris	205
Contre-interrogatoire par Me Mandy England	207
Contre-interrogatoire par Me Paul Champ	210
Contre-interrogatoire par Me Christopher Diana	213

Ottawa, Ontario

--- L'audience débute le vendredi 21 octobre 2022 à 9 h 30

LA GREFFIÈRE: À l'ordre. La Commission sur l'état d'urgence est maintenant ouverte.

COMMISSAIRE ROULEAU : Bonjour. Alors nous avons le surintendant Abrams. Alors, vous êtes prête à procéder?

--- SURINT. CRAIG ABRAMS, Sous le même serment:

SURINTENDANT CRAIG ABRAMS : Oui, monsieur le commissaire.

COMMISSAIRE ROULEAU : Alors, maintenant, c'est au tour du procureur pour le service de polices d'Ottawa.

--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me DAVID MIGICOVSKY :

Me DAVID MIGICOVSKY: Bonjour, je suis David Migicovsky, je suis le procureur pour le service de polices d'Ottawa. Vous allez bien?

SURINTENDANT CRAIG ABRAMS : Oui.

Me DAVID MIGICOVSKY : Hier, vous avez mentionné, et je crois que ça se trouve dans vos notes aussi, c'est que les interventions policières à Ottawa, vous avez dit, peuvent avoir un impact national et provincial, alors la police doit y aller de façon prudente, en traitant avec les protestataires. C'est bien ça?

SURINTENDANT CRAIG ABRAMS: Oui.

Me DAVID MIGICOVSKY : Et la façon dont les policiers traitent les protestataires, du moment de leur arrivée jusqu'à leur départ, on s'attend à ce qu'il y ait une incidence sur Ottawa et au niveau national.

SURINTENDANT CRAIG ABRAMS : C'est ce que je

1 crois, oui.

2 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et je crois que vous avez
3 dit qu'une fois que le convoi était en route vers Ottawa, il y
4 avait des gens qui venaient de très loin, de la côte Ouest, vous
5 ne pouviez pas tout simplement les faire faire demi-tour et
6 rentrer chez eux sans dire ce qu'ils avaient à dire à Ottawa?

7 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Je ne me souviens pas
8 d'avoir dit ça, mais je crois qu'ils étaient très engagés, ils
9 voulaient se rendre à Ottawa, c'était leur intention. Ils
10 n'allaient pas rentrer chez eux.

11 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et la pratique policière
12 avant le convoi, la pratique avant c'était de permettre aux
13 groupes et venir à Ottawa et manifester, même si ça perturbait
14 la circulation et causait des problèmes pour les résidents, en
15 autant que ce soit pacifique et que ça ne soit pas des éléments
16 de... sans agissements criminels.

17 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Je ne suis pas un
18 policier d'Ottawa et je n'ai pas dû composer avec ce genre
19 d'événement, mais je suis d'accord que lorsque les gens
20 invoquent leurs droits, en vertu de la Charte, ça cause des
21 perturbations, mais généralement, cette perturbation ne dure pas
22 très longtemps, à mon expérience.

23 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Mais si quelqu'un dit je
24 viens manifester pour une journée ou trois jours, mais ça sera
25 pacifique, et il n'y a pas de criminalité, vous allez permettre
26 la protestation?

27 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Ben, sûrement qu'il y
28 aura de la planification avant l'événement. De parler aux

1 organisateurs, d'avoir une entente, s'assurer que tout le monde
2 est sur la même page. Je n'ai déjà impliqué dans ces ententes où
3 nous avons permis des protestations qui dureraient plus que trois
4 jours. Alors, je n'ai pas d'expérience là-dedans.

5 **Me DAVID MIGICOVSKY : Alors** la PPO a déjà fait
6 affaire avec des protestations de longue durée?

7 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS :** Oui, en tant
8 qu'organisation, oui. Mais personnellement, non.

9 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS :** Et il y a ces
10 protestations qui ont duré très, très longtemps. Il y a eu des
11 injonctions. Pour moi, c'était une protestation de trois
12 semaines, aux barricades sur les rails de chemin de fer.

13 **Me DAVID MIGICOVSKY :** Des groupes de pacifiques,
14 mais il y avait toujours des gens qui étaient plutôt
15 marginalisés?

16 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS :** C'est ça.

17 **Me DAVID MIGICOVSKY :** Et les messages des gens de
18 la liaison, il y avait une comparution avec les policiers, les
19 autres compétences?

20 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS :** Oui.

21 **Me DAVID MIGICOVSKY :** Et les rapports Hendon
22 n'avaient pas mentionné des klaxons, des gaz d'échappement, des
23 comportements antisociaux, des feux d'artifice, n'est-ce pas?

24 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS :** Je peux dire qu'il y
25 avait des rapports concernant des comportements antisociaux. Et
26 de ne pas respecter les mandats de port du masque, mais hormis
27 ça, je suis d'accord avec votre énoncé.

28 **Me DAVID MIGICOVSKY :** Et de bloquer l'accès à la

1 rue Wellington, ou de bloquer l'accès à des parties du centre-
2 ville, ça aurait voulu dire que les camionneurs auraient pu
3 aller ailleurs dans la ville.

4 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

5 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Donc, leur empreinte
6 pourrait être plus grande, il pourrait y avoir encore une plus
7 grande perturbation dans les zones résidentielles?

8 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Ben oui, Ottawa est
9 une grande ville, alors ça va perturber, où que les camions
10 soient.

11 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et parce que la
12 protestation est légale, et le besoin d'être prudent, la PPO
13 appuie les équipes de liaison policières?

14 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

15 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Ils ont des dialogues avec
16 les groupes, ils forment des... ils construisent des liens?

17 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

18 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et les PLT de la PPO ont
19 dialogué avec les protestataires bien avant leur arrivée.

20 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, surtout les
21 organisateurs du convoi, lorsqu'ils sont arrivés dans la
22 province de l'Ontario.

23 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et ces équipes de liaison
24 policières qui étaient en contact avec les protestataires ne
25 leur disaient pas : Vous feriez mieux de ne pas venir à Ottawa,
26 vous n'êtes pas les bienvenus? Parce que c'était censé être une
27 manifestation pacifique?

28 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, souvent c'est ce

1 que l'équipe fait, mais ils vont aussi transmettre le message,
2 comment bien comprendre la loi. Qu'ils comprennent que lorsque
3 vous allez venir, voici l'attente, voici les lois en place, par
4 rapport à vos comportements. Alors, souvent les équipes de
5 liaison font partie de s'assurer que tous les participants
6 soient conscients de leurs obligations.

7 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et de façon conséquente
8 avec ce rôle, les PLT ont aidé le convoi à arriver en toute
9 sécurité à Ottawa?

10 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, c'était un
11 mouvement plus structuré, les camions. Alors ultimement, oui,
12 c'était plus sécuritaire.

13 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et vous avez lu les rapports
14 Hendon, et vous vous êtes impliqué le 24 janvier, comme le
15 commandant stratégique?

16 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, pour la partie de
17 la PPO, alors pour nous c'était un événement de circulation pour
18 ces véhicules qui rentraient dans notre juridiction, en allant
19 vers Ottawa.

20 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Alors, vous avez
21 circulation, communications, les équipes de liaisons, exact?

22 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui. La circulation
23 et l'incidence sur les communautés quand ils y passaient la
24 nuit.

25 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et toute la série des
26 autoroutes 400, c'est sous la compétence des PPO?

27 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

28 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et ça, c'est la 417 qui

1 mène directement à Ottawa n'est-ce pas?

2 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

3 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et ça devient le Queensway?

4 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

5 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et ce que vous et votre
6 équipe avez fait, vous assurer qu'il y avait une circulation
7 sécuritaire et qu'ils puissent arriver en toute sécurité, vous
8 et votre équipe? En coordonnant la planification de tout ça avec
9 la police d'Ottawa?

10 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : C'est exact.

11 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Alors, vous avez dialogué
12 avec le chef adjoint Bell?

13 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

14 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et il était coopératif?

15 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, tout à fait. Nos
16 inspecteurs de circulation respectifs allaient se parler et
17 faire le travail ensemble.

18 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Alors, vous aviez une
19 inspectrice, Dawn Ferguson, et un sergent, Lisa Nicholson, qui
20 était en contact?

21 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Lisa Nicholas est son
22 dernier nom, mais oui, elles étaient en contact avec la police
23 d'Ottawa.

24 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et l'inspecteur Ferguson,
25 il y a beaucoup de Ferguson dans ce dossier. Mais Dawn Ferguson,
26 de la PPO était l'agente assignée pour être la représentante de
27 la PPO, et si je comprends bien, elle a travaillé avec le SPO au
28 centre de commandement de la NCRCC, est-ce exact?

1 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Exact.

2 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et elle y était depuis le
3 25 janvier, donc, quelques jours avant l'arrivée des
4 protestataires.

5 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Ça me semble être
6 exact.

7 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et le sergent Nicholas,
8 pardon, elle était dans un autre centre de commandement du SPO?
9 Avec la police d'Ottawa.

10 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, je crois que le
11 sergent Nicholas passait entre les deux lieux. Alors elle
12 travaillait avec ses partenaires pour le ministère des
13 Transports et aussi avec le centre de commandement de la RCN.

14 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et elle travaillait avec
15 l'inspectrice Ferguson?

16 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

17 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et la PPO travaillait avec
18 le SPO pour contrôler l'autoroute 417 vers Ottawa? Et s'assurait
19 qu'il n'y avait pas de barricades sur l'autoroute?

20 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Exact.

21 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et votre équipe, avec le
22 SPO, voulait s'assurer que les camions, que les camionneurs
23 n'abandonnent pas leurs véhicules tout simplement sur le
24 Queensway ou à Ottawa et qu'ils quittaient et étaient placés
25 ailleurs?

26 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Évidemment, lorsqu'on
27 parle de sécurité, ce n'est pas seulement pour les participants,
28 c'est pour tout le public qui utilise l'autoroute. Et nous

1 n'avons pas fermé l'autoroute. Alors, l'autoroute était ouverte
2 et on voulait s'assurer du public qui était en véhicule.

3 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Vous avez dit hier que vous
4 avez dit que le chef Sloly, le week-end du 5 février, et le
5 week-end suivant, qu'il voulait fermer toutes les bretelles de
6 la 416, les bretelles de sorties?

7 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

8 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et l'inspectrice Ferguson
9 avait dit : Nous allons faire de notre mieux pour aider les
10 convois vers les sorties identifiées, mais la PPO ne va pas
11 fermer les sorties de la 417, à moins qu'il y ait une menace
12 immédiate au public. Mais ce n'était pas le cas, exact?

13 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Exact.

14 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Alors, la PPO n'a pas
15 exercé ses pouvoirs d'exercer et de fermer toutes les bretelles
16 qui menaient au centre-ville.

17 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : C'est ça.

18 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Mais vous avez contrôlé les
19 accès pour qu'ils puissent arriver de façon sécuritaire?

20 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Exact. Et pour être
21 clair, si j'ai bien compris votre question, la fermeture
22 permanente dont parlait monsieur Sloly, et les contrôles des
23 bretelles, c'était des dates différentes.

24 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Mais vous avez précisé, et
25 je crois qu'elle le dit dans son courriel, nous n'allons pas
26 fermer les sorties de façon permanente, à moins que soit une
27 question de protection civile.

28 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Exact. On ne voulait

1 pas perturber la circulation publique, alors on fermerait les
2 bretelles au besoin et dès que possible, on les ouvrirait, pour
3 permettre une circulation régulière.

4 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Oui, parce que si vous
5 fermez tout, ça a un impact non seulement sur le convoi, mais
6 une incidence sur tout le monde. Les résidents, les camions de
7 livraison, les autres véhicules d'autres résidents qui ont
8 besoin de se retrouver au centre-ville.

9 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, je suis
10 d'accord.

11 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et nous avons vu un des
12 rapports Hendon dans lequel il y avait des photos d'équipement
13 lourd. Un compresseur, un VTT.

14 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

15 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et vous n'aviez pas eu
16 d'instructions d'arrêter ces transports-là, ou de les inspecter
17 ou d'interdire l'accès à la ville?

18 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Je n'ai jamais reçu
19 ces instructions, non.

20 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et il y avait quelques
21 éléments d'équipement lourd, n'est-ce pas?

22 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Exact.

23 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et ils auraient pu venir à
24 Ottawa en utilisant une des autoroutes de la série 400?

25 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Exact.

26 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Maintenant, le document
27 PPO0774, je ne sais pas si vous avez une copie papier?

28 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

1 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Alors, ce sont vos notes du
2 24 janvier? Pardon, du 25 janvier? La page 3. Alors le
3 21 janvier, pardon, le 25 janvier, vous voyez qu'à 8 h 30, vous
4 demandez à quelqu'un du ministère des Transports de l'Ontario
5 s'ils vont utiliser les postes de... voyons... pour peser les
6 camions et qu'ils n'avaient pas l'intention de le faire.

7 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Exact.

8 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et ce qui aurait pu
9 prévenir l'arrivée des équipements lourds ou... c'était d'avoir
10 des postes de pesée. Mais le MTO avait décidé de ne pas le
11 faire.

12 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Moi, je voulais voir
13 si ça faisait partie de leur plan, mais on m'a dit que non.

14 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et encore une fois,
15 OPP0773, alors c'est le *will-say* que vous avez préparé au mois
16 de mars 2022?

17 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Exact.

18 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Alors vous avez préparé ça
19 au moment où les événements étaient encore frais dans votre
20 mémoire, n'est-ce pas?

21 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

22 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et vous avez lu les
23 rapports Hendon en janvier, n'est-ce pas?

24 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

25 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et maintenant, nous allons
26 passer à la page 2 du document et au troisième point :
27 ... il est devenu clair le 29 janvier que beaucoup de participants
28 au convoi avaient l'intention de demeurer pour une longue

1 période de temps.et le convoi avait attiré des milliers de
2 personnes au centre-ville.

3 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

4 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Si on défile jusqu'au bas
5 de la page, un peu plus haut, s'il vous plait. On va remonter
6 jusqu'en haut. La page suivante. Un peu plus haut? Merci.

7 Au deuxième paragraphe de février, il est devenu
8 clair que cet événement n'était plus un incident de circulation.

9 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Exact.

10 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Dans vos notes, et en tout
11 cas, on peut toujours les regarder, mais j'ai pas besoin d'avoir
12 le document, je sais que le 25 janvier, vous l'avez dans vos
13 notes, vous avez une note à l'effet que le chef est responsable
14 et ne va pas le changer.

15 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Page 28?

16 **Me DAVID MIGICOVSKY** : J'essayais de vous donner
17 la page, je crois que c'est la page 28 dans vos notes. C'est-à-
18 dire le 5 février, page 28, la deuxième page. Vous voyez de quoi
19 je parle?

20 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

21 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Pouvez-vous nous expliquer
22 ce que vous vouliez dire, le chef est responsable et ne le
23 changera pas.

24 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Ça fait partie d'une
25 téléconférence à laquelle j'ai participé où l'inspecteur Younan,
26 Jason Younan, nous a donné un aperçu d'un courriel qui a été
27 envoyé par le chef Sloly, pour donner un aperçu de ce qu'il a
28 vu, et le contexte du courriel du chef Sloly. Donc, ce sont les

1 mots de Younan, surintendant Dunlop, mais pas d'un commandement
2 d'incident majeur. Le chef est responsable et ne changera pas.
3 Il veut un confinement. C'est ce qui m'a été dit, et je prenais
4 des notes. Donc, ce qu'il dit, c'est, voici le problème que le
5 chef Sloly dit être responsable, personne d'autre.

6 **Me DAVID MIGICOVSKY** : C'est l'interprétation de
7 monsieur Younan de ce qui se passe?

8 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

9 **Me DAVID MIGICOVSKY**. Et à la page suivante,
10 page 29 de vos notes, vous avez des notes disant que :
11 ... l'inspecteur... le commissaire Carrique doit commencer... doit
12 démontrer une approche mesurée, l'inspecteur Carrique doit
13 devenir engagé, avec Sloly, doit s'engager avec Sloly sur les
14 membres et les risques et ses exigences déraisonnables.

15 De quoi s'agit-il, des demandes déraisonnables
16 dont vous parlez?

17 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Donc, l'inspecteur
18 Younan nous a dit ce que le chef Sloly exigeait de ses membres,
19 mais aussi des agences partenaires, notamment les forces
20 policières de l'Ontario, l'OPP. Donc, on voulait barricader les
21 rues, circonscription... Il s'agissait d'activités qui me
22 rendaient inconfortable pour nos membres. Et ça m'a causé
23 beaucoup de préoccupations.

24 Donc, à cet appel, j'ai exprimé qu'il fallait
25 communiquer avec le commissaire Carrique pour qu'il soit au
26 courant de cette directive du chef Sloly par courriel et que le
27 commissaire et le chef Sloly pourraient discuter. Parce que je
28 trouvais que ses demandes étaient déraisonnables et j'ai dit à

1 mon inspecteur Ferguson que s'il y avait une demande pour que
2 l'OPP fasse partie de ça, ce n'était pas ok. Il fallait que ça
3 passe par moi, avant que les membres de l'OPP s'engagent dans ce
4 genre d'activités.

5 **Me DAVID MIGICOVSKY** : J'ai deux autres questions.
6 Le 6 février dans vos notes, vous avez mis un astérisque, et
7 pour ceux qui le suivent en ligne, c'est la page 28 de 167, du
8 PDF. Pas besoin de l'afficher.

9 Vous indiquez au bas «manque d'autonomie pour
10 prendre des décisions». À qui ça se renvoie?

11 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Plus haut dans les
12 notes, 15 :53, je parle à Marcel Beaudin, coordonnateur PLT, qui
13 était est notre coordonnateur EPL. Il décrit l'expérience de ses
14 membres à Ottawa et cette incapacité de prendre des décisions et
15 de leur donner l'autonomie de faire leur travail. Voilà ! C'est...

16 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Désolé, allez-y,
17 continuez.

18 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Donc, c'était très
19 inquiétant pour lui, pour son équipe, parce que c'est ce qu'ils
20 font, leur travail. Et de s'engager avec les manifestants, dans
21 ce cas-ci, c'était... établir une relation, déterminer leurs buts,
22 comment on peut faciliter la sortie, à quoi ressemble la sortie
23 à la fin. Toutes ces activités, obtenir une situation où tous
24 gagnent, et qu'il y a des compromis entre le PLT et les
25 manifestants. On essaie d'établir un rapport de confiance.

26 Ils n'ont pas réussi à faire ça. Et je ne peux
27 que m'imaginer si c'est votre travail et qu'on vous empêche de
28 pouvoir le faire, que ce soit frustrant. Donc, dans mon rôle

1 comme commandant de la stratégie, on m'a demandé de résoudre,
2 parce que c'était une préoccupation, ils n'avaient pas la
3 capacité de prendre des décisions.

4 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Question donc, que c'était
5 en réponse à la directive du chef Sloly?

6 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, c'est ce qu'on
7 m'a dit.

8 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Mais dans vos interactions
9 avec Bell et Ferguson, ils semblaient accueillir l'aide des PPO
10 et ils coopéraient avec vous, et ils étaient engagés avec vous?
11 Exactement?

12 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Réponse, oui.

13 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Vous dépassez de loin de
14 votre temps, donc, je vous demande de conclure.

15 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Dernière question : vous
16 avez parlé des PLT, des liaisons et vous comprenez que le
17 sergent John Ferguson était responsable des PLT à Ottawa, n'est-
18 ce pas?

19 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, pour les forces
20 policières d'Ottawa.

21 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Et vous compreniez qu'il
22 était aussi frustré avec le manque de participation des PLT. Il
23 appuyait ce que l'OPP voulait?

24 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, c'est ce que
25 j'ai compris.

26 **Me DAVID MIGICOVSKY** : Merci beaucoup. Je n'ai
27 plus de questions.

28 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Maintenant, les

1 organisateurs du convoi.

2 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me BATH SHEBA van den BERG:**

3 **Me BATH SHEBA van den BERG:** Bonjour monsieur le
4 commissaire, bonjour surintendant Abrams, bonjour à mes
5 collègues. Je suis Bath Sheba Van den Berg, je représente
6 Freedom Corp, et les manifestants. Merci de votre service,
7 surintendant et pour votre témoignage jusqu'à maintenant.

8 J'ai quelques questions pour vous ce matin. Vous
9 avez dit, hier, dans votre témoignage, que les PLT utilisaient
10 la méthode snatch and grab?

11 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS :** Non, ce n'est pas le
12 cas. Ils n'utilisent pas cette méthode. De ce que j'ai dit hier
13 dans mon témoignage, le surintendant Patterson et le major
14 voulaient faire des snatch and grab, et voulaient l'assistance
15 des PLT et c'était une de mes préoccupations, parce que nos PLT
16 ne font jamais ça. Donc, c'est le contraire de ce que j'ai dit.

17 **Me BATH SHEBA van den BERG:** Donc, vous pouvez
18 confirmer que la méthode du snatch and grab n'a pas été utilisée
19 entre le 6 et le 10 février 2022?

20 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS :** Non, je ne peux pas
21 le confirmer. Si ça a été fait, ça a été fait par les forces
22 policières d'Ottawa. Mon but, dans ma communication avec le
23 surintendant Patterson, c'est que si son service et lui
24 voulaient faire ça, c'est qu'ils n'auraient pas de soutien des
25 PPO.

26 Peut-être que ça s'est produit, mais le cas
27 échéant, ça a été fait par les services policiers, sans la
28 participation des membres de l'OPP.

1 **Me BATH SHEBA van den BERG:** Je veux vous parler
2 de ce qu'est le *snatch and grab* . C'est les policiers qui sont
3 en ligne horizontale dans l'équipement antiémeute?

4 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS :** Ce n'est pas une
5 technique qu'on nous enseigne. Lorsque j'ai entendu le
6 surintendant Patterson expliquer ça, il ne l'a pas expliqué en
7 grands détails. C'était pour trouver des personnes qui étaient
8 sous doutes raisonnables pour être arrêtés et lorsqu'on les
9 trouve, on les prend, on les arrête, grâce à l'autorité. C'est
10 ce que j'ai compris de *snatch and grab*. Pas une activité de
11 groupe en équipement d'émeute.

12 **Me BATH SHEBA van den BERG:** Vous conviendrez que
13 c'est le fait de saisir des manifestants?

14 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS :** La personne
15 individuelle peut être un manifestant, mais c'est une opération
16 où les agents cherchent une personne, la personne est sur la
17 liste. Mais les gens ne sont pas en groupe. Et si l'occasion se
18 présente, ils mettent cette personne sous arrestation.

19 **Me BATH SHEBA van den BERG:** Merci. Est-ce que
20 cette méthode a été utilisée après l'invocation des mesures
21 d'urgence?

22 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS :** Je ne peux pas y
23 répondre, parce que je n'ai pas été connecté aux opérations de
24 la force policière d'Ottawa à ce moment-là.

25 **Me BATH SHEBA van den BERG:** Vous avez dit dans
26 votre témoignage hier que vous n'avez appris la création de la
27 zone rouge que le 17 février, n'est-ce pas?

28 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS :** Oui, je pense que

1 c'est le cas. Je pense que c'est le cas, dans les médias.
2 Affiché sur le Twitter des forces policières d'Ottawa, où ils
3 ont parlé de la formation de cette zone rouge.

4 **Me BATH SHEBA van den BERG:** Est-il vrai que vous
5 avez trouvé, le 17 février, qu'il y aurait 900 agents qui se
6 rapporteraient à 6 heures le lendemain matin, le 18 février,
7 pour le déploiement?

8 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS :** Oui, mais si vous me
9 permettez de répondre davantage, leur remettre en contexte, en
10 soirée, le 19 février, vous dites?

11 **Me BATH SHEBA van den BERG:** En soirée du
12 17 février, vous avez appris que le 18 février à 6 heures, il y
13 aurait...

14 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS :** Je pense que c'était
15 un jeudi, le 17?

16 **Me BATH SHEBA van den BERG:** C'était un jeudi,
17 oui.

18 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Donc, le lendemain, c'était
19 le déploiement d'une grande unité de protection publique.
20 C'était la première fois qu'on verrait un grand nombre de
21 membres de la force publique, leur rôle des gens dont j'étais
22 responsable, c'était d'être aux zones de circulation, pour
23 contrôler les zones qui allaient être dégagées. Donc, je pense
24 que c'est à 22 heures, 50 membres de la GRC sont allés à notre
25 poste de commandement de l'OPP et ont dit qu'ils se rapportaient
26 à notre endroit, avec les forces policières d'Ottawa, le
27 lendemain matin.

28 Et ça été une préoccupation pour moi, parce que

1 je déployais 5 à 600 de mes propres membres, et si on rajoutait
2 les forces policières d'Ottawa, de la GRC, ça faisait
3 900 membres. Et physiquement, on ne pourrait pas avoir autant de
4 membres dans la rue à temps pour appuyer les opérations
5 planifiées pour le lendemain.

6 **Me BATH SHEBA van den BERG:** Donc, selon vous, y
7 a-t-il manqué de temps pour informer ces 900 policiers avant de
8 les envoyer sur le terrain?

9 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS :** Il n'y aurait pas eu
10 assez de temps pour les informer et les mettre sur le terrain.
11 C'est pour ça que j'ai ramassé les forces policières d'Ottawa le
12 lendemain matin, les surintendants, les superviseurs qui nous
13 aidaient avec les télécommunications, et je les réunis en groupe
14 et nous avons tous dit : «Il faut résoudre ce problème, parce
15 qu'on est à quelques heures d'une grande opération».

16 Donc, ensemble, de façon coopérative, on s'est
17 entendu sur une solution pour ne pas avoir à faire face à cette
18 préoccupation le lendemain matin. Et déployer les gens de façon
19 raisonnable.

20 **Me BATH SHEBA van den BERG:** Est-ce qu'il
21 s'agissait de «l'opération Takedown»?

22 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS :** Je ne sais pas quel a
23 été le nom. Je n'ai jamais été au courant. Je sais tout
24 simplement qu'il y a eu une opération qui se produisait le
25 lendemain, mais je n'ai pas connu le nom.

26 **Me BATH SHEBA van den BERG:** Dans le
27 *Règlement 926*, toute force policière, notamment les unités de
28 l'Ordre public qui sont en devoir actif doivent utiliser et

1 avoir des qualifications appropriées renouvelées depuis 12 mois.

2 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Je pense que ça
3 s'applique à toutes les forces policières de l'Ontario, mais
4 aussi aux forces policières publiques.

5 **Me BATH SHEBA van den BERG**: Pourriez-vous
6 confirmer que tous les agents, notamment ces 900, ont reçu ces
7 qualifications avant d'être déployés?

8 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Non, je suis
9 incapable de le confirmer, parce que je ne suis pas responsable
10 de cette Information. Si je peux préciser ma réponse, il y a une
11 disposition qui permet aux agents de fournir une extension à ces
12 12 mois. Que ce soit à cause de mesures d'urgence ou urgentes,
13 dans le meilleur exemple, quand l'ordre public, le processus a
14 commencé, on a eu beaucoup de membres de l'OPP de la ville
15 d'Ottawa, presque 400 agents de plus sont venus à la ville.

16 De pouvoir avoir autant de membres dans la ville,
17 il a fallu faire des opérations logistiques et c'était d'annuler
18 la formation annuelle sur l'utilisation de la force et les
19 qualifications pour les armes à feu.

20 Donc, certains de ces membres avaient peut-être
21 dépassé les 12 mois, il fallait avoir l'approbation pour leur
22 permettre de dépasser la période de 12 mois. Mais c'est permis,
23 selon la *Loi sur les Forces policières*, avec les
24 responsabilités.

25 **Me BATH SHEBA van den BERG**: Votre rôle était dans
26 la planification...

27 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Pardon? Quel était
28 mon rôle, vous demandez?

1 **Me BATH SHEBA van den BERG:** Logistique et
2 planification?

3 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS :** Non. Commandant
4 stratégique. Donc, je supervisais une équipe d'agents, dirigés
5 par un commandant. Leur emploi était d'organiser la logistique
6 d'où on était nécessaire pour les forces policières d'Ottawa et
7 mon commandant et son équipe fournissait le soutien nécessaire
8 aux forces policières, avec moi et les agents de front. L'unité
9 de fonction publique, ce dont ils avaient besoin, c'était
10 distinct, je n'avais pas de contrôle sur l'Unité publique.

11 **Me BATH SHEBA van den BERG:** Et vous vous rapporté
12 à Carson Pardy, surintendant principal. C'était votre
13 commandant?

14 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS :** : Oui.

15 **Me BATH SHEBA van den BERG:** Avez-vous participé à
16 la phase de planification de l'opération majeure?

17 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS :** : Comme je l'ai dit
18 hier, pendant 48 heures, dans les stades initiaux, lorsqu'on a
19 commencé, on a eu nos premières réunions, le 8 et le 9, et c'est
20 le seul moment où j'ai eu contact direct avec les membres de
21 cette équipe de planification. Et je suis revenu dans mon rôle
22 de gestion de nos membres OPP et nos déploiements pour appuyer
23 la police d'Ottawa.

24 **Me BATH SHEBA van den BERG:** Est-ce que les PLT
25 appuyaient les PLU sur le terrain?

26 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS :** Je ne suis pas au
27 courant de PLT, ce qu'ils faisaient. Ils avaient un siège dans
28 le NCRCC avec notre centre de commandement, alors il y a

1 toujours eu un sergent PLT qui était assis avec le centre de
2 commandement, mais je ne sais pas exactement ce qu'ils faisaient
3 sur le terrain, parce que ça ne relève pas de moi.

4 **Me BATH SHEBA van den BERG:** Hier vous avez dit
5 que l'OPP et l'OPS PLT avaient un problème d'intégration et de
6 communication. Est-ce exact?

7 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS :** C'est ce qu'on m'a
8 dit.

9 **Me BATH SHEBA van den BERG:** Et aussi avec les
10 PLU?

11 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS :** Je ne sais pas si
12 j'ai entendu qu'il y avait un manque d'intégration dans les
13 Unités publiques. Les PLU.

14 **Me BATH SHEBA van den BERG:** Après l'invocation
15 des mesures d'urgence, le problème a continué, ne s'est pas
16 amélioré?

17 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS :** Question pour les
18 PLT, il y avait encore des préoccupations. J'appelais
19 l'inspecteur Beaudin, parfois, il y avait du progrès et d'autres
20 jours, il manquait encore la capacité de comprendre ce qu'était
21 le plan. Parce que tant que l'équipe intégrée n'a pas trouvé de
22 plan, il n'y avait pas de plan. Donc, il y avait encore de la
23 difficulté à déterminer ce qu'était le but. L'intégration des
24 membres PLT et d'Ottawa et de l'OPP. Il y avait encore ces
25 préoccupations.

26 **Me BATH SHEBA van den BERG:** Les problèmes ont
27 empiré après l'arrivée des 900 agents supplémentaires le
28 vendredi matin, le 18?

1 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Je ne sais pas si ça
2 s'est empiré. Je pense que c'est demeuré, c'était similaire,
3 mais je ne sais pas si ça a été pire.

4 **Me BATH SHEBA van den BERG**: Seriez-vous d'accord
5 avec moi qu'à cause du manque d'intégration et de
6 communications, ça a causé un problème dans le processus de
7 décision?

8 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Certainement.
9 L'information que les PLT peuvent fournir et nous dire, des
10 conversations qu'ils ont avec les organisateurs du convoi, le
11 plan de sortie, l'intention des organisateurs est très
12 importante pour éclairer le plan opérationnel pour la
13 manifestation.

14 Donc, être incapable d'obtenir cette Information
15 a un impact négatif, oui.

16 **Me BATH SHEBA van den BERG**: Et opération majeure,
17 c'est après l'invocation des mesures d'urgence?

18 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Selon moi, c'est une
19 opération géante. Et le manque de communication a eu un impact
20 tout au long. Que ce soit de l'invocation, avant et pendant et
21 après.

22 **Me BATH SHEBA van den BERG**: Si ça ne s'est pas
23 amélioré après l'invocation de la *Loi sur les mesures d'urgence*,
24 conviendrez-vous que ça a été empiré?

25 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Je ne peux pas dire
26 que ça s'est empiré, le même thème s'est répété pendant mon
27 mandat de commandant stratégique. J'ai continué à entendre le
28 manque de communication, le manque d'intégration, et que c'était

1 un thème commun. Ça n'a pas augmenté, empiré, un jour ou
2 l'autre. Que ce soit avant l'invocation ou après. Le thème s'est
3 manifesté tout au long.

4 **Me BATH SHEBA van den BERG:** Et dans la dernière
5 phase, après ces opérations, après l'invocation des mesures
6 d'urgence, c'est la phase d'entretien.

7 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS :** Oui, j'ai entendu ce
8 nom être utilisé, c'est une phrase qui vise à dire qu'on
9 maintient le terrain pour l'ordre public, pour dégager les rues,
10 les intersections.

11 **Me BATH SHEBA van den BERG:** Convenez-vous que
12 tout agent qui sort son arme à feu, qui utilise une arme à feu
13 ou autre sur une personne ou force physique qui engendre une
14 blessure à cette personne exige une intervention médicale devra
15 compléter un rapport médical avant la fin de son service.

16 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS :** Je ne peux parler que
17 ce l'OPP. Il y a un rapport d'utilisation de force, je ne suis
18 pas certain sur l'échéancier de la soumission du rapport, je ne
19 sais pas si c'est à la fin du quart et dans un certain nombre de
20 jours, il faudrait que je revois la loi pour préciser. Donc, je
21 ne peux pas vous donner la réponse là-dessus.

22 J'ai essayé de vous suivre et de ce que vous avez
23 dit, ça semble que c'est toutes les cases pour nos employés,
24 lorsqu'ils doivent, lorsqu'ils ont recours à la force. Alors il
25 faut avoir un rapport pour le recours à la force.

26 **Me BATH SHEBA van den BERG:** Savez-vous si ces
27 rapports ont été complétés après l'invocation des mesures
28 d'urgence ?

1 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Je ne suis pas au
2 courant de cela.

3 **Me BATH SHEBA van den BERG**: Hier vous avez dit
4 que vous avez écouté le témoignage de monsieur Morris.

5 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : J'avais vu une partie
6 de son témoignage, oui.

7 **Me BATH SHEBA van den BERG**: Étiez-vous d'accord?

8 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Je ne suis pas en
9 désaccord. C'était son témoignage, et c'était conséquent avec
10 nos valeurs institutionnelles. Et conséquent avec notre mandat.

11 **Me BATH SHEBA van den BERG**: Merci, je n'ai plus
12 de questions.

13 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci. Les procureurs pour
14 le gouvernement du Canada.

15 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR MR. BRENDAN van NIEJENHUIS:**

16 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS**: Merci. Surintendant
17 Abrams, je suis Brendan van Niejenhuis, je suis un des
18 procureurs du gouvernement du Canada. Et j'ai quelques questions
19 par rapport à votre témoignage hier.

20 Hier vous avez décrit un différend ou... de l'OPP,
21 entre vous et le chef Sloly. Des différends d'opinion. Que
22 l'importance des techniques de l'équipe de liaison policière.

23 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

24 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Et surtout vous avez
25 passé de l'information à vos supérieurs qu'il y avait un conflit
26 significatif concernant l'arrestation de ceux qui enlevaient des
27 bidons d'essence du campement de Coventry Road. Et ces bidons,
28 qui étaient là en partie pour servir de combustible pour les

1 véhicules dans la zone rouge, c'était une grande préoccupation.

2 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, des produits
3 inflammables, oui.

4 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Et l'utilisation, ça
5 allait appuyer, quand même, l'enracinement des camionneurs au
6 centre-ville?

7 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

8 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : La PPO et d'autres
9 membres croyaient que la confiance qu'ils avaient eu entre eux
10 et les protestataires avait été perturbée ou même détruite par
11 les arrestations qui ont eu lieu.

12 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui. Ça c'était une
13 préoccupation, oui.

14 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Et quelques membres
15 de l'équipe de liaison policière étaient très démoralisés, comme
16 si le travail qu'ils avaient accompli avait été complètement
17 démantelé. Il y avait un recul de trois ou quatre jours. Parce
18 qu'il y avait beaucoup de temps qui avait été passé pour
19 dialoguer avec les gens du campement.

20 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

21 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Et ce qui a amorcé
22 tout ça, c'était vers le 8ⁿ février, n'est-ce pas?

23 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

24 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Alors le 8 février,
25 le convoi avait été présent dans le centre-ville d'Ottawa depuis
26 11 jours, à partir du 29 janvier.

27 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Ça semble être exact.

28 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Et là, ça prendrait

1 plus de jour, d'après l'équipe de liaison policière, de revenir
2 à ce point, sinon plus?

3 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, ça c'était dans
4 le pire des cas. Ils espéraient que ça n'allait pas prendre
5 plusieurs jours, mais c'était encore une fois une préoccupation.

6 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : En négociant avec les
7 participants, de la façon dont ça été fait par l'équipe de
8 liaison policière, est-ce qu'il y en a qui sont plus
9 susceptibles de raisonner que d'autres?

10 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : S'il y a des
11 personnes avec lesquelles on a plus de facilité à les raisonner?

12 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Oui.

13 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Alors, OPS00010383.

14 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : C'est un exemple,
15 surintendant, c'est un rapport du SPO, et les membres de
16 l'équipe de liaison policière en train d'écrire qu'un des
17 organisateurs du convoi est vous donne une idée de ce que les
18 groupes ou les factions recherchent, et il dit que l'individu
19 veut une rencontre avec le Gouverneur général et le premier
20 ministre et le président de la Chambre.

21 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

22 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Et ça ce n'était pas
23 vraiment sous le contrôle de l'équipe de liaison policière?

24 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : : Exact.

25 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Alors, ça c'est
26 l'exemple d'une personne qui serait plus difficile à... ce serait
27 plus difficile de dialoguer avec cette personne-là?

28 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, plus difficile.

1 Ça prendrait plus de temps pour, en fait mesurer leurs
2 attentes.

3 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Et ceci informe
4 l'utilité d'une approche de désamorçage avec un organisateur ou
5 un groupe. À voir si leurs demandes sont raisonnables ou pas.

6 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, ça vous donne
7 une idée, quand même si on va pouvoir négocier de façon
8 raisonnable ou qu'il n'y aurait pas d'entente.

9 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Maintenant pour le
10 site de Conventry Road, c'est là où s'est passé le contretemps,
11 le conflit. Ce site est à 4 kilomètres de la colline
12 Parlementaire et le centre de la rue Wellington, c'est exact?

13 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Je crois que c'est
14 juste. Je ne viens pas d'Ottawa, alors je me fie sur Google
15 Maps, mais c'est à une distance de plusieurs kilomètres, oui.

16 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Hier, quand vous
17 parliez d'une conversation dont vous ne vous rappelez pas, mais
18 c'était dans les notes de Dana Earley, de Windsor. Vous vous
19 souvenez qu'on vous avait posé cette question-là?

20 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

21 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Et on vous avait
22 demandé de spéculer sur votre commentaire, que les barricades
23 n'affectaient pas le gagne-pain des gens.

24 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Je sais que les
25 notes, c'étaient des notes scribes. Alors, il y avait un
26 transcripteur qui écrivait ce qu'on disait. Moi je n'avais pas
27 de transcripteur, alors j'essaie d'utiliser ma propre mémoire
28 quant aux détails de la conversation.

1 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Oui, ça, ça va. Mais
2 vous aviez spéculé que c'était peut-être à partir de vos
3 impressions que vous avez eues, lorsque vous vous promeniez
4 autour d'Ottawa, à l'extérieur du centre-ville, qu'on pouvait
5 assez bien circuler dans la ville.

6 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui. On parlait du
7 pont Ambassador qui avait été bloqué et c'est l'arrivée à
8 Windsor. Si c'est barricadé, ça fait... ça empêche la circulation
9 et donc, il y a des impacts commerciaux, aussi. Et je me
10 souviens de lui avoir dit que les barrières n'affectaient pas
11 toujours la ville entière. C'est juste le centre-ville.

12

13 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Alors c'est un
14 scénario différent et une géographie différente?

15 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

16 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Parce qu'on peut
17 arriver à Ottawa de la 417 jusqu'à Coventry Road?

18 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Je ne sais pas pour
19 la Coventry Road, je crois que c'est du côté nord de la 417,
20 mais c'est les zones au sud et c'est très différent de ce qui se
21 passait au centre-ville et la Colline.

22 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Maintenant, je vais
23 vous montrer une photo, c'est monsieur Ayotte, OTT00010005.
24 C'est la page 37. Vous rappelez-vous qu'il y ait eu une grue
25 industrielle sur Wellington, un moment donné? Avec le gros
26 drapeau canadien? La grue montait avec le drapeau.

27 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, je me souviens
28 d'avoir vu des photos de ça.

1 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Et cette grue
2 industrielle pouvait constituer un danger, si mal utilisée?

3 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

4 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Il y avait aussi la
5 présence, c'était pas le chemin Coventry, mais dans l'enceinte
6 parlementaire d'une quantité inconnue de combustible?

7 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, dans cette
8 région-là, oui.

9 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Et tout comme dans
10 Coventry, ceci peut exploser et causer des incendies sérieux?

11 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

12 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Maintenant, pour les
13 points de vue différents pour les équipes de liaison policière,
14 pour être juste envers le chef Sloly, il avait une vue de haut
15 niveau par rapport à sa préférence. Il voulait plutôt faire
16 l'application de la loi au lieu d'investir dans les équipes de
17 liaison policière?

18 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

19 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Et donc, si son point
20 de vue était à un certain niveau et que le point de vue du
21 palier politique serait encore plus haut. Alors ces différences
22 et ses conflits parmi les participants, entre le SPO, la PPO, et
23 plus tard la GRC, que c'était des conflits de nature
24 opérationnelle?

25 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

26 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Et ces genres de
27 différends opérationnels souvent ne montent pas jusqu'au niveau
28 politique, n'est-ce pas?

1 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Surtout pas à mon
2 niveau.

3 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Et ce ne serait pas
4 approprié de dialoguer directement avec le gouvernement sur ces
5 questions?

6 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : À mon niveau, c'est
7 pas quelque chose que j'ai fait, au niveau du Commissaire et du
8 chef, je ne sais pas. Je ne sais pas qu'est-ce qui serait
9 approprié ou pas. Je ne sais pas si un commissaire ou un chef de
10 police peut communiquer avec la classe politique.

11 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Mais disons, si un
12 ministère voulait s'ingérer dans vos questions opérationnelles?

13 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Ça m'inquiéterait, à
14 cause des impacts opérationnels, de la part d'une personne que
15 je ne connais pas. Et ça aurait un impact sur des situations
16 qu'on tente de régler.

17 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Hier, vous avez dit
18 qu'il y avait des façons d'exécuter des lois qui auraient pu
19 mettre fin à l'occupation du centre-ville, sans l'invocation de
20 la loi. Vous parliez de votre point de vue, ou de votre
21 visibilité?

22 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Comment ça,
23 visibilité?

24 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Ben, ce que vous
25 voyiez sur le terrain à Ottawa et dans la région de l'est de
26 l'Ontario. Pour mieux comprendre le contexte, vous avez exprimé
27 l'opinion qu'il y avait une façon de vider, de dégager, c'était
28 sur votre... basé sur votre expérience.

1 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, des expériences
2 dans le passé aussi, d'avoir, avant d'invocation de la loi, pour
3 des questions de barricades, etc.

4 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Alors ce n'était pas
5 un événement isolé et qu'un événement à Ottawa aurait une
6 incidence immédiate sur ce qui se passait à Coutts et le pont
7 Ambassador?

8 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui. Toutes ces
9 activités avaient des liens et étaient liées les uns aux autres.

10 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Et ça, ça aurait été
11 une évaluation au niveau politique, en termes de visibilité.

12 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Peut-être.

13 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Et pour les mesures
14 qui ont été utilisées, on va passer au document ONT00000168.

15 C'est une lettre du Commissaire Carrique pour
16 toutes les compagnies de remorquage. Alors ce sont les lignes
17 directrices pour les exigences par rapport au remorquage, en
18 vertu des mesures d'urgence?

19 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, ça semble être
20 le sujet de la note de service.

21 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Et ça, ça a été
22 utilisé par la PPO pour exiger aux compagnies de fournir des
23 services?

24 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Je n'étais pas
25 impliqué dans cette partie des opérations.

26 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Okay. OPP00003660.

27 Alors, c'est un avis daté du 17 février distribué
28 par les policiers?

1 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

2 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Les conséquences de
3 rester dans la zone rouge, en vertu de la *Loi sur les mesures*
4 *d'urgence*.

5 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, ça semble être
6 ça.

7 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Et lorsque les
8 opérations ont commencé ce jour-là, le 17, les communications
9 comme celle-ci ont eu un effet, afin de réduire l'empreinte de
10 la foule?

11 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Parce que je n'étais
12 pas impliqué, je ne peux pas dire s'il y a eu un impact positif
13 sur les gens. Mon rôle, à cette période-là, j'étais isolé et je
14 faisais que le déploiement de mes membres. Je ne recevais pas
15 les rapports par rapport au nombre de participants qui allaient
16 quitter, la réussite ou l'échec de cet avis.

17 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Mais vous appréciez
18 quand même ces... l'idée c'était de communiquer les conséquences
19 et leur donner une occasion paisible et pacifique de quitter.

20 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui. C'est une de
21 ces... un moyen de communication utilisé par les équipes de
22 liaison policière pour dialoguer avec les protestataires, qui ne
23 comprennent pas qu'ils sont en train d'enfreindre la loi.

24 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Et dans votre
25 expérience, c'est efficace?

26 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui. Très efficace.
27 Parce que la mesure est prudente, mesurée, il y a un cadre et
28 comme ça tout le monde qui est impliqué comprend le calendrier

1 des policiers, ce qu'on va faire, on est ouvert, on est
2 transparent, et comme ça il n'y a pas de mésentente, ni de
3 mauvaise communication quant à ce qui va se passer.

4 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Et cet avis, tout
5 ceci, s'est passé sans blessures aux participants?

6 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, il y a eu des
7 blessés. C'est des choses qui m'ont été rapportées aussi, par la
8 chaîne de commandement. Mais des cas de décès ou de blessures
9 graves, pas de décès. J'ai vu des blessures graves, parce que la
10 définition des unités d'enquête spéciale, ils sont impliqués
11 seulement lorsqu'il y a des cas de blessures graves. Et parce
12 qu'ils sont été impliqués dans un incident. Il y a eu des
13 blessures graves, lors de cet incident.

14 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : L'occupation a été
15 levée après l'émission ou la transmission de ces communications?

16 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

17 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Et ça, c'était
18 l'objectif de la PPO?

19 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Avec nos partenaires.
20 C'était pas à l'OPP de résoudre la situation.

21 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Non, mais de votre
22 contribution?

23 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

24 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Et lorsque la loi a
25 été abrogée, le 23, vous avez invoqué, sous le COMMON LAW,
26 d'étendre le pouvoir pour 24 heures?

27 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

28 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Et puis que ce

1 n'était plus nécessaire, parce que la situation avait été
2 réglée?

3 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : La situation avait
4 été résolue, mais plus encore, il n'y avait pas de
5 renseignements de la police pour indiquer que le convoi ou les
6 participants allaient revenir et continuer à commettre les
7 infractions qu'ils commettaient. Nous devions donc nous replier.

8 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Merci, je n'ai plus
9 de questions.

10 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci. L'avocat pour
11 l'ancien chef Sloly. Me Tom Curry.

12 **Me TOM CURRY** : Commissaire avant de commencer que
13 crois que beaucoup de mes collègues ont dépassé leur temps, je
14 vous demande votre indulgence. S'il faut que j'utilise le temps
15 qu'on m'a alloué pour le témoin cet après-midi, je l'utiliserai.

16 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Je ne crois pas qu'il y ait
17 ce genre de marchandage qui existe, mais j'ai été libéral parce
18 que c'est vendredi, mais on n'a pas un horaire aussi chargé, je
19 ferai preuve d'indulgence, mais je vous prie d'être concis.

20 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR ME TOM CURRY :**

21 **Me TOM CURRY** : Surintendante, vous avez commencé
22 à travailler dans ce processus après un courriel qui vous
23 affectait à cet événement le 24 janvier, oui?

24 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

25 **Me TOM CURRY** : Trois jours après l'arrivée du
26 premier camion de convoi dans la ville?

27 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : J'étais hors du
28 travail, donc je ne sais pas quand le premier camion est arrivé.

1 La plupart des camions devaient arriver à la fin de cette
2 semaine. Je ne sais pas qui était... quels camions étaient là, le
3 24 janvier.

4 **Me TOM CURRY** : Non, trois jours avant leur
5 arrivée. Vous êtes arrivé le 24 ?

6 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, j'ai calculé
7 autrement.

8 **Me TOM CURRY** : Votre commandement, je crois que
9 vous l'avez reçu le 24 en après-midi. Donc à 16 heures ou
10 quelque chose le 24. Et il vous reste quatre jours pour élaborer
11 votre plan et votre commandement stratégique, n'est-ce pas ?

12 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

13 **Me TOM CURRY** : Et ce que vous avez fait, ce que
14 vous avez fait, c'est que vous avez regardé l'Information dont
15 vous disposiez et vous avez parlé à votre collègue, le
16 surintendant Morris.

17 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Le surintendant
18 Morris faisait partie de la conversation et nous informait des
19 renseignements, de ce qu'il se produisait.

20 **Me TOM CURRY** : Après avoir reçu l'affectation,
21 oubliez que vous recevez les rapports. Vous avez tout reçu ?

22 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

23 **Me TOM CURRY** : Mais après le 24, avant votre
24 déploiement, vous avez parlé... vous lui avez parlé ? Et vous avez
25 reçu un breffage de sa part ?

26 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui. Ça semble... oui
27 je suppose que oui.

28 **Me TOM CURRY** : Vous, avec les notes, 000000PP774,

1 je suppose que vous avez vu ça avant de venir.

2 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Mes notes ?

3 **Me TOM CURRY** : Avez-vous regardé vos notes ?

4 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : J'ai regardé mes
5 notes plusieurs fois, oui.

6 **Me TOM CURRY** : Je sais, mais avant de venir ici,
7 est-ce que vous avez regardé ça ?

8 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

9 **Me TOM CURRY** : Donc, je ne veux pas vérifier
10 votre mémoire. Mais regardons. C'est le lundi, vous travailliez
11 de chez vous à ce moment-là ?

12 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

13 **Me TOM CURRY** : 0948, courriel d'interception,
14 vous nous avez dit ça :

15 « ... discuter du convoi, de l'impact dans toutes nos zones, 1305
16 Tovel... fais un plan de circulation pour l'arrivée du convoi. »

17 « On parle à l'OPS, 1554, courriel, 28-29 janvier.

18 Tout le monde pensait que c'était une
19 manifestation qui durerait deux jours ?

20 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui. Je pense que les
21 dates indiquent les dates d'arrivée. Plutôt que les dates de
22 l'événement.

23 **Me TOM CURRY** : Et passaient à Arnprior le 28, le
24 29 janvier à Ottawa. C'est le plan de l'OPP :

25 ... on ralentira, mais on ne bloquera pas le trafic. L'intention,
26 c'est d'avoir une manifestation pacifique, sans hostilité.

27 Envoie au chef Thomas, inspecteur Tovel ».

28 C'est votre équipe ?

1 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Pour remettre en
2 contexte, je ne dis pas que le PPO ralentira le trafic. Les
3 organisateur ont dit qu'ils ralentiraient le trafic, mais ne le
4 bloqueraient pas.

5 **Me TOM CURRY** : Oui, merci. Je comprends. Et ce
6 que vous allez faire, le plan de circulation, c'était d'escorter
7 le convoi jusqu'à Ottawa.

8 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : On ne voulait pas
9 escorter. Il n'y avait pas de véhicule OPP à l'avant, à
10 l'arrière, non. C'était plutôt une surveillance.

11 **Me TOM CURRY** : Vous aviez des véhicules de
12 police, est-ce qu'ils avaient leurs gyrophares allumés, ou non?

13 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Je ne sais pas à cent
14 pour cent. On n'allume pas les gyrophares dans un plan
15 opérationnel. Il relève aux agents de décider ce qu'ils veulent
16 faire.

17 **Me TOM CURRY** : Donc, si les manifestants sont
18 près de l'autoroute, et appuient le convoi, vous auriez peut-
19 être eu les gyrophares, dans cette situation, par exemple?

20 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

21 **Me TOM CURRY** : Mais il y avait des véhicules dans
22 et près du convoi, dès le moment qu'il a traversé le Manitoba et
23 à leur arrivée à Ottawa.

24 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

25 **Me TOM CURRY** : Combien de véhicules?

26 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Je ne sais pas.

27 **Me TOM CURRY** : On a plusieurs kilomètres de
28 route. Pensez-vous que c'est 10 unités, 20 unités?

1 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : J'essaie de me
2 souvenir du plan, je dirais au moins 15 à 20 unités. Ce serait
3 un bon chiffre.

4 **Me TOM CURRY**: Okay. Et juste pour continuer,
5 1622, courriel du chef Thomas. C'est votre surintendant
6 principal?

7 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

8 **Me TOM CURRY** : MCIC, quelque chose, quelque chose
9 possiblement... viendra possiblement, aviation consultée, c'est
10 l'équipe d'aviation?

11 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

12 **Me TOM CURRY** : Et POIB, c'est le bureau de
13 renseignements, « Pat », vous lui avez parlé?

14 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Non, je ne lui ai pas
15 parlé ce jour-là. Je savais que son rôle c'est qu'il était avec
16 les partenaires policiers à l'extérieur de l'Ontario pour avoir
17 une idée de ce qui traversait le Canada de l'Ouest à l'Est.

18 **Me TOM CURRY** : Et à 1622, vous notez, dans votre
19 courriel avec votre surintendant principal. On vous demande
20 d'être le surintendant stratégique, donc, vous êtes rentré en
21 mandat le lendemain, le 25.

22 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Exactement.

23 **Me TOM CURRY** : Deux jours avant, ce qu'on
24 comprend être l'arrivée des premiers véhicules à Ottawa. Puis-je
25 vous demander de confirmer que ce que vous avez fait à ce
26 moment-là, vous avez demandé à votre équipe de faire un plan
27 d'opération de circulation pour cet événement.

28 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

1 **Me TOM CURRY** : Nous l'avons ce plan, mais il y
2 avait les PPO qui surveillaient le convoi dans l'Ontario,
3 jusqu'à l'arrivée et la remise à Ottawa.

4 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui. Il y avait des
5 plans similaires dans d'autres régions, ils vérifiaient le
6 mouvement de la même façon, ou de façon similaire. Donc, il
7 fallait faire un plan pour notre zone géographique, la région de
8 l'Est.

9 **Me TOM CURRY** : Donc, vous avez installé vos gens
10 dans le Centre d'Opérations à Ottawa, n'est-ce pas?

11 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Ce n'était pas notre
12 Centre d'opérations, l'inspecteur Ferguson et le sergent dans le
13 NCRCC, mon centre d'opérations était à Smiths Falls.

14 **Me TOM CURRY** : Et où étiez-vous, pendant ce
15 moment-là, la fin de semaine du convoi. Étiez-vous à Smiths
16 Falls?

17 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

18 **Me TOM CURRY** : Et vous aviez quelques personnes
19 sur le terrain, ici à différents endroits et aviez-vous, à
20 Smiths Falls, d'autres gens avec vous, dans votre équipe, pour
21 gérer l'événement?

22 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : J'avais Scott Semple
23 comme agent d'incidents, à Smiths Falls.

24 **Me TOM CURRY** : Smiths Falls, aidez-nous avec la
25 géographie?

26 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : C'est au Sud-Ouest. À
27 40 minutes.

28 **Me TOM CURRY** : D'accord. Donc, vous aviez, ais-je

1 raison, vous n'aviez pas de ressources logistiques ou autres
2 ressources, pour un événement qui allait durer plus qu'une fin
3 de semaine.

4 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : C'est exact.

5 **Me TOM CURRY** : Et la raison pour laquelle vous
6 n'en aviez pas, c'est que votre compréhension de l'Information
7 qui vous était émise par l'OPP parlait d'une manifestation de
8 deux jours. Ils viennent, ils manifestent et ils repartent,
9 n'est-ce pas?

10 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Je ne suis pas
11 d'accord. Mon plan était basé sur mes conversations avec
12 Intersecte, avec les forces policières d'Ottawa qui disaient que
13 c'est ce qu'ils planifiaient pour cet événement, donc, moi
14 aussi.

15 **Me TOM CURRY** : Donc, ce qu'on ne fait pas, ou ce
16 qu'on fait, c'est de se remettre à un autre service policier
17 lorsqu'on prend ses propres décisions à l'OPP? C'est un intrant,
18 mais vous n'avez pas dit au Commissaire que vous ne planifiez
19 pas trois semaines longues à Ottawa, parce que les policiers
20 d'Ottawa ne le planifiaient pas.

21 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Non. Comme je l'ai
22 expliqué dans ma preuve auparavant, on s'attendait à un
23 événement de circulation qui allait se terminer au centre-ville
24 d'Ottawa. Donc, on n'avait pas planifié, selon les
25 renseignements, selon d'autres sources d'informations, qu'on
26 s'attendait que des véhicules ou des manifestants bloqueraient
27 les autoroutes provinciales dont on est responsable ou des
28 communautés pendant plus d'une soirée.

1 On s'attendait qu'ils respectent la loi pendant
2 cette soirée. Donc, toutes ces parties nous ont indiqué, à l'OPP
3 un événement très rapide, un voyage d'une journée, différents
4 endroits dans la ville, jusqu'au centre-ville et qui se
5 terminerait avec le mouvement de ces véhicules.

6 **Me TOM CURRY** : Et le plan de l'OPP, si on le
7 regarde, on décrit la transmission, le « handoff ». Donc, après
8 l'arrivée à la ville d'Ottawa, vous donniez la responsabilité.
9 Donc, vous pensiez que 3000 véhicules allaient être dans la
10 ville d'Ottawa et, de ce que vous aviez vu d'OPS, c'était leur
11 plan de permettre au convoi de manifester⁶

12 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Les chiffres étaient
13 incertains, la force policière d'Ottawa croyait qu'ils pouvaient
14 s'occuper de 3000 véhicules. Et dans un autre rapport, on ne dit
15 pas combien de véhicules, mais avec mes appels avec la police
16 d'Ottawa, je comprenais que c'était gérable. Le seul indicateur
17 qu'on avait, c'est 800 quelques véhicules, il pouvait s'en
18 rajouter d'autres, on n'avait pas d'informations sur 3000.

19 **Me TOM CURRY** : Donc, vous étiez satisfait de
20 remettre à Ottawa, en vous attendant que votre équipe, Opération
21 stratégique ici, vous permettrait de gérer ce convoi à leur
22 départ d'Ottawa aussi?

23 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : On ne savait pas ce
24 qu'était le plan de sortie. Donc, il fallait être prêts,
25 disponible pour le plan de sortie. C'était un inconnu pour nous.
26 Est-ce qu'ils allaient sortir ensemble, graduellement, ça,
27 c'était incertain.

28 **Me TOM CURRY** : Dans cette incertitude, vous

1 croyiez que votre équipe était appropriée.

2 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Nous croyons pouvoir
3 gérer une entrée de masse, qui n'est pas vraiment différente
4 d'une sortie de masse.

5 **Me TOM CURRY** : Donc, vous n'avez pas planifié,
6 vous n'avez pas invoqué d'autres ressources pour quelque chose
7 de plus, pour la fin de semaine de manifestations que vous
8 imaginiez exister.

9 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Exact, comme vous
10 l'avez vu dans mes notes, ça me semblait, une fois qu'on a vu la
11 prolongation, j'ai eu des réunions pour d'autres événements.

12 **Me TOM CURRY** : Le 29 janvier, peut-être plus
13 tard, c'est la première fois où vous avez commencé à assembler
14 des ressources pour un événement différent.

15 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Exact.

16 **Me TOM CURRY** : Les forces policières d'Ottawa
17 étaient dans la même position que vous?

18 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Position de n'avoir
19 pas planifié pour un long événement?

20 **Me TOM CURRY** : Oui.

21 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Ça semble être le
22 cas. Selon mes conversations avec monsieur Bell, le 29, c'est la
23 première fois qu'il a dit que ce serait un long événement et ils
24 ont planifié quatre semaines, possiblement.

25 **Me TOM CURRY** : Ils ont changé leur planification
26 et leurs opérations comme vous?

27 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, effectivement.

28 **Me TOM CURRY** : Et ce que vous avez fait à

1 l'avance, c'est d'envoyer une unité d'ordre public à l'avance,
2 ça fait partie de votre planification, mais vous les avez
3 envoyées au PPS, au Service de Protection parlementaire?

4 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : S'il faut le faire,
5 ça ne relève pas de ma directive. Je n'ai pas dirigé ces
6 ressources. Comme chef de commandement, je n'ai pas dirigé les
7 Unités d'ordre public, les opérations. Je ne dirigeais pas où
8 ils allaient, ils se rapportaient à moi pour dire ce qu'ils
9 faisaient, mais ça s'est passé dans notre bureau de soutien sur
10 le terrain. Donc, votre question, non, ce n'est pas moi qui les
11 ai dirigés.

12 **Me TOM CURRY** : L'OPP a envoyé une Unité publique,
13 ils les ont envoyés au SPP, c'est ça?

14 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

15 **Me TOM CURRY** : Et vous avez demandé des
16 ressources, il vous fallait faire un nouveau plan, vous avez
17 commencé à obtenir des ressources, du personnel supplémentaire,
18 n'est-ce pas?

19 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

20 **Me TOM CURRY** : Combien de personnes
21 supplémentaires?

22 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Au tout début, on a
23 dit qu'on a 18 membres, actuellement, qu'on peut obtenir des
24 détachements locaux et ça a commencé là et ça s'est poursuivi
25 tous les jours, ça a augmenté.

26 **Me TOM CURRY** : Ça a été évident, selon votre
27 expérience que les services policiers d'Ottawa n'arriveraient
28 pas, avec ses effectifs actuels, à gérer cet événement, n'est-ce

1 pas, une fois que ça a changé de style?

2 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Je n'ai pas su, avant
3 de l'entendre de leur propre chef adjoint. Je pensais qu'ils
4 avaient un plan pour répondre à toutes sortes d'options
5 potentielles.

6 **Me TOM CURRY** : Donc on parlera des plans, mais en
7 parlant de personnel, vous saviez, dans votre expérience avec
8 Intersectes, que la taille du service policier d'Ottawa ne leur
9 permettait pas de gérer l'événement que c'était devenu, n'est-ce
10 pas?

11 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, je l'ai appris
12 dans ces appels.

13 **Me TOM CURRY** : Mais fallait-il qu'on vous le
14 dise? Si oui, d'accord, mais saviez-vous de votre expérience,
15 qu'ils étaient dépassés de par leur nombre?

16 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Il a fallu me le
17 dire, parce que je ne peux pas assumer, je sais qu'ils ont 1200,
18 ou 1400, beaucoup de membres. Et au début, il était impossible
19 de savoir si tant de membres pourraient contenir dans la
20 première, deuxième journée. Il a fallu qu'ils me le disent,
21 parce que je n'étais pas là pour le savoir.

22 **Me TOM CURRY** : Il a fallu vous le dire, et ils
23 vous l'ont dit.

24 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

25 **Me TOM CURRY** : Et ce qu'ils ont demandé, c'est de
26 l'aide, exact?

27 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

28 **Me TOM CURRY** : Ils vous ont demandé de l'aide,

1 vous diriez quoi, le 31?

2 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Il faudrait que je
3 vérifie dans mes notes, mais c'était le samedi ou le dimanche.

4 **Me TOM CURRY** : Et lorsqu'ils ont dit "on a besoin
5 d'aide", ils vous ont dit qu'il fallait de l'aide dans certaines
6 zones?

7 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

8 **Me TOM CURRY** : Des zones très précises, n'est-ce
9 pas?

10 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

11 **Me TOM CURRY** : Et ai-je raison de dire que vous
12 n'avez pas réussi à ce moment-là, à leur donner toute l'aide
13 qu'ils demandaient, qu'ils voulaient?

14 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Non, je ne me
15 souviens pas. Lorsque j'ai parlé au surintendant Bell, qui
16 disait qu'il voulait du contrôle à la circulation et que ses
17 agents puissent aller aider au centre-ville, dont on a pu ces
18 membres. On a commencé à 30 par jour, et j'ai réussi à leur
19 fournir ces personnes de ma région, tout de suite.

20 **Me TOM CURRY** : Ce n'était pas adéquat, n'est-ce
21 pas?

22 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Il en a besoin de
23 plus, par la suite. Il a dit qu'il devrait probablement arriver
24 à 60 lorsque le chef Sloly lui donnait la lettre. Le chef Bell
25 me disait que c'était probablement 60 qui demanderait de la part
26 de l'OPP, en ligne de front. Et ensuite, l'Ordre public, et
27 ensuite PLT aussi.

28 **Me TOM CURRY** : Ais-je raison de dire que vous

1 n'avez pas pu leur donner toutes les ressources qu'il leur
2 fallait, lorsqu'il le fallait?

3 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Je crois que j'ai
4 réussi à leur donner ce dont ils avaient besoin.

5 **Me TOM CURRY** : Qu'avez-vous fait pour obtenir des
6 ressources? Étiez-vous confiné aux ressources de l'Est ou avez-
7 vous fait un appel à vos superviseurs ou les autres parties de
8 votre commandement pour avoir d'autres ressources.?

9 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Au début, j'ai réussi
10 à utiliser ma propre région, je pense que dans mon témoignage,
11 j'ai dit que nous avions un plan de déploiement régional pour
12 des urgences de ce genre. Nous avons combien d'agents dans nos
13 16 détachements qui travaillent chaque jour et en cas d'urgence,
14 on sait combien d'agents doivent pouvoir quitter pour se rendre
15 à l'urgence. Donc, je me suis fié à ce plan de déploiement
16 d'urgence régionale pour déployer ces ressources de 30 par jour
17 pour aider Ottawa.

18 Quelques jours se passent, et je suis au courant
19 qu'il y aura une demande supplémentaire pour 60, oui, j'ai dû
20 appeler notre Centre d'urgence, qui est à Orillia, qui relève de
21 notre soutien sur le terrain, pour obtenir des ressources
22 provinciales pour aider. Parce que régionalement, non.

23 **Me TOM CURRY** : Quand avez-vous appelé le Centre
24 de ressources d'urgence pour la première fois?

25 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Il faudrait que je
26 regarde mes notes, mais je dirais dans les 3 - 4 jours, du
27 trente par jour, lorsque la lettre du chef Sloly m'a demandé 60.
28 J'ai dû faire l'appel à notre Centre d'urgence pour dire : J'ai

1 besoin de votre aide pour obtenir des ressources pour la région
2 de l'Est.

3 **Me TOM CURRY** : Et vous avez conclu, finalement,
4 que 60 par jour, c'était pas assez?

5 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Il fallait que je me
6 fie sur ce que le SPO me disait.

7 **Me TOM CURRY** : Alors on vous a dit que 60 par
8 jour ce n'était pas assez? Ils avaient besoin de plus?

9 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Au fil des jours,
10 oui. Pouvez-vous nous donner plus et on disait oui, on peut vous
11 donner X montants.

12 **Me TOM CURRY** : Et c'était votre première
13 expérience avec une chose pareille?

14 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Mais pas à cette
15 échelle.

16 **Me TOM CURRY** : Vous n'aviez jamais vu une
17 occupation urbaine, une protestation qui est devenue une
18 occupation?

19 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Comme ça m'a
20 expliqué, c'était le plus grand déploiement non prévu de
21 ressources de la PPO.

22 **Me TOM CURRY** : Alors vous avez dit que vous aviez
23 vu d'autres situations de barricades, mais jamais à cette
24 échelle?

25 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : C'était du jamais vu
26 pour moi.

27 **Me TOM CURRY** : Et lorsqu'on parle de ressources,
28 vous avez participé à un appel, le 6 février, avec le chef

1 Sloly, qui avait demandé à son équipe d'évaluer le nombre de
2 ressources nécessaires.

3 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, c'était un appel
4 vidéo.

5 **Me TOM CURRY** : Et vous avez dit que c'était
6 inhabituel de doubler le chiffre. Que s'il fallait 100, il
7 fallait demander 200?

8 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, ça me paraissait
9 bizarre.

10 **Me TOM CURRY** : Mais pas assez bizarre pour le
11 consigner dans vos notes?

12 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : C'était dans mon
13 énoncé de « will-say ». Au début c'était vraiment les affaires
14 municipales. Et j'allais prendre des notes sur les affaires de
15 la police d'Ottawa.

16 **Me TOM CURRY** : Mais vous avez pris des notes de
17 rumeurs, du oui-dire, vous avez fait ça plein de fois.

18 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Dans cette situation-
19 ci, j'ai choisi de ne pas prendre des notes parce que ça ne
20 semblait pas approprié. Parce qu'ils parlaient des opérations
21 internes, propres au service de police d'Ottawa. Pour l'appel,
22 l'idée c'était de parler des équipes de liaisons policières.

23 **Me TOM CURRY** : Alors, donc, tout ce que le chef
24 Sloly a dit qui n'était pas consigné dans vos notes, vous croyez
25 que ce n'était pas assez important pour imaginer que le chiffre
26 avec lequel ils sont revenus, 24 heures plus tard, et le chiffre
27 de 1800, qu'il y avait un manque d'intégrité, en quelque part.

28 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Je me suis interrogé

1 à savoir d'où le nombre provenait, dans une si courte période.

2 **Me TOM CURRY** : Vous n'avez pas – ouais. Et avez-
3 vous dit au chef Sloly ou à qui que ce soit que vous n'alliez
4 pas donner suite à leur demande de ressources parce que vous
5 l'aviez entendu faire un commentaire à son équipe, que vous
6 n'aviez pas consigné dans vos notes? Mais que vous alliez
7 utiliser pour leur refuser les ressources qu'ils voulaient?

8 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Non, j'ai communiqué
9 à mon commandement, comme j'ai dit dans mon témoignage au
10 Commissaire. Voici ce que j'ai entendu, pendant que vous, vous
11 êtes en train de traiter des demandes du SPO, c'est important
12 qu'on sache que cette déclaration a été faite.

13 **Me TOM CURRY** : Alors qu'est-ce que vous pensiez
14 que cela allait faire, Monsieur le Surintendant? Est-ce que vous
15 pensiez que cela allait leur apporter l'aide dont ils avaient
16 besoin, ou est-ce que vous pensiez que cela allait amener les
17 gens à croire qu'il n'y avait pas de nombre réel dont ils
18 avaient besoin qui ait une quelconque validité? Que pensiez-vous
19 que vous faisiez avec cela?

20 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Moi je voulais
21 protéger les membres de la PPO.

22 **Me TOM CURRY**: Pardon? ET comment protégez-vous
23 les membres de la PPO?

24 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Avec une demande de
25 cette taille-là, il fallait que je rapporte à mon commandement
26 supérieur que possiblement (a), peut-être qu'ils ne sont pas
27 vraiment nécessaires d'après ce que j'ai entendu, et (b),
28 puisque nous n'avons pas encore un plan opérationnel, envoyer ce

1 nombre d'agents dans une situation sans véritable plan sur ce
2 qu'il fallait faire avec eux était une préoccupation, c'est
3 pourquoi j'ai estimé qu'il était important de communiquer cela à
4 mes supérieurs.

5 **Me TOM CURRY** : Mais l'effet que ça a fait,
6 c'était que tout le monde a pensé que ce que demandait le chef
7 Sloly pour aider les citoyens de cette ville, et pour aider le
8 gouvernement du Canada, et pour aider son propre service de
9 police, est-ce que vous pensez que vous étiez en train de les
10 aider?

11 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Je crois que ça a
12 aidé à tout le monde d'avoir la bonne connaissance pour prendre
13 la bonne décision, avant de déployer les ressources.

14 **Me TOM CURRY** : Alors, évidemment, on sait
15 maintenant que les 1800, l'évaluation de son équipe était
16 correcte, ou même sous-évaluée. Alors c'était pas un chiffre qui
17 sortait de nulle part, et c'est pas des chiffres qui avaient été
18 doublés.

19 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Pour moi, ça semblait
20 que c'était un chiffre qui sortait de nulle part, dans une si
21 courte période.

22 **Me TOM CURRY** : Mais vous n'avez jamais pensé que
23 son équipe avait travaillé très, très fort pour aller chercher
24 ce chiffre?

25 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Non, parce qu'il n'y
26 avait pas de plan.

27 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Il ne faut pas interrompre
28 le témoin. Vous avez déjà dépassé votre temps, je suis

1 indulgent, mais il faut être juste envers le Surintendant.

2 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Dans mon expérience,
3 on a un plan en premier, après ça on ajoute les chiffres. Le
4 fait que le chiffre, si ça coïncidait avec le nombre, je ne sais
5 pas si ça avait à voir avec son plan.

6 **Me TOM CURRY** : Avez-vous le plan intégré?

7 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Non.

8 **Me TOM CURRY** : Mais est-ce que vous avez regardé
9 les chiffres proposés par son équipe?

10 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Le 9 février, lorsque
11 j'étais au centre-ville avec l'équipe de planification intégrée,
12 c'est la première fois que j'ai vu un document de trois pages,
13 avec les chiffres qu'il demandait.

14 **Me TOM CURRY** : Alors, même avant de regarder ces
15 trois pages, vous avez dit que c'était une surévaluation et que
16 c'était un chiffre valable.

17 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Je n'ai jamais
18 indiqué dans une communication que c'était une surévaluation. Je
19 voulais que notre commandant supérieur sache que quand le SPO
20 voulait établir un nombre, voici la direction donnée par leur
21 chef. Je n'ai pas dit si je trouvais ça adéquat, ou pas adéquat.

22 **Me TOM CURRY** : Mais vous avez semé un doute.

23 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : J'ai tout simplement
24 dit que je trouvais ça suspect, qu'il puisse en arriver à ce
25 chiffre-là.

26 **Me TOM CURRY** : Et vous avez donné cette
27 information au ministre, au Solliciteur général? Un chiffre... et
28 le Solliciteur général. Est-ce que vous avez vu la déclaration

1 du ministre ?

2 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : On parle de deux
3 événements distincts.

4 **Me TOM CURRY** : Alors on va passer au deuxième.
5 Est-ce que vous...

6 **COMMISSAIRE ROULEAU** : S'il vous plait, posez des
7 questions, n'essayez pas de tout manipuler, ne changez pas les
8 choses, s'il vous plait. Soyez juste envers ce témoin.

9 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Il y avait la
10 première date, pour la... c'était la journée pour la... c'était la
11 journée pour l'appel en vidéoconférence.

12 **Me TOM CURRY** : Maintenant, j'aimerais passer à la
13 déclaration du ministre.

14 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Le 2 février, j'ai
15 reçu un courriel demandant que nous ayons à la Police
16 provinciale de l'Ontario un représentant au sein des édifices
17 gouvernementaux à Toronto, et ils sont la liaison entre le
18 gouvernement et la Police provinciale de l'Ontario. Et j'ai reçu
19 un courriel de cette unité disant que le Solliciteur général
20 voulait connaître le nombre de membres de l'OPP qui étaient à
21 Ottawa depuis le début de l'événement. J'ai donc demandé à mon
22 équipe de créer un tableau qui indiquait les numéros depuis le
23 début de l'événement jusqu'au 2 février, et j'ai décrit à quoi
24 ressemblait ce tableau hier.

25 Cela comprend le nombre de personnes chargées de
26 la logistique, les membres du 24 COU, les membres de première
27 ligne, les membres de l'unité de l'ordre public. Et j'ai envoyé
28 cela par e-mail à mon surintendant principal, et puisque nous

1 sommes une organisation paramilitaire, nous suivons la chaîne de
2 commandement. Et puis je suppose qu'à partir de ce moment-là,
3 ces chiffres que j'ai obtenus ont été augmentés.

4 **Me TOM CURRY** : Et le ministre a émis un avis à
5 l'Assemblée générale et au public, et donc, les déclarations qui
6 étaient faussées?

7 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Je ne peux pas dire
8 ça.

9 **Me TOM CURRY** : Ben, il n'y avait pas 1500 membres
10 de l'OPP, de la PPO.

11 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Dans une journée,
12 lors de la réunion, il trouvait qu'il y avait 1500 membres de la
13 PPO dans les rues.

14 **Me TOM CURRY** : Et ça a eu un effet sur la GRC et
15 sur les ressources, et la façon, donc, que les services se
16 police s'occupaient de l'affaire. Ça a eu un effet sur toutes
17 ces choses-là.

18 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Moi, j'ai présenté
19 les chiffres quotidiens, avec un total. Et comment ces chiffres
20 ont été utilisés, ça s'était au-delà de mon contrôle.

21 **Me TOM CURRY** : Et quelles mesures avez-vous
22 prises pour dire au Solliciteur général que l'affirmation il se
23 fiait avait été mal interprétée?

24 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Ce n'était pas à moi
25 de contacter le Solliciteur général.

26 **Me TOM CURRY** : Et votre supérieur? L'avez-vous
27 fait?

28 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Non.

1 **Me TOM CURRY** : Maintenant, le pont. Avez-vous vu
2 la conférence de presse du 4 février, du chef Sloly.

3 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : J'ai vu la partie en
4 direct, lorsque j'étais avec monsieur Bell.

5 **Me TOM CURRY** : Alors vous vous fiez à votre
6 mémoire?

7 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, je me rappelle
8 avoir entendu ça. Et d'avoir réagi immédiatement. Et j'ai
9 contacté l'adjoint, immédiatement.

10 **Me TOM CURRY** : Mais, il n'a jamais dit qu'il
11 allait fermer les ponts. Ce qu'il a dit dans sa conférence de
12 presse, qu'il y avait... on y pensait, que les ponts et les accès
13 seraient fermés au besoin. Mais il n'a pas dit qu'il fermait les
14 ponts.

15 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : C'est ce que j'ai
16 entendu. Alors, ce qui a mené à l'appel, pour confirmer ce que
17 j'avais... peut-être que j'avais mal compris. Alors c'est pour ça
18 que j'ai appelé monsieur Bell. Est-ce que j'ai mal compris, ou...

19 **Me TOM CURRY** : Et monsieur Bell, que vous aviez
20 mal entendu, mal compris.

21 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Moi, c'était plutôt
22 les bretelles. Les ponts sont pour la Ville d'Ottawa, alors ce
23 n'était pas préoccupant. Moi c'était par rapport aux bretelles.
24 Ce n'est pas la même chose pour moi. En ce qui concerne mes
25 opérations, parce que mon opération ne couvrait pas les ponts.

26 **Me TOM CURRY** : Mais c'est parce que vous avez mal
27 compris. Il n'y a personne qui fermait les ponts. Personne qui
28 fermait les bretelles.

1 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Moi, j'ai entendu
2 très clairement qu'il y avait un plan pour fermer les bretelles,
3 et c'est ce qui a précipité mon appel à l'adjoint Bell.

4
5 **Me TOM CURRY** : Maintenant, l'équipe de liaison
6 policière, j'ai compris que beaucoup de travail a permis aux
7 membres du convoi de quitter. J'aurais dû être plus clair. Avant
8 l'ordre public et l'ordonnance, l'équipe de liaison policière
9 n'avait pas réussi à négocier une fin à la protestation.

10 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Non, la protestation
11 était encore en cours.

12 **Me TOM CURRY** : Alors cette histoire de Coventry
13 Road, ce que l'équipe de liaison policière, ce qui avait été
14 négocié, c'est que les protestataires pouvaient prendre le
15 combustible de Coventry Road et le placer ailleurs.

16 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Je n'étais pas au
17 courant des détails, parce que l'équipe de liaison policière ne
18 se rapportait pas à moi. Moi, c'était tout simplement pour le
19 désamorçage. Il y a une mauvaise avec le SPO, et pouvez-vous
20 nous aider?

21 **Me TOM CURRY** : Et lorsque mon collègue a dit, le
22 combustible à Coventry, que ça soit à Coventry ou ailleurs,
23 était une menace à la sécurité publique, non?

24 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

25 **Me TOM CURRY** : Et si l'équipe de liaison
26 policière avait réussi à négocier pour passer le combustible
27 d'un endroit à l'autre, vous pouvez comprendre pourquoi le SPO
28 était très inquiet?

1 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Je ne peux pas vous
2 en dire plus.

3 **Me TOM CURRY** : Alors, vous ne dites pas au
4 Commissaire que vous doutiez de cette décision de saisir le
5 combustible, si c'était une menace?

6 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS**: Exact. Nos équipes
7 étaient intégrées, ne se rapportaient pas à moi.

8 **Me TOM CURRY**: Et maintenant, Windsor. L'info chez
9 les PPO était pas suffisante pour empêcher la barricade à
10 Windsor.

11 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Je n'y étais pas. Je
12 n'ai pas d'information.

13 **Me TOM CURRY** : Et les ressources doivent être
14 allouées dans toute la province. Alors, lorsqu'on a vu la note
15 de service de notre collègue à Windsor, si Windsor avait
16 priorité sur Ottawa, ça c'est une décision qui est prise au
17 niveau de l'affectation des ressources?

18 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui. Il y a plusieurs
19 priorités. Et voir comment nous allons affecter les membres.

20

21 **Me TOM CURRY** : Et pour la *Loi sur les mesures*
22 *d'urgence*, la PPO et l'équipe de liaison policière, les notes
23 dépendaient du libellé sur la *Loi sur les mesures d'urgence*?

24 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Je crois que c'est
25 bien ça.

26 **Me TOM CURRY** : Merci.

27 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Et maintenant, la ville
28 d'Ottawa.

1 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me ANNE TARDIF:

2 **Me ANNE TARDIF** : Bonjour Surintendant, je suis
3 Anne Tardif, pour la ville d'Ottawa.

4 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Bonjour.

5 **Me ANNE TARDIF** : Alors je sais que vous avez vos
6 notes, et je vais vous donner des notes, mais j'ai aussi donné
7 la cote : OPP00000774. Et j'attire votre attention à la page 19,
8 le 3 février. Vous voyez la date?

9 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

10 **Me ANNE TARDIF** : L'avant-dernière entrée, voyez-
11 vous je crois que c'est 17 h 52, vous voyez ça?

12 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

13 **Me ANNE TARDIF** : Et « Surintendant Alakas, FSB »
14 en fait, c'est la dernière phrase qui m'intéresse :
15 « ... pas vraiment de plan pour eux et pas de dialogue
16 significatif avec les camionneurs ».

17 Maintenant, est-ce que c'est quelque chose que
18 vous rapportez à monsieur Alakas ou c'est le contraire?

19 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Je vais vous
20 corriger. Mon écriture, c'est « no real plan forthcoming.

21 **Me ANNE TARDIF** : Ah! D'accord. Oui, mais la
22 deuxième partie « pas de dialogue significatif avec les
23 camionneurs »?

24 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Ça, ça vient du
25 surintendant Alakas.

26 **Me ANNE TARDIF** : Et ça concerne Ottawa?

27 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

28 **Me ANNE TARDIF** : Alors le 3 février, il n'y a pas

1 de dialogue significatif avec les camionneurs Et vous décrivez,
2 vous avez décrit ce qui s'était passé le 6 février, hier et
3 aujourd'hui. Donc, l'équipe de liaison policière est allée à
4 Coventry pour négocier le retrait des combustibles et monsieur
5 Patterson a saisi le combustible et porté des accusations et que
6 l'équipe de liaison policière avait perdu toute la bonne volonté
7 et la confiance qu'elle avait réussi à avoir.

8 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

9 **Me ANNE TARDIF** : Deux jours plus tard, le
10 8 février, la police d'Ottawa a demandé au directeur de la ville
11 de rencontrer les protestataires.

12 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Je ne sais... je
13 n'étais pas au courant de cela.

14 **Me ANNE TARDIF** : Et nous avons entendu que la
15 police n'avait rien à perdre en facilitant une rencontre et que
16 ce serait un gain. Ils pourraient utiliser ça pour... comme une
17 pièce sur l'échiquier pour sortir d'Ottawa.

18 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Ce n'était pas comme
19 ça.

20 **Me ANNE TARDIF** : Que la Ville a négocié une
21 entente pour retirer les camions dans les quartiers
22 résidentiels, étiez-vous au courant?

23 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : J'ai reçu des
24 messages de notre équipe de liaison policière, à cause de
25 l'implication des dirigeants municipaux, et que ça avait un
26 impact sur notre travail.

27 **Me ANNE TARDIF** : Mais c'est parce que c'est dans
28 votre sommaire de témoignage qui est en preuve. À l'époque,

1 lorsque vous avez reçu ces inquiétudes, ces préoccupations de
2 vos agents de liaison, vous ne saviez pas que la Ville avait
3 parlé aux protestataires à la demande de la police?

4 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Non.

5 **Me ANNE TARDIF** : Au-delà de ce qui a été rapporté
6 dans les médias?

7 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Je n'étais pas au
8 courant.

9 **Me ANNE TARDIF** : Et vous ne saviez pas qu'un
10 agent supérieur du SPO était là pour négocier la logistique de
11 quand et comment les camions allaient être déplacés?

12 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Non, je n'étais pas
13 au courant.

14 **Me ANNE TARDIF** : Dans votre sommaire de
15 témoignage, vous dites que vos agents de liaison étaient
16 frustrés parce qu'ils entendaient de la part des protestataires
17 qu'ils avaient rencontré le maire et voulaient continuer à
18 rencontrer le maire. Et c'est ce que vous entendiez, le
19 15 février?

20 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

21 **Me ANNE TARDIF** : Et la preuve, à date devant la
22 Commission, c'est que les protestataires n'avaient jamais
23 rencontré le maire Watson. Vous le savez maintenant?

24 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, maintenant je
25 suis au courant.

26 **Me ANNE TARDIF** : Et maintenant, pour changer de
27 direction, on va parler des notes de la Surintendante Earley.
28 Dana Earley, c'est bien elle, n'est-ce pas?

1 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

2 **Me ANNE TARDIF** : Alors, madame Earley était à
3 Windsor?

4 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, Elle jouait mon
5 rôle, mais à Windsor.

6 **Me ANNE TARDIF** : Alors, si vous aviez eu une
7 conversation avec elle, ça aurait porté sur les ressources?
8 Parce que c'est la seule raison pour laquelle vous auriez... vous
9 lui auriez parlé, en février.

10 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

11 **Me ANNE TARDIF** : Hier, lorsqu'on vous a demandé,
12 vous disiez vous ne croyez pas avoir parlé à madame Earley à ce
13 moment-là.

14 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Ouais... non, je
15 n'avais pas de souvenirs précis.

16 **Me ANNE TARDIF** : Et en toute justesse, voyons
17 qu'il n'en est fait aucune mention dans vos notes, à l'exception
18 des mots "Dana [Earley] -" le 10 février.

19 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

20 **Me ANNE TARDIF** : Et il y avait des notes de
21 l'appel de madame Earley - OPP00004543 - Merci madame la
22 greffière.

23 Page 15, 1,5. Voici pour la date et l'heure. Vous
24 voyez en haut, 10 février 22. Vous le voyez?

25 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

26 **Me ANNE TARDIF** : Juste avant de regarder, vous
27 décrivez, dans votre témoignage, une réunion qui s'est produite
28 avec l'équipe de planification et avec la direction du SPO au

1 quartier général du SPO sur la rue Elgin, et je crois que
2 c'était le 9 février. Est-ce exact?

3 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : C'est exact. 10, 9,
4 ça a commencé à 12 h 10.

5 **Me ANNE TARDIF** : C'est la date avant le
6 10 février?

7 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

8 **Me ANNE TARDIF** : Vous avez expliqué, pendant
9 cette réunion, et je ne vais pas vous faire revoir, c'est dans
10 votre sommaire qui a été soumis. Mais si je comprends bien, le
11 surintendant Phil Lue dit au chef Sloly de mettre les freins sur
12 le plan d'application.

13 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

14 **Me ANNE TARDIF** : Et il dit qu'il peut obtenir
15 400 POU d'ici une semaine à Ottawa?

16 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Pardon, je pense que
17 c'est le sergent Darwin Tétreault, pas Phi Lue.

18 **Me ANNE TARDIF** : C'est ce que vous avez dit, mais
19 c'est Darwin Tétreault. Est-ce qu'il fait partie de la GRC?

20 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui. Il a un élément
21 d'ordre public.

22 **Me ANNE TARDIF** : Donc, on a un agent de la GRC
23 qui dit qu'il pourrait avoir 400 POU à Ottawa d'ici une semaine.
24 Donc, le 9 février, ça signifie que 400 agents POU à Ottawa vers
25 le 16 février.

26 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

27 **Me ANNE TARDIF** : Okay. Je pense qu'on l'a
28 entendu, qu'un chiffre plus élevé était nécessaire pour que le

1 convoi vienne à sa fin.

2 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui. Je crois que le
3 sergent-chef Tétreault a dit oui, commençons là, et on
4 travaillera nos partenaires du pays pour tenter d'en obtenir
5 plus.

6 **Me ANNE TARDIF** : Donc, 400, c'était le début?

7 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

8 **Me ANNE TARDIF** : Si on peut aller à 1021,
9 première indication de l'appel. Vous voyez cet appel? Je ne peux
10 pas dire que c'est de ou vers Craig Abrams, pour confirmer les
11 ressources. Et ça correspond à ce que vous nous avez dit? Un
12 appel avec le surintendant Earley. C'était pour les ressources?

13 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS**: Oui.

14 **Me ANNE TARDIF** : Et :

15 « Ottawa envoie des feuilles de ressources à EOC »

16 C'est le Centre d'urgence, l'Opération d'Urgence
17 à Orillia?

18 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, chaque région
19 avait un centre des opérations d'urgence. Donc, dans ce cas,
20 elle parle d'Orillia, parce que nous utilisons tous les deux
21 Orillia pour la logistique, pour les ressources, pour nos deux
22 opérations.

23 **Me ANNE TARDIF** : Alors vous êtes exactement où je
24 voulais dire. C'est les deux où vous essayez d'obtenir des
25 ressources.

26 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

27 **Me ANNE TARDIF** : Avant d'aller là, vous dites que
28 le surintendant Earley avait un scribe?

1 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

2 **Me ANNE TARDIF** : Donc, vous pensez que ce sont
3 des notes prises par son scribe?

4 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Je n'ai pas de
5 confirmation. Mais je suppose... peut-être que je me trompe.

6 **Me ANNE TARDIF** : Donc, à 1023 :
7 « ... aviser Abrams que Windsor est la priorité selon le chef
8 adjoint »

9 Ensuite Harkins, le sous-commissaire Harkins?

10 **Me ANNE TARDIF** : Et il est responsable des
11 services sur le terrain?

12 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, opérations sur
13 le terrain, oui.

14 **Me ANNE TARDIF** : Donc, si je lis bien, le sous-
15 chef Harkins dit que Windsor est la priorité. Est-ce que c'est
16 la façon de lire le message?

17 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : C'est ce que je lis
18 aussi.

19 **Me ANNE TARDIF** : C'est ce que cela dit. Et
20 Harkins, l'adjoint "Harkins m'a dit" -- étant le surintendant.
21 Earley -- « pour passer par le EOC ». Et vous dites que c'est ce
22 qui se passait à ce moment-là?

23 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

24 **Me ANNE TARDIF** : Donc, vous passez tous les deux
25 par le même Centre d'Opération d'Urgence pour exiger des
26 ressources pour vos opérations?

27 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

28 « ... aura une meilleure idée des ressources après avoir rencontré

1 les commandants POU. »

2 Et à 1024... 1026, je saute le 1024, vous le
3 voyez :

4 « Abrams appellera EOC pour confirmer le processus de dotation.
5 Vous êtes la priorité, nous prendrons les restes »

6 Êtes-vous d'accord que vous avez fait cet énoncé,
7 ou quelque chose de ce genre?

8 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Non, je ne me
9 souviens pas avoir dit ça.

10 **Me ANNE TARDIF** : Vous ne vous souvenez pas?

11 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Non.

12 **Me ANNE TARDIF** : Vous souvenez-vous d'une
13 discussion où Windsor était la priorité pour les ressources
14 obtenues de EOC à ce moment-là?

15 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Non, je ne me
16 souviens pas, parce que ce jour, le 10, j'ai parlé au chef
17 Pardy, on a fait des demandes de ressources, 120 agents de plus
18 venaient à Ottawa le lundi. C'est pour ça que je suis... je ne
19 suis pas certain de cette discussion sur la location des
20 ressources. Parce que j'ai demandé, on avait besoin de
21 120 autres, ce qui a été approuvé. Pour faire venir les gens à
22 Ottawa, ça prend quelques jours, il faut 120 agents de plus à
23 Ottawa.

24 **Me ANNE TARDIF** : Et à 1026, le deuxième 1026 :
25 « Abrams dit que Windsor devra vous dire ce dont vous avez
26 besoin »

27 Donc, on a trois énoncés, entre 1021 et 1026,
28 suggérant qu'on vous a informé que Windsor, mais vous le niez.

1 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : On ne m'a jamais dit
2 ça, donc je ne nie pas que ça a été dit. Mais lorsqu'on en a
3 discuté, elle m'a dit que le sous-chef disait que Windsor était
4 la priorité. D'accord si vous me dites que le sous-chef dit que
5 la priorité, Windsor, d'accord. Mais cette information, je
6 suppose, lui disait à elle. Je ne faisais pas partie de la
7 discussion.

8 **Me ANNE TARDIF** : Ce que je voulais dire, c'est
9 que le surintendant Earley vous l'a dit, que sa compréhension
10 c'est que Windsor c'était sa priorité. Je ne vous demande pas ce
11 que le sous-chef Harkins vous a dit.

12 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Selon les notes, oui
13 je l'accepte. Je l'accepte selon les notes.

14 **Me ANNE TARDIF** : Si on peut aller plus bas. Je
15 regarde le deuxième 1028, et voyez-vous Ottawa, c'est des
16 camions sur les rues transversales? vous l'avez vu?

17 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

18 **Me ANNE TARDIF** : Et vous avez dit hier que vous
19 n'aviez pas un souvenir indépendant de cet appel

20 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Non, du tout. Il y a
21 eu tellement d'appels, pendant tellement de jours, de semaines.
22 Je ne me souviens pas de celui-là en particulier.

23 **Me ANNE TARDIF** : Mais vous avez expliqué ce que
24 vous vouliez dire, peut-être. Que c'était facile de conduire si
25 on était au sud de Wellington, à l'extérieur de la zone rouge.

26 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Je pense qu'il a dit au sud
27 de la 401.

28 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : 417, Commissaire.

1 **Me ANNE TARDIF** : Sud de la 417.

2 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Selon ce que je lis,
3 et selon mon souvenir, j'ai eu des conversations générales de ce
4 qu'elle vivait, de ce que je vivais, et ce à quoi ça ressemblait
5 dans sa région, dans ma région. Et des conversations sur
6 l'impact dans la ville de Windsor en général, à cause de
7 l'endroit du pont Ambassador et ce genre de choses là. Donc je
8 pense que c'est le contexte d'où ça provient.

9 **Me ANNE TARDIF** : Donc, si je comprends bien, si
10 on était à l'extérieur du centre-ville où il y avait l'impact,
11 on pouvait bien naviguer, qui était bloqué. C'était votre
12 réponse?

13 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : C'est mon expérience.
14 Ce que j'ai pu voir en conduisant. Je suis certain qu'il y avait
15 des blocages de circulation ou la circulation était difficile
16 dans la ville, Je parle de mon expérience. Je n'ai pas vu
17 d'impact massif à l'extérieur de ce centre, dans cette zone,
18 pour ce qui est de la circulation.

19 **Me ANNE TARDIF** : Et à ce moment-là, vous saviez
20 que certains des ponts entre le Québec, Gatineau et Ottawa,
21 étaient fermés ou assujettis à des réductions de voies?

22 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Réductions de voies,
23 des fermetures complètes, je pense que c'était sur rotation,
24 selon les jours et l'heure. Parce qu'il me semble qu'il y a eu
25 des impacts pour le personnel infirmier qui essayait d'aller de
26 Gatineau à Ottawa, dans les hôpitaux. Donc, il fallait ouvrir
27 certaines voies pour que les gens puissent aller travailler.

28 **Me ANNE TARDIF** : Donc, il y avait les

1 professionnels de la santé qui avaient de la difficulté à aller
2 travailler, n'est-ce pas?

3 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : C'est ce que je me
4 souviens.

5 **Me ANNE TARDIF** : On avait des patients qui
6 avaient de la difficulté à avoir accès à leur rendez-vous, vous
7 vous souvenez de ça?

8 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Je ne me souviens
9 pas, certains chefs des hôpitaux ont indiqué que leur personnel
10 était incapable de se rendre au travail à temps, ce qui,
11 évidemment, avait des impacts opérationnels. Pour les agences et
12 leurs opérations, ce n'est pas l'OPP, on demandait à ceux qui
13 contrôlaient les ponts de part et d'autre de faire des
14 accommodements pour ça.

15 **Me ANNE TARDIF** : Il y avait des voies secondaires
16 où les camions étaient stationnés. Ils n'étaient pas sur la 417,
17 sur les ponts, ils étaient sur les rues secondaires et dans des
18 quartiers résidentiels.

19 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Il y avait peut-être
20 des appartements, lorsque vous dites résidentiels, je parle de
21 suburbain (sic), mais peut-être qu'il y avait des appartements,
22 des blocs d'appartements sur ces rues.

23 **Me ANNE TARDIF** : Donc, il y avait des camions
24 stationnés devant ces blocs d'appartement?

25 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, probablement.

26 **Me ANNE TARDIF** : Est-ce qu'ils klaxonnaient et
27 laissaient tourner leurs moteurs?

28 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, absolument.

1 **Me ANNE TARDIF** : Et on a eu des plaintes des
2 résidents dans ces voisinages. Le sous-chef Ferguson a dit qu'il
3 y avait des plaintes à ce sujet.

4 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Je l'ai entendu moi-
5 même dans mes propres visites dans des magasins. Ils me l'ont
6 dit directement.

7 **Me ANNE TARDIF** : Vous n'étiez pas à Windsor, mais
8 je crois qu'il y avait à peu près 100 camions dans le blocage de
9 Windsor.

10 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Je n'ai pas
11 participé, je ne sais pas, je ne peux pas faire..

12 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Vous dépassez de loin le
13 temps qui vous est alloué, vous devez conclure.

14 **Me ANNE TARDIF** : Pouvez-vous confirmer, je ne
15 crois pas que ce soit une contention, le blocage à Windsor était
16 plus petit du nombre de camions, à Windsor qu'à Ottawa.

17 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, absolument. Plus
18 petit.

19 **Me ANNE TARDIF** : Je veux confirmer, sous..
20 n'affecte pas la vie des gens. Vous étiez au courant que les
21 entreprises étaient impactées à Ottawa, mais je pense que vous
22 avez répondu à la question de mon collègue plus tôt, que vous et
23 le surintendant Earley avez discuté de l'impact économique du
24 blocage à Windsor, surtout en ce qui concerne le commerce
25 international.

26 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, on a discuté de
27 ce qui se passait chez elle et chez moi et mon expérience face à
28 ce qui se passait à Tyendinaga et les impacts économiques du

1 blocage de voies ferrées, ce qui était dans des circonstances
2 similaires.

3 **Me ANNE TARDIF** : Plus important qu'à Ottawa?

4 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Économiquement.

5 **Me ANNE TARDIF** : Merci beaucoup Surintendant et
6 Commissaire.

7 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Maintenant, coalition
8 d'Ottawa?

9 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me PAUL CHAMP:**

10 **Me PAUL CHAMP** : Bonjour surintendant Abrams.
11 Merci d'être à Ottawa et de répondre à ces questions pour nous
12 tous. Je suis Paul Champ, avocat pour la coalition des résidents
13 et entreprises d'Ottawa et du centre-ville d'Ottawa. J'ai
14 quelques questions pour vous. Surintendant Abrams, saviez-vous
15 combien de résidents à peu près vivaient dans la zone rouge du
16 centre-ville d'Ottawa.

17 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Pas du tout.

18 **ME PAUL CHAMP** : Si je disais 15000, à peu près?

19 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : C'est la première
20 fois que j'entends ce chiffre, mais selon le temps que j'ai
21 passé au centre-ville et le nombre d'édifices, ça semble être un
22 bon chiffre.

23 **ME PAUL CHAMP** : Et lorsque vous preniez des
24 décisions opérationnelles à Ottawa, vous saviez qu'on parlait de
25 milliers de personnes qui subissaient l'impact de ces
26 manifestants du convoi à Ottawa?

27 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Certainement, et
28 combien de gens subissaient un impact et se fiaient à mes

1 collègues. L'impact, les collègues, et ce dont ils avaient
2 besoin pour faire face à cet impact.

3 **ME PAUL CHAMP** : Et vous saviez qu'il y avait un
4 grand nombre d'entreprises au centre-ville d'Ottawa qui étaient
5 complètement fermées?

6 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, je l'ai vu moi-
7 même personnellement, dans mes propres visites à des
8 entreprises. Et j'ai vu qu'elles étaient fermées.

9 **ME PAUL CHAMP** : Et non seulement ces
10 propriétaires avaient des pertes, conséquemment, et les
11 travailleurs qui ne pouvaient pas travailler pendant ce temps-là
12 aussi, vous le saviez?

13 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, je vis à une
14 heure de la ville, j'ai de la famille, des amis qui ont subi
15 l'impact directement. Je leur ai parlé de comment ils ont dû
16 aller ailleurs à cause des klaxonnements et du roulement des
17 moteurs et des cris.

18 **ME PAUL CHAMP** : Les conditions sur les rues, vous
19 connaissiez le grand nombre de camions lourds, les klaxonnements
20 et tout ça, et d'autres conditions au centre-ville, les piles de
21 bois, le nombre de jerricans de propane, de diesel, les feux à
22 ciel ouvert, à toutes les intersections, les feux d'artifice le
23 soir, le jour. Vous connaissiez ces conditions?

24 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

25 **ME PAUL CHAMP** : Et nous avons entendu des
26 témoignages la semaine dernière, le surintendant Abrams, à
27 propos de résidents qui avaient peur que leur édifice puisse
28 être incendié, des explosions à cause du propane et de tout ça,

1 qui était partout. Et vous conveniez que c'était une crainte
2 raisonnable?

3 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, effectivement,
4 il y avait... il y a eu un incident d'incendie illégal, pas
5 nécessairement pour le convoi, mais on a vu clairement que ça
6 pouvait se produire. Oui, c'était une préoccupation valide de la
7 part des résidents.

8 **ME PAUL CHAMP** : Et selon vous, les policiers,
9 c'était le cas, n'est-ce pas Surintendant, que les policiers
10 étaient incapables de bien contrôler, prévenir la possibilité du
11 transport de ces matières explosives et ces carburants au
12 centre-ville, n'est-ce pas?

13 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : C'était certainement
14 un défi de prévenir l'écoulement de l'essence.

15 **ME PAUL CHAMP** : Ça été très difficile d'empêcher
16 l'entrée d'essence. Ça aurait pu être fait, mais ils ne le
17 faisaient pas, n'est-ce pas?

18 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Je pense que mes
19 agents ont tenté, mais ils devaient se retirer. On a fait des
20 tentatives de le faire, mais c'était très difficile.

21 **ME PAUL CHAMP** : Oui, je ne dis pas. Mais ils ne
22 pouvaient pas le faire, effectivement, ils ne pouvaient pas le
23 faire, étant donné le nombre de personnes, de policiers qui
24 étaient là, sur le terrain.

25 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, c'était
26 difficile.

27 **ME PAUL CHAMP** : C'était impossible?

28 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Je ne dirais pas que

1 c'était impossible, nos membres ont essayé, je pense qu'il y a
2 eu de l'essence qui a été saisie, je ne peux pas être certain,
3 mais de mes membres, parce que j'ai dit à mes membres, mes
4 membres étaient en unité de deux personnes, donc c'était très
5 dangereux pour leur sécurité de s'impliquer avec plusieurs
6 personnes avec des jerricans, quand il n'y en avait que deux.
7 Donc la perspective de l'OPP, je peux dire que oui, on n'a pas
8 engagé, on ne s'est pas engagé dans l'interdiction et
9 l'extraction d'essence, parce qu'on n'était pas assez nombreux.

10 **ME PAUL CHAMP** : Oui, c'est un très bon point que
11 vous venez de dire, surintendant Abrams. Ce n'était pas que pour
12 les résidents, les entreprises, c'était dangereux pour vos
13 agents, à cause des circonstances, des conditions.

14 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, mes agents ont
15 été assujettis à des agressions verbales, j'ai dû leur donner
16 des choses pour protéger leur ouïe.

17 **ME PAUL CHAMP** : À cause des vapeurs de diesel et
18 des bruits, vous avez eu des plaintes de la part de vos agents.

19 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Les klaxons, oui, les
20 gaz de diesel je ne sais pas.

21 **ME PAUL CHAMP** : Surintendant Abrams, vous avez
22 dit que le 29 janvier, c'était votre perspective et la PPO, que
23 les services n'avaient pas la capacité de mettre fin à cet
24 incident, cet événement. Est-ce que j'ai raison de le dire?

25 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Je dois vérifier mes
26 notes, ce serait la date que j'ai eu la conversation avec
27 l'agent Ferguson?

28 **ME PAUL CHAMP** : Exactement, oui.

1 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, il était clair à
2 ce moment-là qu'ils étaient incapables de faire un plan, que ce
3 n'était pas fonctionnel. Je ne sais pas si j'aurais émis
4 l'opinion qu'à cause de ce qu'elle vivait, ou voyait, qu'il
5 était impossible que les forces policières d'Ottawa puissent
6 résoudre cet événement, éventuellement. C'était une observation
7 à l'effet qu'il n'y ait pas de plan et que c'était
8 dysfonctionnel.

9 **ME PAUL CHAMP** : Mais pour que ce soit clair, même
10 si les forces policières d'Ottawa avaient un très bon plan, on a
11 entendu toute la preuve sur la difficulté d'avoir un plan
12 acceptable pour les PPO. Mais même s'ils avaient eu un plan,
13 c'était très clair, selon vous, que les forces policières
14 d'Ottawa n'avaient pas les ressources suffisantes sur le
15 terrain, pour mettre fin à cet incident.

16 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Le 29 janvier, oui,
17 ce serait un énoncé juste.

18 **ME PAUL CHAMP** : Et ça demeure votre perspective,
19 tout au long? Et c'était la réalité, ce n'était pas avant
20 l'arrivée d'autres membres qu'ils ont pu mettre fin.

21 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

22 **ME PAUL CHAMP** : Et vous avez eu une conversation,
23 le 31 janvier, avec le sous-chef Bell, où il vous a dit que les
24 forces policières d'Ottawa, à ce moment-là, envisageaient quatre
25 semaines de plans de durabilité. Vous souvenez-vous?

26 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

27 **ME PAUL CHAMP** : Et vous étiez étonné, selon moi,
28 de ça?

1 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

2 **ME PAUL CHAMP** : Vous étiez préoccupé que les
3 forces policières pensaient que ça puisse être un événement
4 prolongé, qu'ils étaient en train de gérer pendant quatre
5 semaines? C'était ce que vous aviez compris?

6 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, parce que de mon
7 expérience, on planifie en cycle de 24 heures, 48 heures, et
8 d'entendre que c'était un plan sans résolution pour au moins
9 quatre semaines, c'était étonnant pour moi, oui, de l'entendre,
10 pour cette durée. Je crois que c'est la conversation où il a
11 dit : On ne sait pas comment résoudre ça.

12 **ME PAUL CHAMP** : Et je suppose, surintendant
13 Abrams, que c'était une préoccupation pour vous? Que vous
14 pouviez voir que ça avait un impact sur les résidents au centre-
15 ville d'Ottawa, n'est-ce pas?

16 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui. Et comme j'ai
17 dit, plus le temps s'écoule dans ces événements, ça rajoute des
18 participants et rend l'effort, le travail des forces policières
19 plus difficiles. Chaque jour, chaque semaine. Le travail devient
20 plus difficile. C'est pour ça qu'on veut tenter de mettre fin à
21 ce type d'événements le plus tôt possible.

22 **ME PAUL CHAMP** : Oui, bien sûr. Et ça m'amène à un
23 autre point, surintendant Abrams. On a beaucoup entendu de
24 témoignages de votre part sur la fermeture des voies d'accès de
25 la 417 et la DPPPO ne préférait pas cette option, n'est-ce pas?
26 Vous vouliez permettre aux camions de continuer à venir à Ottawa
27 dans les fins de semaine subséquentes?

28 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Après l'arrivée

1 principale, on était content de travailler avec nos partenaires,
2 nos propres partenaires au sein de la province d'Ontario pour
3 dire il y a tant de camions qui viennent à Ottawa. On était
4 content de communiquer avec eux d'abord, pour dire : Voyez, il
5 n'y a plus de place au centre-ville, vous ne pouvez plus tenter
6 de venir à Ottawa. Allez à Casselman ou à d'autres endroits. On
7 essayait de communiquer comme ça avec ces gens-là.

8 **ME PAUL CHAMP** : Les PLT ?

9 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui. Si ça ne
10 réussissait pas, oui, les forces policières d'Ottawa disaient :
11 « PPO, pourriez-vous fermer telle voie, ou telle voie, parce
12 qu'il n'y a plus de possibilité d'accepter ces véhicules. Ça va
13 causer le chaos dans la circulation. Alors est-ce qu'on peut
14 leur dire d'aller à telle sortie ? » La seule façon de les
15 envoyer à telle sortie, c'était de fermer une sortie. On le
16 faisait de temps en temps, mais on n'appuyait pas de fermer
17 complètement, 24/7, toutes les sorties.

18 **ME PAUL CHAMP** : Alors si je comprends bien, vous
19 dites que la PPO travaillait avec le SPO pour identifier pour
20 identifier les meilleures routes pour les camions qui allaient
21 au centre-ville, s'ils pouvaient. Pour minimiser l'impact sur la
22 ville.

23 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Une fois que la
24 protestation était bien établie, on était rendus à la deuxième,
25 la troisième semaine, l'idée que si un camion voulait aller au
26 centre-ville, on l'arrêterait et on arrêterait la personne.
27 Parce que l'intention c'était de participer à ce qui se passait
28 au centre-ville, et ils étaient arrêtés pour méfaits. Et à la

1 deuxième, troisième semaine, si on voyait un convoi en pleine
2 nuit, avec l'intention de venir à Ottawa, on allait surveiller
3 ce convoi et communiquer avec eux : N'allez pas au centre-ville,
4 voici les risques, car vous voulez participer à un événement
5 illégal. Et si vous prenez une autre bretelle pour aller au
6 centre-ville, nous allons vous arrêter.

7 **ME PAUL CHAMP** : Mais ça, c'était seulement les
8 quatre ou cinq derniers jours. Lorsqu'il y avait une tentative
9 de mettre fin à tout ça.

10 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, oui. Alors je ne
11 voulais pas faire une grande déclaration qui disait qu'on allait
12 faciliter l'arrivée des camions. Non. Un moment donné, on allait
13 faire le contraire.

14 **ME PAUL CHAMP** : Oui, mais ça, on était rendus le
15 16 ou le 17 février. Les week-ends du 5, 6 et le 12, il y avait
16 des grandes pancartes sur l'autoroute : « Convoi, par ici ».

17 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, oui, c'est parce
18 que vous avez dit au début, vous donniez l'impression qu'on
19 allait permettre les camions tout le long de l'événement.

20 **ME PAUL CHAMP** : Mais monsieur, je ne sais pas si
21 vous pouvez apprécier comment les gens d'Ottawa se sentaient,
22 lorsque l'OPP mettait des grosses pancartes qui disaient
23 « Convoi par ici ». Comme si c'était une bienvenue.

24 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, je peux
25 l'apprécier. Mais on dépendait du SPO pour dire voici où les
26 camions doivent aller. Et voici où ils peuvent rester. Alors, on
27 faisait ce qu'on nous demandait pour faciliter le mouvement des
28 camions. Mais j'apprécie, je comprends.

1 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Vous n'avez plus de temps.
2 Dans mes notes, vous aviez 10 minutes.

3 **ME PAUL CHAMP** : Donc, moi j'ai 15, est-ce que je
4 peux vous poser une dernière question?

5 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Oui, allez-y.

6 **ME PAUL CHAMP** : Surintendant Abrams, vous nous
7 avez dit que vous aviez fait rapport au commissaire Carrique et
8 au sous-commissaire Harkins au sujet de vos observations et vos
9 préoccupations concernant le centre-ville d'Ottawa – ou excusez-
10 moi, concernant la police d'Ottawa et la manière dont elle s'y
11 prenait efficacement. Vous auriez supposé qu'ils auraient
12 signalé cela jusqu'au Solliciteur général?

13 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Non, parce que je ne
14 connais le niveau de communication avec le Solliciteur général.
15 J'en sais rien.

16 **ME PAUL CHAMP** : Mais vu vos observations, les
17 défis de taille pour le SPO, à cause des problèmes que vous
18 voyiez au commandement supérieur et les ressources de base,
19 saviez-vous... est-ce que la PPO aurait rapporté ça à la
20 Commission civile ou à la Commission du service de police
21 d'Ottawa, pour que des actions puissent être prises pour aider
22 le SPO ou le guider vers une réponse plus efficace?

23 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Non, je n'ai jamais
24 été impliqué dans ces conversations semblables.

25 **ME PAUL CHAMP** : Mais savez-vous si ça a été une
26 considération?

27 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Moi, je n'étais pas
28 du tout au courant.

1 **ME PAUL CHAMP** : Merci

2 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Maintenant, le procureur ou
3 la procureure de la province de la Saskatchewan.

4 **Me MICHAEL MORRIS** : Merci Commissaire.

5 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me MICHAEL MORRIS:**

6 **Me MICHAEL MORRIS**: Bonjour, est-ce que vous
7 m'entendez bien à Ottawa? Je suis Mike Morris, et je suis le
8 procureur pour la Saskatchewan . Nous avons environ cinq
9 minutes, plus ou moins, donc ce ne sera pas trop long. Mes
10 questions sont quand même assez directes.

11 Êtes vous d'accord pour dire que les agents de la
12 PPO ont l'autorité pour appliquer le *Code criminel* et aussi le
13 *Code de Sécurité routière*?

14 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

15 **Me MICHAEL MORRIS** : Ais-je raison de dire que les
16 agents de la PPO ont toujours eu cette autorité, y compris dans
17 la ville d'Ottawa?

18 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui. Ils sont
19 assermentés à titre d'agents, dans la province d'Ontario.

20 **Me MICHAEL MORRIS** : Alors, logiquement, les
21 agents de la PPO n'ont pas besoin d'une *Loi sur les mesures*
22 *d'urgence* afin d'agir?

23 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Exactement. Pour le
24 *Code criminel*, le *Code de la Sécurité routière*, nous avons
25 autorité dans toutes les villes de l'Ontario.

26 **Me MICHAEL MORRIS** : Êtes-vous d'accord pour dire
27 que bloquer une route publique de façon intentionnelle avec un
28 véhicule est une infraction en vertu du *Code criminel*?

1 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

2 **Me MICHAEL MORRIS** : Et est-ce que c'est aussi un
3 délit de méfait?

4 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

5 **Me MICHAEL MORRIS** : Est-ce que c'est aussi une
6 violation, une infraction du *Code de la Sécurité routière*?

7 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

8 **Me MICHAEL MORRIS** : Alors on a entendu parler
9 d'un incident sur le chemin Coventry, et j'ai compris que ça,
10 c'était le 6 février?

11 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

12 **Me MICHAEL MORRIS** : Et je comprends que le SPO a
13 arrêté un nombre de personnes, par rapport au combustible qui
14 était amassé au site.

15 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, j'ai été informé
16 de ça.

17 **Me MICHAEL MORRIS** : Connaissez-vous la nature de
18 l'infraction? Le délit?

19 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : On m'a dit qu'ils ont
20 arrêté pour un délit de méfait.

21 **Me MICHAEL MORRIS** : Et aussi aidé au méfait qui
22 avait eu lieu au centre-ville d'Ottawa, dans la zone
23 d'occupation?

24 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : C'est ma
25 compréhension, oui.

26 **Me MICHAEL MORRIS** : Si ces gens-là étaient en
27 train de commettre des crimes, est-ce que la PPO aurait eu la
28 même autorité de les arrêter, tout comme la SPO?

1 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, le *Code criminel*
2 s'applique à tous les corps policiers.

3 **Me MICHAEL MORRIS** : Alors s'ils avaient des
4 motifs raisonnables pour les arrêter, donc ils avaient la
5 capacité de le faire. Et ce serait dont un délit pour fournir du
6 combustible qui étaient en train de barricader les rues.

7
8 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Si leurs agents
9 étaient justifiés, en pensant que c'était une infraction, ils
10 avaient l'autorité de le faire.

11 **Me MICHAEL MORRIS** : Or, à ce moment-ci, on a
12 entendu pas mal de preuves comme quoi il y avait beaucoup de
13 camions dans le centre-ville d'Ottawa. Est-ce qu'il y avait des
14 points de vérification pour les véhicules qui entraient au
15 centre-ville, avant l'invocation de la *Loi sur les mesures*
16 *d'urgence*?

17 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Des points de
18 vérification qui menaient au centre-ville?

19 **Me MICHAEL MORRIS** : Oui, monsieur.

20 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Je peux seulement
21 vous dire ce que mes agents ont fait. Nous, non, je ne sais pas
22 au niveau du SPO ou du MTO, Il y a eu une discussion, je sais
23 qu'ils faisaient des vérifications de sécurité, mais mes membres
24 n'ont jamais été impliqués dans des points de vérification.

25 **Me MICHAEL MORRIS** : Savez-vous s'il y a eu des
26 fermetures de rues ou des diversions avant l'invocation de la
27 *Loi sur les mesures d'urgence* , spécifiquement pour empêcher les
28 véhicules d'entrer au centre-ville d'Ottawa?

1 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, je peux dire que
2 oui, parce que tôt dans l'événement, c'était les régions où on
3 était présent. Et lorsque j'ai vérifié, ils s'assuraient que
4 certaines rues étaient fermées au centre-ville. Alors il y avait
5 des barrières de ciment et d'autres c'était des agents de police
6 et leurs véhicules de patrouille.

7 **Me MICHAEL MORRIS** : Alors, ça c'était une
8 décision du SPO?

9 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Du SPO ou de la ville
10 d'Ottawa, qui a aussi l'autorité de le faire, par rapport à
11 leurs propres rues.

12 **Me MICHAEL MORRIS** Est-ce que j'ai bien compris,
13 je crois que vous avez dit qu'il y avait eu des fermetures de
14 rues et des rues qui avaient été barricadées avant le
15 14 février, avant l'invocation de la loi?

16 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

17 **Me MICHAEL MORRIS** : Si possible, j'aimerais vous
18 parler d'une manifestation qui a eu lieu à Ottawa, au mois
19 d'avril. C'était la manifestation Rolling Thunder.

20 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Il va falloir que ça soit
21 très vite, parce que déjà vous n'avez plus de temps.

22 **Me MICHAEL MORRIS** : Alors je serai rapide,
23 monsieur le commissaire.

24 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, je suis au
25 courant, et j'étais commandant stratégique pour cet événement
26 aussi. Et je comprends qu'il n'y a pas eu de lois d'urgence,
27 lors du Rolling Thunder?

28 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Exact.

1 **Me MICHAEL MORRIS** : Et les points de
2 vérification, ou les accès contrôlés, ça a été utilisé pour le
3 Rolling Thunder, n'est-ce pas?

4 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, mes membres ont
5 été utilisés à peu près dans le même contexte pour faire des
6 points de circulation et restreindre la circulation dans
7 certaines rues

8 **Me MICHAEL MORRIS** : Et Rolling Thunder a été bien
9 géré et ça s'est bien terminé?

10 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, moi je dirais
11 bien que c'est un événement réussi.

12 **Me MICHAEL MORRIS** : Merci monsieur. Je n'ai plus
13 de questions.

14 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci. Et maintenant, JCCF
15 Democracy Fund.

16 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me ALAN HONNER:**

17 **Me ALAN HONNER** : Bonjour, je suis Alan Honner, je
18 suis un procureur pour JCCF Democracy Fund. Plus tôt ce matin,
19 le procureur pour le Canada nous a parlé de lignes directrices
20 pour le remorquage. Et vous ne pouviez pas commenter là-dessus.
21 Alors, si vous ne pouvez pas commenter sur cette question-ci, ça
22 va... Mais aviez-vous que le 13 février 2022, avant l'invocation
23 de la loi, la PPO avait confirmé que sept entreprises de
24 remorquage étaient prêtes à fournir des services avec
25 34 camions, qui étaient disponibles à la PPO?

26 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Non, je n'aurais pas
27 été au courant. Parce que ce ne faisait pas partie de mon
28 ressort.

1 **Me ALAN HONNER** : Donc, on posera la question à
2 quelqu'un d'autre. Maintenant, le document, un autre document de
3 la PPO' c'est le rapport institutionnel de la PPO. Et on va
4 passer à la page 36. Et pour vous situer, c'est le rôle de la
5 PPO, et la réponse policière aux barricades d'Ottawa. Alors vous
6 voyez le tableau, alors donc, les agents de première ligne qui
7 ont été fournis au SPO.

8 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, je vois ça.

9 **Me ALAN HONNER** : Vous remarquez, premièrement,
10 ces chiffres semblent... est-ce que ça reflète bien les agents qui
11 ont été affectés?

12 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui. Et il faut aussi
13 préciser, quand il parle d'agents de première ligne, c'est
14 strictement ces agents-là. C'est pas l'unité de l'Ordre public
15 ni les agents de renseignements ou aviation. Il y a d'autres
16 ressources de l'PPO qui ont été utilisés qui ne sont pas ici,
17 dans le tableau.

18 **Me ALAN HONNER** : Merci, mais je vois que les
19 agents de première ligne, le nombre augmente, le 16, le 18, de
20 façon significative. Et vous êtes d'accord avec ça. Parce que
21 c'est au tableau.

22 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui.

23 **Me ALAN HONNER** : Et si on remonte à la page 35,
24 surintendant, êtes-vous d'accord pour dire qu'une des raisons
25 pour laquelle ces agents ont pu être déployés à Ottawa à ce
26 moment-là, c'est parce que des ressources ont été prises de
27 Windsor?

28 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, j'imagine qu'il

1 y avait plus de ressources de Windsor, mais la raison de
2 l'augmentation en nombre, c'était pour appuyer tous ces points
3 de circulation qui avaient besoin d'être... afin de soutenir les
4 plans de l'Unité de l'Ordre public. Je ne peux donc pas dire que
5 l'augmentation que vous voyez sur le graphique est directement
6 liée à la fin de l'événement de Windsor. C'était plus lié à des
7 problèmes opérationnels et à des plans ici à Ottawa.

8 **Me ALAN HONNER** : Et si on passe au 15 février :
9 « ... alors le SPP, PPO et GRC et leurs unités de planification
10 étaient intégrées à la GRC ».

11 Et au prochain paragraphe :
12 « ... après la réouverture du pont Ambassador, 400 membres de la
13 PPO ont été rapidement déployés de l'autre bout de la
14 province ».

15 Alors il y en a qui sont allés à Ottawa, d'autres
16 qui sont allés ailleurs.

17 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Exact. Et c'était à
18 l'époque où nous évoquions que la plupart de ces 400 agents
19 supplémentaires étaient des agents de première ligne, et au sein
20 de l'OPP, la composante des agents de première ligne à Windsor
21 n'était pas aussi forte. Nous avons une plus grande composante
22 de l'unité de l'ordre public à Windsor, donc les 400 membres de
23 l'unité supplémentaires, c'étaient des membres de première ligne
24 qui venaient de partout dans la province, et c'est pourquoi nous
25 avons dû reporter la formation en bloc et annuler les congés
26 discrétionnaires pour pouvoir envoyer des agents de ce nombre à
27 Ottawa.

28 **Me ALAN HONNER** : Je n'ai presque plus de temps,

1 mais êtes-vous d'accord pour dire que les raisons de ce
2 redéploiement de ces premières lignes à Windsor, ça n'avait rien
3 à voir avec la *Loi sur les mesures d'urgence*? Et ça se serait
4 produit quand même?

5 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Je n'ai pas compris.

6 **Me ALAN HONNER** : Diriez-vous que les déploiements
7 de ces agents de première ligne à Ottawa et l'augmentation du
8 nombre, le 16 et le 18, n'étaient pas directement liés à
9 l'évocation de la *Loi sur les mesures d'urgence*? C'est quelque
10 chose qui aurait eu lieu quand même?

11 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Oui, je suis
12 d'accord. C'était lié à un plan opérationnel qui avait besoin de
13 plus d'appui et de soutien.

14 **Me ALAN HONNER** : Et ça, c'était le plant
15 opérationnel du 13 février?

16 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Je n'ai jamais vu le
17 plan, alors je ne suis pas certain quant à la date, mais c'était
18 le plan de l'équipe de planification... de mobilisation, je ne
19 suis pas certain du titre.

20 **Me ALAN HONNER** : Mais ce plan était en place
21 avant que la *Loi sur les mesures d'urgence* soit invoquée?

22 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Je sais qu'ils y
23 travaillaient, parce que l'équipe de planification intégrée est
24 arrivée le 9 février, ils ont commencé leur travail le 10 et le
25 11, et la loi était en vigueur le 14. Parce que je n'étais pas
26 de ce côté-là et je ne faisais pas partie de cette équipe, je
27 peux vous dire exactement à quelle date ce plan a été finalisé.

28 **Me ALAN HONNER** : Bon ça va. J'imagine que le

1 surintendant-chef Pardy va nous en parler. Je n'ai plus de
2 questions.

3 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Des questions de la part de
4 la PPO? Un réinterrogatoire?

5 **--- RÉ-INTERROGATOIRE PAR Me ÉRIC BROUSSEAU**

6 **ME ERIC BROUSSEAU** : Une série de questions.
7 Surintendant Abrams, vous avez dit qu'à la rencontre du
8 9 février, et en contre-interrogatoire on vous a parlé de Darwin
9 Tetreault et la demande pour 400 agents. Pouvez-vous nous dire
10 s'il y avait un autre engagement qui avait été demandé à cette
11 réunion?

12 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Je ne me souviens pas
13 d'avoir parlé de l'engagement de l'Unité d'Ordre public. Il y en
14 avait déjà pas mal dans la ville. La discussion, c'était surtout
15 comment avoir d'autres unités. Mais lors de cette rencontre au
16 bureau central de la SPO, je ne sais pas, moi, je ne m'en
17 rappelle pas.

18 **ME ERIC BROUSSEAU**: Okay, merci.

19 **COMMISSAIRE ROULEAU**: Bon, alors ça complète votre
20 interrogatoire et votre contre-interrogatoire, Merci beaucoup de
21 vous êtes présenté, et merci de votre témoignage. Alors, vous
22 pouvez vous retirer.

23 **SURINTENDANT CRAIG ABRAMS** : Merci Commissaire.

24 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Alors, écoutez, je pense que
25 là, tout le monde a droit à une pause, Donc, nous allons faire
26 la pause jusqu'à midi 05, et on reviendra. Et on passera au
27 prochain témoin, le surintendant en chef Pardy.

28 **LA GREFFIÈRE** : La Commission est suspendue pour

1 15 minutes.

2 --- L'audience est suspendue à 11 :49

3 --- L'audience est reprise 12 :06

4 **LA GREFFIÈRE** : La Commission reprend.

5 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Bonjour, bon après-midi. Il
6 y a un autre témoin?

7 **--- SURINT. PR. CARSON PARDY, Assermenté :**

8 **--- INTERROGATOIRE EN CHEF PAR Me FRANK AU :**

9 **Me FRANK AU** : Merci monsieur le commissaire.
10 Frank Au, avocat principal pour la Commission. Notre prochain
11 témoin est le chef surintendant Pardy.

12 **LA GREFFIÈRE** : Surintendant, allez-vous jurer sur
13 un document religieux ou affirmer?

14 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Jurer.

15 **LA GREFFIÈRE** : Pour le dossier, donnez-nous votre
16 nom et épelez-le.

17 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Pardy, nom de famille
18 Pardy, P-A-R-D-Y.

19 **LA GREFFIÈRE** : Affirmez-vous solennellement, vous
20 le jurez? Ah! Désolée, vous jurez sur un document religieux ou
21 l'affirmez?

22 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, je peux jurer.

23 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Sur un document religieux?
24 La Bible?

25 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, la Bible.

26 **La GREFFIÈRE** : Jurez-vous que le témoignage que
27 vous donnerez à cette Commission sera la vérité, toute la
28 vérité, rien que la vérité? Que Dieu vous vienne en aide.

1 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Je le jure.

2 **Me FRANK AU** : Bonjour. Assoyez-vous s'il vous
3 plait. Chef sur Pardy, vous souvenez-vous être allé à deux
4 entrevues avec moi-même et mes collègues de la Commission cet
5 été?

6 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

7 **Me FRANK AU** : Et après les entrevues, nous vous
8 avons fourni un sommaire des entrevues?

9 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

10 **Me FRANK AU** : Est-ce que je peux faire apparaître
11 WTS00000033? Chef Pardy, voici le sommaire que nous vous avons
12 envoyé pour votre examen?

13 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Une version, oui.

14 **Me FRANK AU** : Vous avez approuvé la version.

15 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

16 **Me FRANK AU** : Pour adopter le contenu dans son
17 intégrité. Y a-t-il des changements, des corrections à faire?

18 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Comme tous les
19 documents, le contexte est important, je suis persuadé que ce
20 sera témoigné en preuve.

21 **Me FRANK AU** : Chef surintendant Pardy, vous avez
22 récemment pris votre retraite, après avoir servi plus de 30 ans
23 dans les Forces OPP.

24 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : 36 et demi. J'ai
25 commencé ma carrière policière en '86, j'ai quitté mon devoir
26 actif le 15 juillet, retraite officielle depuis trois semaines.

27 **Me FRANK AU** : Seulement trois semaines?
28 Félicitations! Vous étiez ancien commandant d'Incidents

1 Critiques ?

2 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

3 **Me FRANK AU** : Et pendant votre carrière, vous
4 avez travaillé plusieurs années dans la RCM, sur les événements
5 majeurs ?

6 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : J'ai passé 28 ans de
7 ma carrière dans l'OPP, 6 avec la GRC au Nouveau-Brunswick. Mais
8 mes 30 années de carrière à la Police provinciale de l'Ontario,
9 dont 28 ont été passées dans 3 régions de l'Est de l'Ontario
10 dans divers rôles. Et dans les 12 dernières années de ma
11 carrière, j'étais dans un rôle de leadership. Comme
12 surintendant, j'ai fait beaucoup de travail dans la Capitale
13 nationale, avec les événements majeurs, les visites
14 présidentielles, les sommets, la Fête du Canada, oui.

15 **Me FRANK AU** : Et pendant votre carrière, avez-
16 vous coopéré fréquemment avec des membres des forces policières
17 d'Ottawa.

18 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, monsieur.

19 **Me FRANK AU** : Et que connaissez-vous de leur
20 réputation, pour la gestion, la réponse à des événements à
21 grande échelle, comme des manifestations ?

22 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Première classe !

23 **Me FRANK AU** : Première classe ?

24 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

25 **Me FRANK AU** : Connaissez-vous des changements
26 dans les dernières années à l'OPS qui pourrait affecter leur
27 capacité de répondre à ce genre d'événements.

28 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Dès mon arrivée avec

1 l'équipe de planification intégrée, j'ai posé la question, que
2 se passe-t-il? Qu'est-ce qui vous est arrivé? Et la pandémie a
3 eu un impact, les retraites, les gens qui passent à autre chose,
4 le manque d'événements majeurs pour garder ses compétences à la
5 fine pointe, mesures d'urgence, prévention des crimes.

6 Personne ne veut payer quand rien ne se passe,
7 c'est partout, dans tous les secteurs. Mais il y a eu un creux,
8 peut-être depuis 2016, pour ce qui est des grands événements, à
9 Ottawa. Donc, il y a eu le passage du temps, rien de majeur ne
10 s'est produit et Ottawa est renommé pour des manifestations
11 quotidiennes, d'une part ou d'autres.

12 **Me FRANK AU** : Je vous ramène à janvier et
13 février. En janvier de cette année, vous étiez le commandant de
14 la région nord-est de la PPO?

15 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Exact.

16 **Me FRANK AU** : Et en février, on vous a demandé
17 d'être à la tête du groupe de planification intégrée pour aider
18 les forces policières d'Ottawa?

19 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

20 **Me FRANK AU** : Parlons de cette affectation. Votre
21 rôle de chef dans le groupe de planification intégrée. Quand
22 vous a-t-on demandé d'être à ce poste?

23 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : C'était en soirée du
24 7 février, j'ai reçu un appel de mon superviseur, le chef-
25 adjoint Chris Harkins, qui disait qu'il créait une équipe pour
26 aller à Ottawa, pour aider Ottawa, et m'a demandé si je serais
27 intéressé d'être à la tête de cette équipe. Il croyait que je
28 convenais bien, à cause de mon expérience. Il m'a donné

1 10 secondes pour dire oui. J'ai accepté l'affectation, et ce
2 soir même, j'ai fait ma valise et me suis rendu à Orillia pour
3 un breffage le lendemain matin.

4 **Me FRANK AU** : Et le lendemain matin, le breffage
5 était à quelle heure?

6 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Je crois qu'il était,
7 quoi, 9 heures, dans le bureau du Commission.

8 **Me FRANK AU** : Qui était là?

9 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Commissaire Carrique,
10 sous-commissaire Harkins et surintendant Mike McDonnell, et
11 surintendant Craig Abrams étaient en vidéo. Le chef exécutif du
12 Commissaire, je ne suis pas certain.

13 **Me FRANK AU** : Ce matin, nous avons entendu le
14 surintendant Abrams. Est-ce qu'on peut afficher OPP00000792,
15 s'il vous plait? Maintenant, Chef Pardy, nous avons – la
16 Commission a reçu un *Will Say* qui va être montré à l'écran. Je
17 voulais juste vous demander, est-ce que vous vous souvenez quand
18 ce *Will Say* a été préparé pour la première fois?

19 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Ça a débuté quand
20 j'étais encore à Ottawa.

21 **Me FRANK AU** : Quand, à Ottawa?

22 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Pendant le mois de
23 février. Mon superviseur Harkins a dit qu'on commence à
24 réfléchir, préparer un état de la situation pour les événements
25 et la conclusion à Ottawa. J'ai débuté, avec les intentions de
26 me rattraper, de rester à jour. Mais en quelques heures, mon
27 horaire a été débordé. J'ai fait une page pendant que j'étais à
28 Ottawa et j'ai terminé lorsque je suis retourné à North Bay pour

1 mes tâches régulières.

2 **Me FRANK AU** : Quand avez-vous terminé?

3 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Première semaine de
4 mars.

5 **Me FRANK AU** : Parlez-nous de la nature de votre
6 affectation. Quel était le mandat?

7 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Le mandat était de
8 fournir du soutien aux forces policières d'Ottawa. On m'a donné
9 une marge de manœuvre, de demander selon j'avais besoin. J'ai
10 reçu, dès le début du déploiement jusqu'à la conclusion du
11 déploiement, ce genre de soutien, non seulement de mon
12 organisation, parce que j'étais un agent de la PPO, à la tête
13 d'une équipe intégrée de plusieurs organisations. Donc, ce
14 n'était pas seulement que pour l'OPP, mais j'ai eu un soutien
15 incroyable afin de m'assurer qu'on ait ce dont on avait besoin,
16 en comprenant la complexité des événements à Ottawa. Et les
17 événements qui évoluaient provincialement et nationalement.

18 **Me FRANK AU** : Vous commencez à dire ce qui
19 s'était passé à 9 heures, dans un breffage avec le commissaire
20 de l'OPP. Parlez-nous de ce breffage, de quoi avez-vous discuté?

21 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : J'ai reçu un aperçu du
22 superintendant Abrams sur l'état des choses à Ottawa,
23 l'inquiétude, qu'il n'y avait pas de plan, qu'il demandait
24 beaucoup de ressources, mais qu'il n'y avait pas de plan concret
25 sur l'utilisation de ces ressources ; dysfonction, manque de
26 confiance et de foi démontrées par le public. Le narratif dans
27 les médias était biaisé, il n'y avait pas - pour ce qui est de
28 la manifestation - par les manifestants en général. C'était une

1 crise, à Ottawa.

2 **Me FRANK AU** : Vous avez dit plus tôt que le but
3 était de soutenir, d'appuyer.

4 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : La phrase la plus
5 commune pendant mon mandat, que j'ai exprimée à Ottawa, avec
6 l'exécutif en chef, les agents, c'est qu'on est ici pour aider.

7 **Me FRANK AU** : Quel genre d'aide?

8 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : On était là pour aider
9 à bâtir et à compléter tous les plans, les directives qu'ils
10 avaient Il n'y a jamais eu l'intention - et c'était explicite
11 dans mon affectation, on n'était pas là à Ottawa pour se charger
12 du commandement et du contrôle de l'événement. On était là pour
13 soutenir, dans un rôle de soutien. Il y avait le but d'intégrer,
14 d'unifier le commandement, les commandements. C'est un événement
15 qui dépassait clairement la capacité d'une seule organisation,
16 de par sa taille. Et la nécessité de ressources dépassait de
17 loin ce que les forces policières d'Ottawa pouvaient fournir. Et
18 dans mon monde, c'est généralement le lancement de la création
19 d'un commandement unifié, intégré avec d'autres. Donc, c'était
20 la cible. D'aller là pour avoir une équipe de gens dévoués, dont
21 je ne connaissais qu'une personne, qui m'était affectée.

22 J'allais rencontrer ces gens ce soir-là, à mon
23 arrivée. On m'a donné un contact avec la force policière
24 d'Ottawa et plus tard, ce matin, j'ai sauté dans mon auto et je
25 me suis rendu, j'ai passé les quatre prochaines heures au
26 téléphone.

27 **Me FRANK AU** : Donc, vous étiez à Orillia à
28 9 heures et à 17 h 35, vous étiez dans une réunion avec les

1 membres de l'OPS.

2 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, c'est ça.

3 **Me FRANK AU** : Qui avez-vous rencontré?

4 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Quelqu'un prenait un
5 procès-verbal. Le sous-chef Trish Ferguson - que je
6 connaissais - était à la réunion, surintendant Patterson. Il y
7 avait d'autres gens avec eux, en téléconférence, en
8 vidéoconférence et en présence. Et initialement, même dans mon
9 propre procès-verbal, le chef Sloly était présent à la réunion,
10 parce que c'était sur invitation, mais il ne s'est pas rendu
11 parce qu'il y avait des problèmes, une urgence familiale.

12 **Me FRANK AU** : Il était en retard?

13 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Non, je ne me souviens
14 pas et ce n'est pas dans le procès-verbal, qu'il y ait des
15 commentaires ou quoi que ce soit de la part du chef. De ce que
16 je me souviens, il ne s'est pas joint à la réunion. Pas du tout.
17 Il avait une urgence familiale.

18 **Me FRANK AU** : Le sous-chef Ferguson, de l'OPS,
19 hier, a dit que l'ancien chef était en retard, mais qu'il
20 s'était joint par téléconférence ou autrement, à distance.

21 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, c'est tout à fait
22 possible. J'ai revu le procès-verbal de la réunion et lorsqu'on
23 regarde tous les procès-verbaux, tout au long de l'événement,
24 c'est très clair dans mon opinion qu'il n'y avait pas
25 d'indication, dans ce procès-verbal, mais c'est tout à fait
26 possible qu'il s'y soit joint. Tout à fait.

27 **Me FRANK AU** : Si on regarde cette déclaration, à
28 la prochaine page, voilà, on voit le premier point foncé :

1 L'équipe de planification a tenu sa première réunion à 17 h 35
2 de la GRC [quartier général] avec le SPO (tous les SPO étaient
3 en vidéo ou conférence téléphonique). Notez également que
4 l'avocate du SPO, Christiane Huneault était présente..."

5 Vous souvenez-vous d'elle, de sa présence par
6 vidéoconférence?

7 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

8 **Me FRANK AU** : D'accord. Parlons de ce qui a été
9 abordé à cette réunion. Dites-nous ce qui s'est passé.

10 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Nous avons commencé la
11 réunion en nous présentant, en présentant ceux qui étaient dans
12 mon équipe. Mon équipe arrivait à Ottawa, on avait l'inspecteur
13 Tim Skinner, de York, un planificateur d'Orillia, Brad Taylor
14 était là, le surintendant Phil Lue de la GRC, le sergent Darwin
15 Tétreault, de la GRC aussi était là.

16 On a donné nos objectifs, on avait besoin d'un
17 plan, il faut le bâtir, le renforcer, miser, tabler sur ce qui
18 existe déjà, vos objectifs et ils ont fait un aperçu de leur
19 concept d'opérations pour l'occupation. Et c'était, ça, concept
20 d'opérations.

21 On avait beaucoup de questions, nous avons reçu
22 une mise à jour du surintendant Patterson, il était le
23 commandant des incidents, sur ce qu'il y avait, sur l'horizon,
24 peut-être les dérangements et des stratégies potentielles pour
25 le centre-ville. On écoutait très attentivement pour savoir
26 notre but, du début à la fin de la réunion, c'était apprendre
27 autant que possible. On ne peut aider que lorsqu'on comprend
28 réellement les besoins et de comprendre ces besoins.

1 On a quitté la réunion avec un engagement de la
2 part des forces policières d'Ottawa, qui nous fourniraient des
3 plans. On a demandé des versions électroniques, peu importe, ce
4 qu'ils pouvaient nous envoyer, ça pourrait aider. Très utile
5 pour voir ce qu'ils ont exactement sur papier comme plan et ce
6 que nous, nous pourrions raisonnablement faire pour compléter ce
7 plan. Il était critique pour nous d'avoir accès à elles, les
8 forces policières d'Ottawa. Ils sont là, on est là pour
9 travailler avec eux, pour surmonter ça, on voulait établir une
10 liaison qui avait l'autorité d'accès et fournir de l'information
11 qu'il nous fallait.

12 **Me FRANK AU** : Y avait-il des discussions à cette
13 réunion sur la nature de l'intégration entre l'OPS et le groupe
14 que vous représentiez?

15 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Ça a été soulevé par
16 moi, à cette réunion s'ils considéraient l'intégration..

17 **Me FRANK AU** : Okay.

18 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : ...ou le commandement
19 uniformisé. Il y avait des avantages inhérents. Dans mon
20 expérience, dans presque tous les événements majeurs où j'ai
21 participé, ce avec quoi on se ramassait avec Ottawa, ça a
22 toujours été mon expérience. Que ce soit une visite
23 présidentielle, il y a l'administration policière ou la GRC, à
24 cause de leur responsabilité de protéger les personnes
25 internationales, qui découlent de la loi.

26 Mais lorsqu'on fait appel à plusieurs
27 organisations pour participer à une même opération, leur
28 structure de commandement se suit, on donne des conseils, on

1 travaille comme équipe de façon ultime. Quelqu'un est
2 responsable, et prend la décision finale. Mais comme équipe
3 intégrée, on est tous sur la même longueur d'onde, on ne
4 travaille pas en silo, on travaille de façon collective, avec
5 les mêmes objectifs, les mêmes buts.

6 **Me FRANK AU** : Et maintenant, les membres de cette
7 équipe que vous étiez en train de monter. Alors, c'est une
8 cellule d'intégration?

9 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

10 **Me FRANK AU** : Alors c'était un groupe de
11 planification?

12 **SURINT. PR. CARSON PARDY** On n'a pas gardé
13 cellule. C'était un groupe de planification intégré. Alors je
14 travaillais avec des planificateurs du service de police de
15 Toronto, avec Arlene Duffy et la constable Isabelle Ethier et
16 les deux avaient beaucoup d'expérience, c'était très
17 impressionnant, en ce qui concerne la planification dans les cas
18 d'urgence.

19 Et monsieur Skinner, c'est contrôle de
20 commandement et autres. Et Tom Warfield, de la police de Pell et
21 il avait beaucoup d'expertise dans la gestion de cas, pour
22 s'assurer qu'on comprenne et qu'on puisse capter toute
23 l'information qui sortait. Brad Taylor, un très grand
24 planificateur de la PPO, c'est un membre civil, mais avec une
25 expertise en planification d'urgence.

26 Et donc, on dépendait beaucoup de Brad. Et
27 évidemment, deux agents de la GRC, Phil Lue, qui est devenu mon
28 bras droit tout le long de l'événement. Il faisait des normes

1 nationales, beaucoup d'expérience et de formation, pour former
2 dans le commandement d'incidents et Darwin Tétreault, qui, à ce
3 jour, m'a beaucoup impressionné, de par son leadership et
4 surtout dans l'ordre public. Il est bien connu, nationalement et
5 internationalement. La chef adjointe Ferguson nous expliquait le
6 plan opérationnel et qu'il y avait des experts en la matière.

7 **Me FRANK AU:** Et ce groupe de personnes que vous
8 amenez à Ottawa, est-ce qu'ils sont des experts en la matière?

9 **SURINT. PR. CARSON PARDY :** Oui, monsieur. Moi, je
10 dirais j'étais le seul qui n'était pas expert dans la matière.
11 J'étais là pour rassembler cette équipe et pour nous diriger.

12 **Me FRANK AU :** Il y a des témoins qui ont parlé
13 des plans opérationnels, et j'aimerais savoir quels sont les
14 composants principaux d'un bon plan opérationnel?

15 **SURINT. PR. CARSON PARDY :** Eh bien, ça doit être
16 enligné avec les objectifs et les buts. Et ça, ça amène la
17 stratégie et pour voir qu'est-ce que cette stratégie va
18 contenir, il faut avoir une bonne compréhension dans la mission
19 de l'événement, un énoncé de mission aussi. Et dans chaque
20 événement que j'ai connu, que c'était un événement pacifique ou
21 pas, c'est quelque chose qui est critique. C'est quelque chose
22 d'essentiel pour les employés, les agents sur le terrain, pour
23 que tout le monde soit aligné sur la mission de ce plan.

24 Après ça, les objectifs du commandant, et qu'est-
25 ce qu'on tente de faire avec ce plan. Alors si c'est une
26 question d'ordre public, c'est une consultation avec Ordre
27 public et quelle est la nature et l'étendue de l'événement et
28 quel genre de plan pour préserver l'ordre public.

1 Est-ce qu'il y a des crimes, des victimes, il y a
2 des messages, des communications. La logistique est essentielle.
3 Dans les événements majeurs pour les policiers, on a beaucoup de
4 débriefings. Quand on regarde, fait le bilan, et ça prend un bon
5 appui logistique. Une fois que les gens sont là, où est-ce
6 qu'ils vont rester, comment ils vont manger, comment ils sont
7 briefés. Tout ça, ça doit être détaillé, pour que quand les gens
8 arrivent, il y ait un guichet unique.

9 **Me FRANK AU** : On nous a parlé d'un plan principal
10 et des sous-plans, alors, c'est ce que vous tentiez de décrire?

11 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, absolument. Et je
12 parlais - j'avais confiance qu'on était sur la même page.

13 **Me FRANK AU** : Et par rapport à un plan général,
14 est-ce que c'est quelque chose qui vous amène du début à la fin?

15 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui monsieur. Et les
16 solutions de rechange, les contingences, c'est toujours dans
17 votre planification. Si on regarde, par exemple, l'ordre public,
18 il y a toutes sortes de ces plans. Si c'est le but, ça, c'est
19 notre plan d'action direct, et il y aurait une alternative, le
20 cas échéant.

21 **Me FRANK AU** : Et la structure, la structure de
22 contrôle, c'est toujours reflété?

23 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

24 **Me FRANK AU** : Pour quelle raison est-ce
25 important?

26 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Eh bien, lorsque vous
27 développez des plans pour des événements majeurs, le but,
28 évidemment, c'est de réussir. Et pour réussir, il faut, nous

1 avons besoin d'avoir des lignes de communication, parce que nous
2 aimons la routine. On veut savoir qui est responsable, sur toute
3 la ligne. Parce que lors d'un événement, on peut avoir un
4 commandant pour l'événement majeur et quelqu'un d'autre sur le
5 terrain.

6 Mais les rôles et les responsabilités sont des
7 éléments clés, si on veut passer à travers cet événement et
8 réussir.

9 **Me FRANK AU** : Lors de votre arrivée, le
10 8 février, saviez-vous si l'OPS, ou PSO, avait des
11 planificateurs qu'on avait amenés à Ottawa pour développer ce
12 genre de plan?

13 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : J'ai présumé, selon
14 mon expérience avec le service de police d'Ottawa, qu'ils
15 avaient cela, mais certains avec qui j'avais travaillé par le
16 passé n'étaient pas là, et j'ai su qu'ils avaient pris leur
17 retraite. Parce que comme je dis, le SPO a toujours... nous les
18 avons soutenus plusieurs fois. Nous avons des organisations
19 différentes et des structures différentes, mais soyez clairs,
20 ils sont très forts dans leur domaine.

21 **Me FRANK AU** : Et vous avez dit que lors de cette
22 première réunion, on vous a parlé de ce document sur la
23 stratégie des opérations. Mais on ne vous a pas donné une copie.

24 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Il y avait des
25 références à cette date? On m'a peut-être donné une copie.

26 **Me FRANK AU** : Et vous avez demandé plus.

27 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : On a demandé d'en
28 avoir plus, et le surintendant Patterson a dit que tout plan

1 approuvé nous serait parvenu.

2 **Me FRANK AU** : C'est bon. Alors on va maintenant
3 passer à la journée suivante, le 9 février, 7 h avant-midi dans
4 votre déclaration. Il est dit que vous n'avez pas encore reçu
5 les plans, et on passe à la page 3 de ce document, deuxième
6 point, oups, pardon. Peut-être qu'il faut défiler un peu plus
7 loin vers le bas. Est-ce bien la page 3? Oui? Donc, pardon,
8 pouvez-vous remonter... Alors le deuxième point des discussions
9 portant sur les injonctions, il faut développer un plan - ah!
10 Pardon, je crois que je regarde la mauvaise page. Ah! Je viens
11 de trouver. Alors, défilez vers le bas, je suis désolé, donc, le
12 9 février, vous voyez le deuxième point? Les deux dernières
13 phrases :

14 « J'ai su que tout devait passer au chef avant qu'on puisse agir
15 ou diffuser à notre équipe. »

16 Alors je voulais vous poser une question à ce
17 sujet. Qu'entendez-vous par cela?

18 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : On a compris très
19 rapidement, lorsqu'on était à Ottawa, que le chef était très
20 engagé. Et qu'en bout de ligne, tout ce qu'ils comptaient faire
21 devait être approuvé par lui.

22 **Me FRANK AU** : Qui vous l'a dit?

23 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Je l'ai entendu d'à
24 peu près tous les employés SPO que j'ai connus. Il m'était très
25 clair, lorsque j'ai parlé à Chris Rhéaume, Rob Drummond, qui
26 travaille avec nous sur différents aspects, Patricia Ferguson.

27 Je n'ai pas beaucoup parlé avec le chef adjoint
28 Bell au début, mais il était très, très clair que le chef Sloly,

1 on devait lui dire ce qui se passait et il devait approuver tous
2 les aspects de l'opération.

3 **Me FRANK AU** : Par rapport à l'ancien chef, vous
4 avez dit qu'il y avait eu des départs d'agents supérieurs, donc
5 c'était, on pouvait comprendre qu'il voulait que plus passe par
6 lui, pour s'assurer que les décisions importantes soient avec...
7 faites avec son opinion.

8 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Je ne jette pas de
9 blâme, c'était un événement incroyable qui se déroulait dans la
10 ville. Et la perte de confiance qu'on voyait dans les médias,
11 dans les services policiers, a certainement amené un certain
12 stress et qu'il veuille tout connaître, eh bien, je ne peux pas
13 jeter de blâme sur lui.

14 **Me FRANK AU** : Vous avez dit, plus tôt, que
15 l'avocate pour le SPO y était, Christiane Huneault était là.

16 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui. Et j'ai trouvé
17 que c'était un peu bizarre, d'après mon expérience.

18 **Me FRANK AU** : J'ai été impliqué dans plusieurs
19 opérations au fil des ans, et il y a toujours une consultation
20 avec les avocats quant à nos autorités légales de *COMON LAW*, les
21 tactiques, s'assurer que tout soit bien fondé dans la loi, mais
22 ça été une première fois pour moi, d'avoir une avocate qui était
23 là pendant des discussions opérationnelles.

24 **Me FRANK AU** : Mais ça ne serait pas utile d'avoir
25 un avocat, une avocate, si jamais il y avait des questions
26 juridiques?

27 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Comme l'événement a
28 duré, j'ai cru que ça pouvait intéressant d'avoir des avocats

1 là, pour donner des conseils sur des points juridiques, sur des
2 discussions. Mais en allant de l'avant, c'est un peu plus que
3 ça. Il semblait qu'elle était là pour approuver l'action du
4 plan. Et c'était préoccupant. C'était des opérations policières.

5 **Me FRANK AU** : Bon, donc, c'est le matin du
6 9 février, alors que vous cherchiez un plan, que vous ne l'aviez
7 pas encore reçu, et vers midi de ce jour, vous avez pu
8 rencontrer l'équipe des services policiers d'Ottawa.

9 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

10 **Me FRANK AU** : Et où êtes-vous allés?

11 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : On a demandé une
12 réunion pour en discuter plus largement, c'était dans le centre-
13 ville, à la station de police, au 474, Elgin Street. C'était une
14 salle en haut, on n'a pas pu amener toute notre équipe. J'aurais
15 bien aimé, mais on était limité. Il y avait encore la pandémie,
16 alors il fallait considérer toutes ces choses. Alors nous avons
17 amené une plus petite partie de l'équipe Craig Abrams, qui est
18 venu avec nous, ainsi que Mike Francis, deux agents PPO qui
19 travaillaient déjà à Ottawa. L'un du point de vue POU, et
20 l'autre de point de vue du commandement stratégique.

21 Moi-même, Tétreault, Skinner, et Phi Lue. Et je
22 crois qu'il y avait un autre agent GRC, Charles Mason, je crois,
23 qui y était aussi. Ainsi que l'équipe de commandement OPS et
24 leur avocat.

25 **Me FRANK AU** : Et que s'est-il passé?

26 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Nous avons discuté de
27 deux documents des opérations stratégiques, qu'ils nous avaient
28 donnés.

1 **Me FRANK AU** : Ça ressemblait à ce qu'on a déjà vu
2 hier?

3 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, je crois que
4 c'était le même. Donc, un concept plus large d'opérations lors
5 d'une manifestation de camion. On a eu des discussions à cet
6 effet, on leur demandait des chiffres. Il y avait un sergent, ou
7 sergent d'état-major du Service de police d'Ottawa qui nous a
8 donné les chiffres et la ventilation de ces chiffres. Et je
9 crois que c'était 516 IFTEs pour tous les points de
10 vérification. On en a beaucoup débattu et finalement, il y a des
11 questions mathématiques que nous avons réussi à résoudre.

12 L'idée, c'était le résultat. On n'a pas dit
13 simplement « Vous avez besoin de quoi, voici, on vous le
14 donne. »

15 Donc, on en a discuté et ensuite on a parlé de
16 l'aperçu qui nous avait été donné par le surintendant Patterson
17 à propos de l'opération Rideau et Sussex. Ils y songeaient à ce
18 moment-là. Et c'était prévu pour 4 heures, avec la possibilité
19 d'être déplacé à 23 heures.

20 Donc, j'ai amené des gens pour une raison
21 précise, on en avait parlé auparavant, « On y va comme équipe.
22 Vous avez des opinions à donner, donnez-les. Il faut beaucoup de
23 choses dans peu de temps, on va pas le retenir ici ».

24 Alors Darwin Tétreault a parlé et lorsque j'ai
25 entendu les témoignages d'Abrams, il a parlé du chiffre de 400.
26 Moi j'avais noté 800. Alors il a dit que selon ses connaissances
27 de POU, si on regarde dynamique de ces événements, et les zones
28 qui étaient bloquées, le travail à faire, qu'on aurait besoin

1 d'environ 800 agents POU pour vraiment démanteler cette
2 manifestation. Et de plus, l'élément clé pour moi, quand
3 j'entendais un expert en la matière, avec son niveau
4 d'expérience, c'est lorsque vous commencez une telle opération,
5 il ne faut pas arrêter.

6 Et leur but, tel que présenté, était de faire...
7 ils ont parlé de bout par bout. Et il y avait une reconnaissance
8 que ça allait prendre beaucoup de ressources pour se faire. Mais
9 on n'avait pas énormément de ressources. Et le meilleur conseil
10 que je recevais à cette réunion, de notre SME, c'est que sur le
11 plan stratégique, si vous voulez bien le faire, lorsque vous
12 commencez votre action POU, il ne faut pas arrêter. Il faut se
13 déplacer de façon systématique à travers tous les points pour
14 l'arrêter. Il a suggéré qu'on pompe les freins, qu'on n'allait
15 pas procéder avec cette opération et finalement, c'est ce qui
16 s'est passé, même si j'ai eu des conversations avec le
17 commandant d'incident qui était affecté par hasard.

18 **Me FRANK AU** : Paul Burnett?

19 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, c'était Paul
20 Burnett. Et finalement, l'opération n'a pas eu lieu. Mais pour
21 revenir à la réunion, c'est ce qu'il a dit. Donc, il y a eu
22 beaucoup de discussions autour des ressources, parce que
23 lorsqu'il a soulevé ce chiffre, qui est resté en mémoire pour
24 moi, parce que ça été le nombre dont on avait besoin pour
25 vraiment démanteler cette opération.

26 Donc, Darwin Tétreault vient de la région de la
27 Capitale nationale, il s'occupe sur le plan national, il est
28 lui-même dans ce domaine. Il avait beaucoup songé à comprendre

1 les zones qui avaient été présentées la veille, par rapport aux
2 points de vérification et les endroits très préoccupants dans la
3 zone rouge. Et je me suis dit il a beaucoup réfléchi à propos de
4 ce qu'il faut faire pour vraiment bien fermer cette
5 manifestation.

6 Alors, le chef Sloly était très passionné et il
7 était très préoccupé quant à la fiabilité des ressources. Il
8 voulait des garanties sans réserve, « vous dites que vous allez
9 nous donner X, vous allez nous donner X, point barre, pas de
10 question ». Et nous avons dit que nous avions le soutien de nos
11 organisations pour développer un plan pour bien mettre un terme
12 à tout cela.

13 **Me FRANK AU** : Alors vous avez couvert beaucoup de
14 terrain. Alors on va commencer, premièrement, par les chiffres,
15 en ce qui a trait à l'opération Rideau/Sussex. Je veux être très
16 clair, parce qu'on a entendu un témoignage à propos de doubler
17 les chiffres. Mais ici, c'est plutôt l'inverse. Ils étaient en
18 train de se préparer à une action, ils planifiaient pour 400, et
19 vous nous dites que d'après les experts en la matière dans votre
20 groupe, vous auriez eu besoin de 800 ?

21 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Non, ils n'ont pas
22 proposé 400, ça c'était le témoignage d'Abrams qui semblait dire
23 que Tétreault aurait dit qu'on avait besoin de 400. D'après mes
24 notes, Tétreault avait dit 800, pour le faire de façon efficace.
25 Parce que lorsque vous commencez une telle action POU, on ne
26 peut pas arrêter. Ce qui veut dire que lorsque vous regardez le
27 nombre de zones qu'il fallait contrôler et reprendre, ça a été
28 son évaluation immédiate et, finalement, ça a été très juste

1 pour notre planification de ce jour-là. Et en engageant tous les
2 SME pour développer ce plan, c'était exactement ce qu'il
3 fallait.

4 **Me FRANK AU** : Ça revient à ce qu'on disait
5 auparavant, planification du début à la fin.

6 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Tout à fait, parce que
7 c'est arrivé souvent, pendant mon temps à Ottawa, il y a eu des
8 déviations du plan, ce qui aurait pu avoir une incidence sur un
9 plan plus général, si on les faisait. Mais planification du
10 début à la fin, c'est toujours le but. On aime toujours avoir
11 beaucoup de temps pour planifier.

12 Nous, on était en mode crise, et on le faisait le
13 plus rapidement possible, et on essayait de tenir compte de tout
14 ce qu'il fallait. Des résidents, des victimes, du temps froid,
15 les conditions de la ville d'Ottawa. Il fallait tenir compte de
16 tout cela, en faisant notre plan.

17 **Me FRANK AU** : Vous avez parlé de... vous avez dit
18 que l'ancien chef était passionné, j'aimerais vous ramener à
19 votre déclaration « will-say », à la page 3. Je crois que... oui,
20 c'est la page 3, en bas de page. Alors ici :
21 « Le chef Sloly était très passionné à propos des impacts
22 qu'avait la manifestation sur la ville et il voulait casser ces
23 occupations, mais ils avaient très peu de capacité de le faire,
24 pour des raisons de dotation de personnel.
25 Moi, j'ai dit qu'on était là pour s'assurer qu'ils avaient de
26 quoi soutenir les opérations, mais qu'on avait besoin d'un plan.
27 Il a dit qu'il travaillait sur des plans de dernière minute.

28 **Me FRANK AU** : Est-ce que c'est bien le reflet de

1 ce qui s'est passé à la réunion?

2 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

3 **Me FRANK AU** : Donc, si j'ai bien compris, vous
4 lui avez proposé de l'aider, et vous avez dit que vous aviez
5 besoin d'un plan. Mais pour le mettre en contexte, parce c'est
6 arrivé le 9 février, alors nous sommes déjà... ça fait déjà une
7 semaine que les manifestations ont lieu, et on a eu un
8 témoignage comme quoi ça avait une incidence importante sur les
9 résidents. Et si vous dites que vous avez besoin d'un plan avant
10 d'envoyer des ressources, n'est-ce pas un problème, parce qu'à
11 ce ml, peut-être qu'ils n'avaient même pas les ressources pour
12 faire la planification? Alors, comment obtenir plus de
13 ressources?

14 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : On a besoin d'un plan
15 pour pouvoir communiquer avec les chefs de police. Lorsque vous
16 demandez des ressources à travers la province, et même à travers
17 le pays, il faut pouvoir expliquer quels sont ces besoins et
18 pour quelles raisons.

19 Ce faisant, ben il faut voir qu'est-ce que mes
20 agents vont faire en arrivant, quelles sont les logistiques, le
21 plan, les séances d'informations. C'est une chose qu'on doit
22 offrir. Mais j'ai su assez rapidement que la dotation de
23 personnel c'était un problème pour le SPO et presque tous les
24 services policiers. Pour toutes sortes de raison.

25 Donc, en tant que commandant qui arrive d'une
26 autre région, et qu'on va vous demander d'offrir des ressources
27 comme complément à un plan opérationnel, vous prenez des
28 ressources dans votre... qui sont disponibles pour vous, dans

1 votre communauté. Et souvent dans plusieurs... et souvent - et
2 plusieurs de mes détachements sont à un niveau de base - alors
3 en raison de crise, vous les prenez. C'est que, lorsque vous en
4 aurez besoin, le plan doit être absolument critique. Et ça peut
5 être un concept. On a développé le concept d'opération dans les
6 48 heures en arrivant à Ottawa. Le concept d'opération dont on
7 s'est servi, finalement, tout au long de l'événement.

8 Donc, c'est possible de l'avoir, sachez que vous
9 allez faire ci, ci, ça, va falloir du personnel ici et là, alors
10 on va commencer à les préparer. Mais vous ne pouvez pas
11 simplement dire « On a besoin de tel chiffre. » Ils doivent
12 savoir ce qu'ils vont faire, jusqu'à où, où vont-ils être
13 hébergés, comment est-ce qu'ils vont manger? On est des êtres
14 humains, on a besoin de ces choses en place. Et il n'y avait
15 rien qui était préparé.

16 **Me FRANK AU** : Alors on va regarder ce plan qu'ils
17 vous avaient montré le 9 février, lors de la réunion. Alors,
18 OPP00000774? Alors si on va à la page 91,

19 **LA GREFFIÈRE** : Pardon, avocat?

20 **Me FRANK AU** : C'est la page 91

21 **LA GREFFIÈRE** : Quatre-vingt-onze. (91)? Merci.

22 **Me FRANK AU**: Oui.

23 Donc, si on regarde la page couverture, est-ce
24 que ça ressemble à ce que vous avez vu le 9 février?

25 **ME PAUL CHAMP** : Oui monsieur.

26 **Me FRANK AU** : Donc, c'est une déclaration de
27 mission, page 91. Donc, cette déclaration dit :

28 « ... pour mettre fin aux éléments illégaux de la manifestation

1 des camionneurs et restaurer les entreprises et les quartiers
2 résidentiels en sécurité. »

3 Que pensez-vous de cet énoncé de mission?

4 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Eh bien, c'est un
5 énoncé de mission 27. Ce n'était pas assez large à mon goût.
6 Vous savez, il – c'était vraiment très ciblé et n'englobait pas
7 l'événement plus large.

8 Mon expérience avec ce genre de déclaration,
9 c'est que les officiers doivent savoir – tous les officiers
10 doivent savoir ce qui se passe. À tous les breffages pendant
11 l'opération. Donc, c'est la sécurité pour les résidents, les
12 officiers et pour les manifestants eux-mêmes. Donc, vous avez
13 tout ça à prendre en considération. Donc, dans une déclaration
14 beaucoup plus vaste.

15 **Me FRANK AU** : Nous avons entendu la sous-ministre
16 Ferguson, hier, que le 13 février, votre groupe avait collaboré
17 avec le surintendant Bernier de l'OPS, pour en arriver à un
18 autre plan. Est-ce qu'on peut montrer ce nouveau plan? Le numéro
19 c'est OPP00001851.

20 **La GREFFIÈRE** : Excusez-moi, pouvez-vous répéter
21 cela?

22
23 **M. FRANK AU** : OPP00001851. Pouvons-nous voir la
24 première page entière, s'il vous plait? Ou peut-être que la page
25 suivante avec la date. Voilà.

26 Vous souvenez-vous que c'était le plan développé
27 le 13 février.

28 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, mais monsieur,

1 oui, c'est ma signature.

2 **Me FRANK AU** : Est-ce qu'on peut aller voir cette
3 déclaration à la page 8 ?

4 Donc, dans ce cas, ça se lit :

5 « ... en utilisant une réponse intégrée, la police d'Ottawa et les
6 forces policières vont garder la paix et mettre en place une loi
7 et maintenir la sécurité du public pour la durée de cette
8 manifestation des camionneurs en tenant compte des droits et
9 liberté de la personne, en donnant priorité aux services
10 d'urgence pour la communauté, la sécurité et le bien-être du
11 personnel. »

12 Comment ça se compare à l'autre, cet objectif ?

13 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Eh bien, c'est une
14 mission. L'autre est plus un objectif. C'est la mission plus
15 large de toute la réponse intégrée. Lorsque tout sera terminé,
16 nous aurons accompli cela, pour assurer la sécurité de toutes
17 les personnes impliquées, maintenir la sécurité publique pendant
18 toute la durée, et cetera. Donc, la mission est votre très haut
19 niveau, votre direction stratégique dans laquelle vous voulez
20 aller.

21 **Me FRANK AU** : Vous avez dit un moment que la
22 plus brève déclaration n'était pas quelque chose que vous aimez
23 bien. Est-ce que c'est une préférence subjective ou objective ?

24 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Je dirais que non.
25 C'est plus objectif. Je remonte à ma formation, mon implication
26 à différents sommets nord-américains, pour les leaders, le G7,
27 le G20, les questions des Premières Nations, des barrages. Il
28 faut toujours que la mission détermine ce qu'on a l'intention de

1 faire pour comment on peut ainsi atteindre notre but.

2 **Me FRANK AU** : Donc, votre but est arrivé quatre
3 jours plus tard. Après la rencontre du 9 février, vous avez ce
4 plan, développé de façon collaborative avec l'OPS. Donc, ma
5 question est la suivante, si cela peut être fait pendant un
6 certain nombre de jours après l'arrivée de votre groupe,
7 pourquoi est-ce que vous n'êtes pas venus plus tôt?

8 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Je suis venu le jour
9 où on m'a demandé de venir. Avant j'étais commandant pour la
10 région nord-est. J'étais au courant de ce qui se passait, parce
11 qu'ils venaient de ma région. Nous avons un plan pour ça. Mais
12 c'est une question qui devrait être posée à quelqu'un d'autre.

13 **Me FRANK AU** : Oui, je suis... ce n'était pas juste
14 de vous poser la question.

15 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

16 **Me FRANK AU** : On vous a choisi pour diriger ce
17 processus, ce n'est pas vous qui avez eu l'idée.

18 Mais sachant ce qu'on sait maintenant au sujet de
19 la capacité de l'OPS de développer une telle chose, est-ce que
20 vous êtes d'accord pour dire que ça aurait été très utile pour
21 qu'un groupe d'experts comme vous puisse offrir l'aide à l'OPS,
22 le lundi après la première fin de semaine, plutôt que plus tard?

23 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, c'est une
24 déclaration assez juste.

25 **Me FRANK AU** : Bon, parlons un petit peu... bon,
26 vous avez dit que le plan qui était présenté à votre groupe
27 manquait de certains éléments pour un bon plan. Le plan du
28 13 février, c'était suffisant?

1 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Ben, ça y arrivait.
2 Lorsqu'on a une crise, faut s'assurer de tenir compte de tous
3 les éléments clé du plan, sachant qu'il y a en fait des choses
4 qui vont continuer d'être ajoutées à ce plan, lorsque même, même
5 lorsque ce sera terminé. Donc, on sait ce qu'on va faire,
6 maintenant on a besoin de ressources, mais on continue de
7 planifier et le plan continue d'évoluer tout cours de
8 l'événement.

9 **Me FRANK AU** : Une des choses que vous nous avez
10 dites également, qui vient de cette rencontre du 9 février, que
11 l'ancien chef avait cherché une assurance, il voulait une sorte
12 de garantie que les ressources arriveraient. Et si j'ai bien
13 compris, vous étiez en désaccord qu'on puisse donner une telle
14 garantie?

15 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Ce n'est pas que
16 j'étais en désaccord que la garantie puisse être donnée. Mais
17 faut voir le contexte de la conversation. On discute de
18 mauvaises représentations des chiffres dans les médias, que
19 d'après le surintendant Abrams, il y avait eu des discussions,
20 pour moi c'était très clair, d'après mon point de vue, d'après
21 les conversations que j'avais eu, qu'il y avait certaines
22 personnes, au Ministère, il y a des sources au Ministère qui
23 voulaient dire « Allons-y », il y en a d'autres qui ne le
24 voulaient pas. Il y en a qui voulaient que ça échoue. « On est
25 là pour aider », que je leur ai dit.

26 **Me FRANK AU** : Mais, que dire que l'argument que
27 pour planifier correctement, il faut savoir un peu plus du type
28 de ressources sur lequel on peut compter. Par exemple, l'OPS

1 pouvait développer un plan, basé sur 1800 disponibles, mais ça
2 n'aurait pas été très utile si ces personnes ne viennent pas.

3 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Moi, je dirais
4 l'inverse. S'il y avait un plan opérationnel, incluant
5 1800 officiers, avec les rotations, les devoirs, les fonctions,
6 ça aurait pu être raffiné, dont on aurait probablement pu le
7 faire assez rapidement. Parce qu'il faut commencer à déployer
8 les officiers de notre équipe le premier jour, au fur et à
9 mesure que les camions arrivaient.

10 **Me FRANK AU** : Le document OPP00000792, à la
11 page 4. Un peu plus bas. Voilà :
12 « Le ton général de cette rencontre était non professionnel et
13 manquait de respect. Le chef Sloly était clairement sous une
14 énorme pression pour agir et soupçonnait les différents niveaux
15 d'engagement de la part des agents de police. »

16 Dites-nous-en davantage, pourquoi pensiez-vous
17 cela ?

18 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Comme je le disais,
19 lorsqu'on a assisté à cette rencontre, on s'attendait, je ne
20 dirais pas des remerciements, mais je pense qu'au moins, on
21 aurait dû être bien accueilli, qu'il serait heureux de nous voir
22 là. Mais la rencontre, d'une façon générale, le ton était très
23 antagoniste. Ça manquait de respect. Le fait qu'on allait pour
24 aider, puis qu'il ne nous faisait pas confiance. C'était très
25 clair qu'il y avait des questions de confiance de manque de
26 confiance dans ce que nous allions faire.

27 **Me FRANK AU** : Ce n'était pas ce à quoi vous vous
28 attendiez ?

1 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Non, non, non. On
2 s'attendait pas du tout à cela. Je pense tout le monde de mon
3 équipe, à un moment ou à un autre, a reçu éventuellement des
4 excuses de la part des autres de son groupe.

5 **Me FRANK AU** : Sur la même page, un peu plus bas,
6 ou peut-être la page suivante. Ça dit :
7 « Après que le chef et son équipe soient partis, l'inspectrice
8 Debbie Palmer est demeurée avec notre équipe et nous avons
9 insisté pour avoir des copies électroniques de leur plan, et
10 elle a souligné les commentaires du chef, selon lesquels
11 certains aspects de leur plan n'avaient pas encore été
12 approuvés. »

13 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

14 **Me FRANK AU** : Nonobstant le ton de la rencontre,
15 ça n'a rien changé à notre résultat. Ce que nous avons
16 l'intention de faire. Vous savez, nous sommes allés – Debbie
17 Palmer était la personne qui était initialement – le nom qui m'a
18 été initialement fourni comme étant notre personne de référence.
19 Elle a été remplacée le lendemain matin par Chris Rhéaume, Mais
20 le chef disait qu'il y avait encore certaines parties de la
21 planification à faire. Elle a dit qu'elle ferait de son mieux
22 pour nous les faire parvenir.

23 Mais on n'a vraiment jamais reçu le plan de
24 l'OPS.

25 **Me FRANK AU** : Vers la fin de la rencontre du
26 9 février, y a-t-il eu une entente entre l'OPS et le groupe de
27 planification intégré sur une planification opérationnelle pour
28 l'avenir?

1 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : ON s'est engagé à
2 continuer de travailler avec l'équipe et de bâtir un plan qui
3 pourrait tenir compte de leurs objectifs.

4 **Me FRANK AU** : Y a-t-il eu une entente sur le
5 degré d'intégration?

6 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Non.

7 **Me FRANK AU** : Je pense que nous allons entendre
8 certaines preuves de monsieur Sloly à l'effet que son
9 approbation était nécessaire, qu'il a donné toutes les
10 approbations nécessaires le 9 février. Qu'est-ce que vous diriez
11 à cela?

12 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Je n'étais évidemment
13 pas là. Parce que je n'ai pas reçu de tels renseignements
14 d'approbation. Je pense que cela se reflète dans les réunions de
15 suivi que nous avons eues lorsque je l'ai appelé et lui ai dit :
16 « Quel est notre statut? » Eh bien, nous avons besoin d'une
17 réunion avant de pouvoir ... nous avons besoin d'une autre réunion
18 avant que nous, pour que je comprenne cela avant que nous
19 puissions aller de l'avant ».

20 Donc, il n'y avait pas d'approbations implicites,
21 certainement pas d'approbations implicites ou explicites pour
22 quoi que ce soit.

23 **Me FRANK AU** : Monsieur le Commissaire, vous me
24 regardez, est-ce que c'est un signe quelconque?

25 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Oui, c'est un bon moment
26 pour le déjeuner, nous allons prendre une heure, nous allons
27 revenir après. C'est très perspicace de votre part.

28 **LA GREFFIÈRE** : La Commission est levée pour une

1 heure.

2 --- La Commission est ajournée à 13 h 2.

3 --- La Commission est reprise à 14 :00.

4

5 **LA GREFFIÈRE** : À l'ordre, la Commission reprend.

6 **COMMISSAIRE ROULEAU** Est-ce que nous sommes prêts?

7 **Me FRANK AU** : Oui.

8 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Très bien, allez-y.

9 --- **CHIEF SUPT. CARSON PARDY, Reprise**

10 **EXAMINATION IN-CHIEF BY MR. FRANK AU (suite)**

11 **Me FRANK AU** : Alors, chef Pardy, avant le
12 déjeuner, je vous ai posé des questions au sujet de cette
13 rencontre du 9 février.

14 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, monsieur.

15 **Me FRANK AU** : Et donc, je voudrais conclure
16 là-dessus en vous demandant de voir un autre document de cette
17 rencontre. Ce ne sont pas vos notes, mais ce sont les notes de
18 l'OPS.

19 Donc, le document OPS00014454 s'il vous plait.

20 Page 138, s'il vous plait.

21 Donc, au bas de la page, vous voyez une référence
22 du chef Donc, le chef - l'ancien chef du SPO -, M. Sloly, a
23 apparemment posé la question :

24 « Nous pouvons ajouter les informations qui ont été fournies par
25 la GRC, mais nous ne sommes pas d'accord de ne pas poursuivre
26 notre plan pour ce soir. »

27 Et il a demandé :

28 « Donc, est-ce que nous sommes toujours des entités séparées ou

1 est-ce que vous vous insérez dans notre système de
2 commandement? »

3 Il y a une note selon laquelle l'OPP dit « Oui,
4 nous devrions » – je pense que c'est probablement le cas. "Oui,
5 nous devrions probablement – dans la structure de commandement"

6 Est-ce que vous vous rappelez ce genre d'échange?

7 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Je me souviens de cet
8 échange, de travailler sous leur commandement, dans une
9 structure de commandement intégrée, c'est comme ça que ça
10 fonctionne d'habitude. Mais il y avait des différences claires
11 de ce que serait cette intégration et nous allons y arriver
12 éventuellement, je pense. Mais j'avais pas de problème, on a
13 discuté à peu près des endroits où nous serions situés, quelle
14 est la capacité pour pouvoir élargir nos forces et ça c'est
15 devenu un sujet assez difficile. Parce que quelques fois on
16 travaillait dans les mêmes lieux, on prévoyait des niveaux de
17 difficultés, ce qui s'est produit.

18 **Me FRANK AU** : Et cela correspond également à ce
19 que vous nous dites depuis le début, à savoir que vous étiez là
20 pour aider, mais pas pour prendre les choses en main.

21 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, j'ai reçu des
22 directives très strictes de mon Commandant, qui dit qu'on
23 n'allait pas pour prendre les choses en main. Donc, Le préfet et
24 les gendarmes de la juridiction ont toujours la primauté sur son
25 événement. Nous sommes là pour les aider, et espérons-le, de
26 manière intégrée et unifiée.

27 **Me FRANK AU** : Peut-être une question qui n'a rien
28 à voir avec la rencontre du 9 février. Mais puisqu'on a beaucoup

1 entendu parler du rapport Hendon, est-ce que vous avez été un
2 des récipiendaires de ce rapport Hendon, autour du 8 ou
3 9 février, en tant que commandant régional?

4 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Est-ce que vous les
5 lisiez?

6 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, je les ai lus.
7 Mais il y a certaines choses qui étaient répétées, parce que je
8 savais que c'était produit en interne par le bureau du
9 renseignement de l'OPP. Et donc, il y a certains changements
10 significatifs qui se produisaient, donc, on était toujours
11 avertis.

12 **Me FRANK AU** : Donc, je peux vous rappeler les
13 événements les jours suivants le 9 février. Est-ce que le
14 travail a continué le 10 février? Pour continuer de travailler à
15 ce plan, à un nouveau plan du groupe intégré ou pour améliorer
16 le plan de l'OPS qu'on vous avait montré?

17 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, bien sûr, si vous
18 voyez, ça a l'air d'être des plans très, très différents. Mais
19 essentiellement, le plan que nous avons développé c'était bâti
20 pour ajouter, compléter le plan. C'était le but principal du
21 concept même, c'était de terminer, mettre fin à cette
22 manifestation.

23 **Me FRANK AU** : Ça a beaucoup de sens, parce que
24 vous êtes venus pour offrir votre soutien, vous aviez demandé ce
25 qu'ils avaient pour pouvoir bâtir à partir de là.

26 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : C'est ça.

27 **Me FRANK AU** : Document suivant, OPP00004283.

28 Donc, s'il vous plait, pourriez-vous rétrécir la

1 page de façon à voir la page dans son ensemble, s'il vous plait.
2 C'est donc un document que nous avons reçu de l'OPP. Cela
3 ressemble à un projet de document quelconque. En bas, il est dit
4 que c'est préparé par la Cellule de planification intégrée, la
5 GRC, l'OPP, vous savez, ces services de police dont vous avez
6 parlé plus tôt. Je voudrais vous amener à la section 3.1 de ce
7 document. Bon, si vous pouvez l'élargir, s'il vous plait, donc,
8 cette partie du document semble être une évaluation de la
9 situation actuelle, telle que vous l'avez trouvée le 10 février,
10 c'est-à-dire le jour où de projet de document a été rédigé. Ce
11 n'est pas mené pour dirigé par les Renseignements. Ou basé sur
12 les Renseignements. Êtes-vous d'accord pour dire que l'OPS et
13 son fonctionnement n'était pas basé sur les Renseignements?

14 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Non, pas comme je
15 l'aurais prévu. Lorsque vous regardez les services de police
16 basés sur les Renseignements, vous l'évaluation des risques,
17 comment apporter des changements positifs, ils étaient en mode
18 de crise. Et je ne pense pas qu'ils utilisaient leurs
19 renseignements pour voir l'événement dans son ensemble. Pour
20 pouvoir terminer, mettre fin à cet événement de façon paisible.

21 **Me FRANK AU** : Et lorsque votre groupe essayait de
22 s'appuyer sur le plan que vous avez vu le 9, quel était votre
23 objectif en termes d'incorporation de tous les renseignements
24 disponibles qui étaient à la disposition du groupe?

25 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : L'une des choses clés
26 que nous avons faites en tant qu'équipe, c'est les breffages de
27 la part de mon équipe. Le surintendant Morris et son équipe,
28 l'inspecteur Marcel Beaudin et d'autres membres de l'OPS et de

1 l'OPP.

2 Nous voulions connaître leur point de vue sur ce
3 plan, qu'est-ce qu'on savait, qu'est-ce qu'on ne savait pas,
4 qu'est-ce qu'on peut deviner. Et même chose avec le PLT. En ce
5 qui a trait à ce qui se passait, comment améliorer, comment...
6 quelle est l'autorité qu'ils pouvaient avoir, ou quel est le
7 plan à l'avenir, ce sont les possibilités sur lesquelles on peut
8 capitaliser pour persuader certains des manifestants de partir
9 de leur plein gré, etc.

10 Nous avons reçu ce breffage, je voudrais que ceux
11 de mon équipe qui planifiaient, tous les techniciens, soient
12 tout à fait au courant, à ce moment-là, de ce qu'on voulait
13 faire. Nous avons fait un breffage supplémentaire pour s'assurer
14 que s'il y avait des changements, on pourrait s'y adapter.

15 **Me FRANK AU** : Dans vos notes, on voit certaines
16 références, que le 10 vous avez quelque chose de Marcel Beaudin.
17 Est-ce que c'est la personne qui est responsable du PLT?

18 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : C'est un inspecteur
19 avec le groupe pour le service de polices autochtones. Il agit
20 comme liaison.

21 **Me FRANK AU** : Sur le même document, sur l'écran,
22 on va un petit peu plus loin, on voit une section où on parle
23 des PLT. Alors vous voyez, il y a certains renseignements, on
24 peut peut-être dérouler lentement pour qu'on puisse voir?

25 Maintenant, cela saisit-il en termes généraux le
26 type d'information que vous recherchez pour éclairer la
27 nouvelle approche?

28 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui. vous savez, vous

1 avez besoin de connaître les sentiments de la communauté, quels
2 sont les résultats souhaités. Les EPL font un travail incroyable
3 pour s'assurer qu'ils comprennent toutes les parties, et c'est
4 ce que font les bons négociateurs, et c'est ce qu'ils sont. Des
5 négociateurs. Ils sont formés pour faire ce qu'ils font, pour
6 comprendre la perspective de toutes les parties, ils s'assurent
7 que toutes les informations concernant les attentes autour de la
8 loi sont correctement communiquées à toutes les parties, et pour
9 faire de leur mieux pour développer des relations, établir cette
10 confiance des gens, de sorte que à ce qu'ils disent quelque
11 chose, ben, on sait que c'est ce qui va arriver.

12 **Me FRANK AU :** Si je peux vous ramener à
13 OPP00000792. C'était ce jour, le 10 février, chef Pardy, qu'un
14 des experts de la GRC, Darwin Tétreault, a préparé un plan
15 conceptuel pour les opérations, basé sur les informations que
16 vous recueilliez. On s'en va à la page 5 du document, au point
17 qui commence... à la place qui commence le 10 février, voilà. Vous
18 voyez de point qui nous dit que le sergent Tétreault avait
19 préparé ce concept :

20 « ... concept opérationnel basé sur la
21 totalité des informations qu'on recevait
22 du SPO, mais aussi, encore plus
23 important, des renseignements qui
24 pourraient servir de base pour un plan
25 systématique et sécuritaire visant à
26 démanteler la zone de protestation. »

27 Cela fait-il donc également référence à quelque
28 chose que vous nous avez dit plus tôt à propos de ne pas faire

1 les choses bloc par bloc, mais avoir du début à la fin de toute
2 la manifestation?

3

4 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui monsieur.

5 **Me FRANK AU** : Prochain document, je crois que ce
6 sont vos notes, OPP00001792. Donc, c'est encore le 10 février.
7 Et si on va à la page 28, à 19 h 25, vous recevez un appel, avec
8 le chef adjoint Harkins, peut-on descendre un petit peu.
9 « Obstacles avec l'OPD, encore ». Pouvez-vous lire ceci? Ce sont
10 vos notes.

11 **SURINT. PR. CARSON PARDY** :

12 "Obstacles, il y a tous ces obstacles au
13 niveau du chef du SPO, mais à moins
14 qu'on travaille efficacement avec... pour
15 ce qui est de la base »

16 **Me FRANK AU** : Pourquoi dites-vous qu'il y a
17 encore des obstacles au niveau du chef?

18 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : À ce moment-là, nous
19 n'avons toujours pas leur plan, c'est une requête qu'on avait
20 formulée à plusieurs reprises, on voulait savoir où ils en
21 étaient rendus, on voulait avoir accès à leurs gens et les
22 réponses étaient toujours « bon, on attend la décision du
23 chef ».

24 **Me FRANK AU** : La deuxième partie, qui dit « nous
25 travaillons efficacement avec la base, avec l'officier Durand ».

26 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Tout le monde. En
27 partant de l'équipe de commandement stratégique, la chef
28 adjointe Ferguson, Chris Rhéaume, ceux qui ont été envoyés à

1 notre unité pour aider avec le déploiement. On n'avait pas leur
2 planificateur intégré avec nous, sauf quelques jours plus tard.
3 Il y avait un va-et-vient avec ces gens-là, également.

4 **Me FRANK AU** : Maintenant le jour suivant, ce sont
5 vos notes. À la page 32. Et l'heure que je cherche est 12 :30.
6 Il y a deux points qui sont formulés ici. Mais peut-être que
7 vous pourriez les lire?

8 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, donc le premier :
9 « Nous ne savons pas quelles sont les
10 ressources déployées ici, au-delà de
11 toutes les requêtes que nous coordonnons
12 nous-même. »

13 Et ceci fait référence aux silos qui existent.
14 Les autres font des choses, mais nous devons tous sortir de ces
15 silos. Si nous demandons quelque chose, vous demandez quelque
16 chose, est-ce que nous demandons la même chose? Nous devons les
17 décomposer. C'était une pression constante. On nous demandait
18 beaucoup de ressources ici. Donc, il fallait s'assurer qu'ils
19 sont efficaces lorsqu'on formulait nos requêtes.

20 Le deuxième point :
21 « Toutes choses envoyées au PPO de la
22 part du bureau du chef, est-ce qu'on
23 peut obtenir cette information, s'il
24 vous plait? »

25 Ce sont des requêtes que le chef avait faites,
26 maintenant est-ce qu'on peut avoir accès à ces requêtes, quelles
27 réponses ont été reçues. Il était très frustré, Je lui ai
28 demandé si le directeur du bureau-chef cherchait des ressources,

1 et il a dit qu'il voulait obtenir de l'Information.

2 **Me FRANK AU** : Ce jour, le 11 février, vous avez
3 également participé à une réunion avec le bureau de
4 planification intégrée. Cela, en fait, s'était passé plus tôt
5 dans la journée. J'aimerais vous amener au procès-verbal de ce
6 document fourni par la PPO. Donc, OPP00001837. Page 5, vers le
7 début.

8 Oh! non, il n'y a pas assez de mémoire. Pendant
9 que... ah, voilà, ça va. Maintenant la page 5 s'il vous plait? Il
10 y est fait référence à quelque chose que vous avez dit à cette
11 réunion :

12 « ... nous sommes ici pour préparer un
13 plan pour soutenir nos partenaires. Mais
14 nous n'avons que peu d'informations. On
15 ne peut pas déployer lorsqu'on ne sait
16 pas vers quoi ou où on va déployer. Nous
17 avons un plan du SPO, mais il ne
18 contient pas cette Information pour
19 déployer 500 agents sans avoir un plan
20 plus global. L'état du renseignement
21 devrait informer tout cela. »

22 On fait référence à 500 agents. Parlez-nous-en
23 davantage.

24 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : À la rencontre du
25 9 février, je crois qu'il y avait le sergent LeBlanc de la SPO,
26 qui nous a présenté leur plan, les différentes intersections, le
27 nombre d'agents qu'ils avaient besoin, et le nombre était de
28 516 agents. On tentait de comprendre cela. Plus tard, on a

1 appris que c'était basé sur une rotation de trois quarts, ou
2 trois tours de service. Encore une fois, on a corrigé les
3 calculs, mais c'est autour de ce chiffre qu'ils nous demandaient
4 à l'époque. C'était basé sur la conception des opérations. Ils
5 auraient besoin de 516 agents pour maintenir un cycle de
6 24 heures, 7 jours par semaine.

7 **Me FRANK AU** : Permettez-moi maintenant de vous
8 amener à votre témoignage. Page 6, s'il vous plait? Vous
9 remarquerez que je vous présente beaucoup de documents. Parfois
10 ces dossiers contemporains des événements nous permettent de
11 mieux saisir l'histoire. À la page 6, 16 h 45 :

12 « ... notre équipe a présenté notre plan
13 au commandant supérieur de la GRC et de
14 la PPO. Nous avons obtenu un soutien
15 important. Ce plan détaillait des
16 conceptions de nos opérations où nos
17 équipes développeraient tout le plan de
18 l'Unité du maintien de l'Ordre, mais
19 dépendraient toujours quand même de la
20 contribution de l'équipe de
21 planification du SPO. »

22 Ça revient à dire ce que vous avez dit plus tôt.
23 Vous avez développé un plan qu'on vous a donné, que je pense
24 vous considérez inadéquat pour résoudre la situation, et donc,
25 rendu à ce moment-là, vous aviez quelque chose à présenter au
26 commandement supérieur. Quel était ce plan?

27 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Ben, c'est le plan que
28 nous avons exécuté à la fin. Ce concept a été développé à cette

1 étape, et avec le plan de l'Unité du maintien de l'Ordre, qui
2 était très... on allait le détailler, on a indiqué le nombre de
3 ressources qu'il nous fallait, ce qui correspond tout à fait au
4 chiffre que j'ai mentionné un peu plus tôt.

5 Nous avons parlé de tout, des communications, de
6 la restauration, de la confiance dans la police. On voulait
7 évidemment changer le narratif, on voulait changer exactement ce
8 qui circulait comme information, ce qui ne correspondait pas à
9 ce qu'on voyait sur le terrain.

10 Alors c'était un concept globalisant des
11 opérations et du plan qui visait à démanteler les protestations
12 de façon efficace.

13 **Me FRANK AU** : Un peu plus bas, on voit la balle
14 qui commence :

15 « Le surintendant Lue et moi avons
16 présenté le plan à un niveau supérieur,
17 on lui a présenté à elle ... »

18 Elle faisant référence à la personne dans le
19 point précédent, qui est le chef adjoint Ferguson. Vous lui avez
20 présenté :

21 « ... et elle a immédiatement exprimé son
22 soutien entier. Elle préférait par
23 contre avoir le temps de le présenter au
24 chef et nous étions d'accord pour
25 préparer et envoyer un jeu de diapos qui
26 était complété, et nous avons dit que
27 nous serions disponibles afin de
28 répondre aux questions, quel que soit le

1 moment ».

2 Vous vous rendiez disponible pour répondre aux
3 questions et vous attendez qu'elle obtienne une réponse du chef,
4 c'est comme ça?

5 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui. On l'a présenté
6 et leur réaction était extrêmement favorable. Et puis on sentait
7 bien, à ce moment-là. J'étais prêt à aller voir le chef
8 directement si nécessaire, mais sur la base de la dynamique que
9 nous avons vue lors de la réunion et de la réaction par rapport
10 à notre plan, on a cru qu'il était préférable que ce soit elle
11 qui le présente. C'était tard durant la soirée, vers 21 h 30
12 environ, lorsque nous lui avons envoyé un jeu de diapos,
13 espérant avoir une réponse, peut-être pas ce soir, mais au
14 moins, très tôt le lendemain matin.

15 **Me FRANK AU** : Vous ne le savez peut-être pas
16 cela, mais on a entendu hier qu'elle était en congé ce jour-là.

17 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Je n'étais pas au
18 courant. Je crois que je l'ai appris par la suite.

19 **Me FRANK AU** : Mais vous vous êtes toujours parlé?

20 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, oui. Comme
21 toujours.

22 **Me FRANK AU** : C'était le 11 février, très tard le
23 soir. Le lendemain, donc le 12 février. À 11 h 45, vous avez
24 appelé le chef Sloly. Donc vous avez eu une conversation.
25 Parlez-nous-en.

26 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Ben plus tôt dans la
27 journée, j'ai constaté que je n'avais pas encore reçu de réponse
28 sur le plan et je me suis demandé si c'était le bon moment pour

1 l'appeler. On m'a dit que ce n'était pas un bon moment ce matin,
2 il était dans une réunion avec Bernier. J'ai dit « Bon
3 d'accord. » J'ai attendu un peu plus tard. Et là j'ai fait
4 l'appel. C'était une conversation assez brève, mais j'ai fait
5 l'appel. Lorsque je réfléchis, et en regardant mes notes et la
6 vitesse à laquelle j'écrivais, disons que j'écrivais la note, en
7 fait, au fur et à mesure que je lui parlais. Bah! C'est le
8 contexte de la conversation. Et Trish a reçu les diapos, ils ont
9 eu l'occasion de les examiner, d'exprimer leurs idées.

10 Sa préoccupation portait sur l'intégration. Vous
11 savez, "Vous avez le jeu de diapositives? Avez-vous eu
12 l'occasion d'y jeter un coup d'œil? Vos pensées là-dessus? Sa
13 préoccupation était de savoir à quoi ressemble l'intégration ?
14 Où nous situons-nous? Comment s'intègre-t-il dans d'autres
15 champs d'opérations et qu'est-ce qui ne l'est pas. Et il a
16 vraiment senti qu'une réunion de suivi serait bénéfique pour
17 répondre à certaines de ces questions.

18 Alors encore une fois, c'était à midi, j'espérais
19 qu'on aurait le feu vert pour déployer le plan sur lequel nous
20 travaillions. On a commencé à se préparer pour cette rencontre,
21 que nous avons eue plus tard durant la journée.

22 **Me FRANK AU :** Mais bon, restons sur cet appel
23 pour l'instant, regardons ce qui est dit sur le « will say », à
24 la quatrième ligne :
25 « J'ai dit que nous cherchions à travailler d'une manière plus
26 intégrée qui garantissait que les ressources étaient
27 stratégiquement placées là où elles étaient nécessaires, que
28 j'avais fourni [au chef adjoint] Ferguson ce plan. Il a indiqué

1 qu'il n'était pas encore sûr de ce qui avait été convenu quant à
2 la manière dont cette intégration devait se produire... »

3 Il a donc suggéré un appel. J'aimerais vous
4 demander ceci. Avez-vous une mémoire précise de ce qu'il vous a
5 dit ce jour-là?

6 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Et à cette époque,
7 j'utilisais un scribe. Je veux dire, mes notes sont – vous ne
8 pouvez pas être sur vos notes avec un événement comme celui-ci.
9 J'avais plus de 400 pages de notes. Vous ne rattraperiez jamais
10 si vous ne les faisiez pas en direct. J'ai écrit mes notes. Le
11 temps a été mon meilleur outil au cours de mes 36 ans de
12 carrière, pour m'assurer que j'ai saisi l'essentiel de ce qui a
13 été dit. Et je vais suggérer que c'est le ton de la
14 conversation. Dans mes notes.

15 **Me FRANK AU** : Donc, ceci, ça dit exactement la
16 nature de la conversation?

17 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

18 **Me FRANK AU** : Donc, si nous allons plus loin – oh
19 en passant, donc à peu près au moment où vous aviez cette
20 conversation avec l'ancien chef, je suppose que vos autres
21 membres de votre équipe avaient une conversation avec le
22 surintendant Bernier?

23 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

24 **Me FRANK AU** : Et qu'avez-vous appris des autres
25 membres de votre équipe, ... lorsqu'ils ont... après avoir parlé
26 avec monsieur Bernier?

27 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Ben, c'est qu'on était
28 prêt à procéder.

1 **Me FRANK AU** : Donc, ils ont reçu le message
2 qu'ils étaient prêts à procéder, pendant que vous parliez au
3 chef, qui a demandé une réunion ou un breffage supplémentaire?

4 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Bon, il y avait des
5 problèmes de communication en cours, c'est évident. Vous savez,
6 que nous avons fait, en fait, besoin de cette rencontre avec le
7 chef, je vais m'en tenir à la réponse que j'ai reçue directement
8 du chef Sloly selon laquelle une réunion de suivi était
9 nécessaire. Et cette réunion de suivi a eu lieu avec un aperçu
10 détaillé du plan. Alors j'ai juste senti que peut-être le
11 surintendant Bernier a mal compris, en fait, c'était inexact, ce
12 qu'il disait.

13 **Me FRANK AU**: Si on va plus bas, cette réunion a
14 finalement eu lieu l'après-midi, à 14 heures. Vous avez appelé
15 le chef adjoint Bell. Lorsque vous avez appris que le chef,
16 l'ancien chef voudrait un breffage sur le plan, donc, vous avez
17 suggéré cela à 15 h 30, comme moment et à 15 h 4, vous avez reçu
18 un appel du chef adjoint, qui s'est excusé, mais que la réunion
19 était déjà commencée et que le chef insistait qu'il commence
20 maintenant. Est-ce que vous vous rappelez?

21 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

22 **Me FRANK AU** : Et quelques minutes plus tard, à
23 3 h 10, vous, lorsque vous dites « nous », j'imagine qu'il
24 s'agit de vous et les membres de votre équipe?

25 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, les membres clés
26 de notre groupe de planification. Parce que je voulais que ce
27 soit les experts qui présentent le plan. Il s'est présenté, puis
28 les experts ont présenté le plan. Phil Lue était sur l'appel,

1 j'oublie exactement qui d'autre, je ne me rappelle... il faudrait
2 regarder la liste des invités.

3 **Me FRANK AU** : Maintenant, à 15 h 10, la troisième
4 ligne... la fin de la deuxième ligne :

5 « Le ton des commentaires du chef était très troublant, j'ai
6 même demandé au chef s'il voulait que mon équipe quitte l'appel
7 pour lui permettre de parler en privé avec sa propre équipe au
8 début. Il a dit absolument non, et qu'il s'adresserait à nous
9 bientôt. »

10 De quoi s'agissait-il?

11 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Il avait des
12 discussions qui étaient certainement distinctes des raisons pour
13 lesquelles nous étions à la réunion, et c'était des discussions
14 très franches, très directes. Les têtes étaient baissées, on
15 sentait la tension à travers la vidéo. Et puis, on, moi-même et
16 Phil Lue on pensait que peut-être ce n'était pas le moment
17 d'être là. Et peut-être qu'ils avaient besoin d'un contexte un
18 peu plus privé pour régler leurs discussions. Pis il a dit
19 « non, j'arrive ».

20 **Me FRANK AU** : Et donc, il s'est adressé à vous
21 et votre will-say nous dit que c'était une présentation des
22 diapos, n'est-ce pas?

23 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

24 **Me FRANK AU** : Donc, si on déroule un peu plus, la
25 dernière phrase, voyez vous le mot clé « Key in the plan »?

26 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

27 « Ce qui était l'élément clé pour le plan, c'était de réduire
28 l'empreinte des protestataires volontairement et donc, s'assurer

1 que la sécurité de la situation et de bien tenir compte que tout
2 avait été calculé à chaque étape. »

3 Lorsque vous dites que c'était l'élément clé,
4 pouvez-vous élaborer?

5 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Ben, c'était un
6 problème très sérieux dans la Capitale de notre pays, il y avait
7 des effets très sérieux sur nos résidents, sur nos agents
8 policiers, et on travaillait également très fort pour s'assurer
9 de qu'est-ce que feraient nos actions, qu'ils allaient aider à
10 rétablir la confiance dans la police. Cela revient à notre
11 mission de veiller à ce que la sécurité soit intégrée à votre
12 mission, et c'était un élément clé pour nous.

13 On voulait réduire l'empreinte de la zone de
14 protestation, autant que possible. Lorsque vous parlez aux
15 planificateurs dans les événements, on veut continuer. Ce serait
16 impossible. Alors il faut songer au gros bon sens des gens qui
17 sont impliqués, pour qu'ils veuillent quitter de façon
18 volontaire. Et c'était une composante clé. On savait au point de
19 vue de capacité, parce s'il fallait mettre des bracelets sur
20 toutes les personnes qui y étaient, on aurait eu besoin de
21 10 000 agents pour le faire.

22 Alors, il a fallu mettre en place un plan, qu'on
23 pouvait accomplir avec ressources qu'on avait. Mais qui auraient
24 pu être plus grandes.

25 **Me FRANK AU** : Donc, c'était une rencontre entre
26 votre équipe et l'équipe de commandement et le chef Sloly y
27 était aussi. Et qui y était aussi du côté SPO?

28 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Ben, nous sommes sur

1 vidéo, et je crois que son avocat était là.

2 **Me FRANK AU** : Est-ce que Bernier était là?

3 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, Bernier était là,
4 et il était pour notre plan.

5 **Me FRANK AU** : Donc, il le soutenait. Et l'ancien
6 chef?

7 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, il était là.

8 **Me FRANK AU** : Non, mais par rapport à sa
9 réceptivité?

10 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Il s'est passé quelque
11 chose lors de la présentation, c'est par rapport au commandement
12 unifié, d'enlever des épaules d'une personne et le partager pour
13 que tous puissent avoir leur mot à dire. Mais Darwin avait parlé
14 d'un seul point d'échec, et il est apparu que le chef était le
15 seul point d'échec. C'était pas l'intention, c'était juste le
16 montrer. Parce que Darwin était très passionné du fait que, bon,
17 « tout le monde vous regarde, ce que vous dites, vous êtes, le
18 visage du service de police d'Ottawa. Nous allons tous vous
19 apporter un plan pour que, essentiellement, vous ne soyez pas
20 considéré comme le seul point de défaillance ».

21 Et donc, le chef a dit, très rapidement, qu'il
22 n'était pas le seul point d'échec dans tout ceci. Et à moins
23 qu'il n'ait confiance dans les efforts d'équipe, il n'allait pas
24 le soutenir et l'approuver. Il nous a parlé un peu à ce niveau.
25 Au nom de notre équipe, je me suis excusé, parce que ce n'était
26 pas notre intention d'être là aujourd'hui. L'idée c'était d'y
27 aller et de partir avec un soutien que nous étions unifiés et
28 que nous allions l'accomplir.

1 **Me FRANK AU** : Donc, à la fin de cette réunion,
2 cet après-midi-là, est-ce que vous étiez d'accord sur quelque
3 chose?

4 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : On n'avait toujours
5 pas de plan approuvé.

6 **Me FRANK AU** : Vous n'en aviez pas?

7 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Non, on n'avait pas
8 d'approbation explicite, ce jour-là.

9 **Me FRANK AU** : Ça, c'était le 11?

10 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Le 12, le 12. Donc ce
11 n'est arrivé que le 13.

12 **Me FRANK AU** : On va sur votre déclaration à la
13 page 8, et je vois un point : « On avait une discussion quant à
14 l'intégration du commandement, l'emplacement de CP, le poste de
15 contrôle ». Et c'est par rapport à la discussion, à savoir où
16 mettre ce poste de commandement. S'il y avait un commandement
17 intégré?

18 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui,

19 **Me FRANK AU** : Et vous avez dit qu'il semblerait
20 qu'il y ait un peu plus d'élan avec le IC. Le nouveau commandant
21 d'incident, donc monsieur Bernier. Donc on n'avait pas encore
22 d'accord le 12, mais il semblait y avoir un élan du nouveau
23 commandant, monsieur Rob Bernier.

24 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, c'est ça.

25 **Me FRANK AU** : Si on va un peu plus loin :
26 « J'ai examiné et signé notre plan d'opération détaillé à la
27 fin, et avec, tout comme la GRC, ce qui manquait, c'était
28 l'approbation du SPO. »

1 Qu'entendez-vous par là?

2 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : On leur avait donné le
3 plan, et on espérait qu'ils allaient l'approuver. Encore une
4 fois, comme partition de l'OPS, on ne pouvait pas commencer le
5 plan sans leur approbation.

6 **Me FRANK AU** : On va passer au 13. Le premier
7 point :

8 « Nous n'avions toujours pas l'approbation du chef Sloly. En
9 consultation avec le commandement supérieur de l'OPP, est allé
10 de l'avant pour développer les rôles de commandement stratégique
11 et supérieurs. Et l'importance de ces rôles pour les commandants
12 de l'incident. »

13 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, c'est un des
14 avantages d'un commandement intégré. Normalement, on a une table
15 des hauts gradés, on avait notre commandement stratégique, et
16 par la suite, moi je suis devenu membre de ce commandement
17 stratégique avec la GRC et l'OPS et on avait nos commandants
18 d'incidents, c'est donc qu'il fallait leur donner des objectifs
19 et les écouter.

20 Donc, on pouvait enlever tous les éléments
21 politiques, eux ils se concentrent purement sur les opérations
22 et on peut leur donner des rétroactions vers le haut et le bas.
23 Ils ne sont pas obligés de sauter de grade et faire rapport
24 ailleurs. Nous, on leur dit ce qui se passe, pour qu'ils sachent
25 tous ce qui se passe et les progrès par rapport aux objectifs
26 quotidiens.

27 **Me FRANK AU** : Donc, vous allez de l'avant, même
28 s'il n'y avait pas encore d'approbation finale?

1 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Notre équipe est
2 restée très optimiste et malgré l'adversité à laquelle on a dû
3 faire face. Je crois que c'est important de le dire, il y avait
4 encore, quand même une collaboration incroyable pour accomplir
5 de quoi. Tout le monde, que ce soit le chef ou autre, voulait
6 que ça se termine. Et nous étions avec eux. Donc, il y a eu
7 beaucoup de bon travail. Et à aucun moment, on s'est dit « Avant
8 l'approbation, on ne peut rien faire ». Il restait des choses à
9 faire, donc, on n'a jamais arrêté, dès le départ jusqu'à la fin,
10 le 27 ou le 28 février.

11 **Me FRANK AU** : Donc, à 3 h 50 ce jour-là, il
12 semblerait que votre optimisme a été justifié, vous avez reçu un
13 appel du commandant Bernier, accompagné de monsieur Springer. Et
14 si on va deux points plus loin, les points blancs, on voit, oui,
15 le plan a été approuvé. Alors, il l'avait approuvé comme
16 commandant d'incident et à 18 h 5 la même journée, vous avez
17 discuté de ceci avec l'adjointe Ferguson. Elle a dit qu'elle
18 était tout à fait d'accord avec l'autorité de Bernier, pour ce
19 qui est de signer, donc, on pouvait y aller.

20 C'est juste?

21 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, parce qu'il y
22 avait des préoccupations dans ces organisations. On n'a pas
23 encore d'approbation du chef et c'est ce qu'on attendait depuis
24 le début. Donc, cet appel s'est fait à l'adjointe Ferguson. Et
25 suite à l'appel, moi j'étais... j'ai dit « Je suis complètement
26 confiant, on va de l'avant ». Donc, à la fois avec Bernier et
27 Ferguson, qui confirmaient l'autorité à l'autorisation de
28 signer.

1 **Me FRANK AU** : Ça vous suffisait pour le 13?

2 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : J'ai accepté, j'ai
3 continué. Je me souviens, j'ai dit à mon patron : « Est-ce que
4 nous sommes certains que le chef est d'accord? Oui, je vais
5 aller de l'avant. J'ai un document signé entre les mains, je
6 vais de l'avant » .

7 **Me FRANK AU** : Donc, il y avait de l'optimisme le
8 13, mais plus loin dans votre déclaration, il semblerait que le
9 14, le lendemain, il restait quelques questions. Il fallait
10 encore s'occuper de quelques préoccupations. Alors, passons à la
11 page 9, le 14 février, le point qui commence avec « Key
12 issues ». Un peu plus loin. Donc :

13 « Les questions clés de la journée, ayant trait à l'OPS, il faut
14 que leur avocat approuve ce plan, qui était basé sur tout ce
15 qu'ils avaient fait par le passé. Mais c'était quand même
16 inhabituel qu'une avocate approuve un plan opérationnel. »

17 Vous en avez parlé, vous avez clarifié que,
18 approbation, c'était peut-être pas le meilleur mot. Peut-être
19 c'est mieux de dire « examen ».

20 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : J'ai demandé à des
21 gens, est-ce que vous pouvez m'aider, me donner un contexte ? Et
22 je sais que Chris Rhéaume a appelé l'avocat ou l'avocate et
23 voilà ce qui est revenu : ah, j'ai pas approuvé le plan. On m'a
24 demandé de l'examiner avant de le mettre en œuvre. D'après moi,
25 même si l'approbation n'est peut-être pas le mot exact, si un
26 plan ne peut pas être mis en œuvre avant d'être examiné, ben,
27 c'est pas approuvé.

28 **Me FRANK AU** : Alors ça c'est la première

1 question. Le 14, une autre question dont vous avez parlé, si on
2 va un petit peu plus loin, ça commence avec :
3 « De plus, il a été déterminé tout au long de cette date que le
4 commandant d'incidents Bernier était continuellement retiré pour
5 informer son chef et cela créait de la frustration au sein de
6 notre groupe de planification, particulièrement en ce qui
7 concerne la composante POU. »

8 Comment l'avez-vous abordé?

9 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : J'ai dit que le chef
10 était essentiel, c'est quelqu'un d'importance capitale, son mot
11 à dire est absolument nécessaire, surtout si on regardait le
12 plan du POU, qui était l'élément clé pour démanteler la
13 manifestation. Alors il était un élément vital à sa réussite.

14 Alors, c'est moi qui allais souvent au SPO pour
15 avoir ces discussions. Mais je recevais des rétroactions des
16 différentes composantes de planification. Que j'avais accès à ci
17 ou à ça. Alors c'était moi qui essayais de me faufiler à travers
18 toutes formes d'obstacles et je sais que les planificateurs à
19 qui je faisais confiance me disaient « Nous avons besoin de
20 lui, et il doit toujours répondre à ci ou à ça. Mais on a besoin
21 de lui. On a besoin de son opinion. On ne peut pas développer
22 une solution tactique alors que le commandant d'incidents ne
23 peut pas le soutenir.

24 **Me FRANK AU** : Alors, ça, c'était les deux
25 problèmes. On va passer au troisième. On va remonter la page un
26 petit peu plus loin. Le point qui commence par « while et was
27 established » :

28 « Alors qu'il a été établi que les commandants clé seraient

1 tenus au courant, on a appris que le maire d'Ottawa avait parlé
2 avec les manifestants et négocié avec eux pour se déplacer à la
3 rue Wellington et que le SPO avait pris des décisions quant à
4 l'action. »

5 Prochain point, le commandant Bernier vous a
6 dit, vers 18 h 11, que suite à la décision du maire, c'était un
7 bon temps pour prendre une action positive, pour ceux qui sont
8 restés à l'extérieur de Wellington.

9 Dans votre entrevue avec nous, vous avez décrit
10 ce plan d'action comme étant comme inhabituel pour Bernier.
11 Pourquoi l'avez-vous dit?

12 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Ben, il connaissait
13 bien le plan plus général sur lequel on s'était mis d'accord,
14 qui démantèlerait de façon systématique la zone de manifestation
15 et de revenir à une approche bout par bout aurait nécessité plus
16 de ressources, et il le savait.

17 Nous l'avons contesté à propos de ce plan, mais
18 on a amené les PLT, PLU, et ils étaient d'accord, ils le
19 soutenaient. Alors c'était pas qu'on ne voulait pas le faire. On
20 a un plan, il va falloir s'ajuster, et pivoter. Est-ce que nous
21 sommes tous sur la même page? Et ce n'est pas arrivé.

22 **Me FRANK AU** : Qu'est-ce qui ne s'est pas passé?
23 L'action?

24 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : L'action. Et je crois
25 que c'était un problème de ressources, côté POU. Donc, l'aspect
26 tactique de l'opération pour cette Unité d'Ordre public. Donc,
27 ça n'a pas eu lieu non plus. Parce que ça allait à l'encontre du
28 plan systématique qui avait été proposé. Mais lorsqu'on a monté

1 l'équipe, POU a dit « Oui, c'est faisable si on a les
2 ressources » PLT avait l'impression d'avoir épuisé tout ce
3 qu'ils pouvaient faire avec ce groupe en particulier. Et
4 Renseignements, le Service de Renseignements ne nous a rien
5 donné pour dire que c'était mal avisé de procéder. Alors on
6 s'est dit, c'est bon, on est prêt à partir. Maintenant il faut
7 trouver des ressources, et je crois qu'en bout de ligne, c'était
8 une question de ressources, justement. C'est pour ça que ça n'a
9 pas eu lieu.

10 **Me FRANK AU :** Donc, toutes ces questions, le 14,
11 la première journée d'intégration supposée vous a tellement
12 préoccupé que le lendemain matin vous avez parlé au Commissaire
13 de l'OPP.

14 **SURINT. PR. CARSON PARDY :** Le 15 février.

15 **Me FRANK AU :** Attendez, je vais vous montrer un
16 document qui peut vous aider. OPP00001785. Page 28, s'il vous
17 plait. Donc, il semblerait que ce soit un appel que vous avez
18 fait au Commissaire Carrique, où vous avez soulevé certaines de
19 ses préoccupations, portant sur le commandement unifié. Vous
20 avez demandé son intervention. Alors, si on descend un peu plus
21 loin on déroule, je cherche... est-ce que c'est bien la page 28?
22 Je cherche le moment où il dit... où il parle de l'éléphant dans
23 la pièce.

24 **SURINT. PR. CARSON PARDY :** J'ai examiné ces
25 notes, mais mes notes sont retournées aux archives et je les ai
26 eues à nouveau aujourd'hui.

27 **Me FRANK AU :** Vous souvenez-vous avoir lu ça?

28 **SURINT. PR. CARSON PARDY :** Je me souviens. Mais

1 c'est pas référence à une conversation avec le Commissaire.
2 Peut-être à une autre conversation plus tôt. Mais à ce moment-
3 là, j'étais dans une réunion avec un plus grand groupe. Et on
4 m'a demandé de parler au Commissaire par rapport à fournir une
5 mise à jour à la Commission des Services policiers d'Ottawa.

6 Donc, ça été un court laps de temps. Mais je me
7 rappelle que je parlais des défis, j'avais fait des déclarations
8 selon qu'on était intégré au public, mais en réalité, nous ne
9 serons pas pleinement intégrés avant de respecter tous ces
10 points. Parfois, on travaille encore en silo. Et si on... si le
11 groupe qui planifie les ressources n'est pas au courant, c'est
12 très difficile de mettre en œuvre le plan.

13 **Me FRANK AU** : Vous avez peut-être anticipé ma
14 question, parce que j'allais vous demander le contexte de cette
15 conversation et d'expliquer cette déclaration que vous avez
16 faite au commissaire Carrique. L'éléphant dans la pièce, est-ce
17 que vous arrivez à le lire?

18 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : C'est pas moi qui l'ai
19 écrit. Alors... c'est probablement mon transcripteur.

20 **Me FRANK AU** : — nous sommes sur un pied
21 d'égalité, ici. L'éléphant dans la pièce ---

22 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : ... dans la pièce est
23 tout ce que nous avons fait jusqu'à présent et qui a été bloqué
24 par le chef du SPO.

25 **Me FRANK AU** : Donc, ce sont des notes qui vous
26 font dire certaines choses. Est-ce que vous les avez dites?

27 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui. Nous étions dans
28 une rencontre de planification ce matin-là, parce qu'on avait eu

1 l'approbation la veille, on était prêt à partir. Nous étions en
2 réunion et subitement, mon téléphone a sonné. Je n'ai pas
3 répondu, mais au bout d'un certain temps, on m'a dit que le
4 Commissaire avait besoin de me parler tout de suite. Donc, j'ai
5 laissé mon transcripteur à la réunion et moi je me suis réuni
6 avec le Commissaire et deux adjoints. Donc, ce sont des notes
7 différentes, et j'ai pris mes propres notes alors qu'il y a...
8 Donc, les deux séries de notes sont en même temps.

9 **Me FRANK AU** : Dans ce contexte-ci, donc, vous
10 avez demandé son intervention.

11 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Je savais que leur
12 relation était plus importante que la mienne. Moi j'ai rencontré
13 le chef Sloly à une réunion et à sa conférence. Mais je ne le
14 connaissais pas aussi bien que le Commissaire. Je lui ai demandé
15 s'il pouvait lui parler pour qu'on puisse aller plus loin. Et
16 pour être juste envers le chef Sloly, c'est comment les choses
17 se sont passées. On me dit toujours qu'on attend le chef pour ci
18 ou pour ça. Alors moi, je posais la question « Est-ce qu'on peut
19 faire quelque chose? Veuillez le faire pour qu'on puisse
20 progresser ».

21 Et les gens sur l'équipe pouvaient le faire pour
22 partir, On voulait un plan pour mettre un terme à ces
23 manifestations.

24 **Me FRANK AU** : C'était le matin du 15, plus tard
25 dans la journée. Comme on le sait, l'ancien chef a démissionné.
26 Et dans une entrevue avec nous, vous nous avez dit que la mise
27 en œuvre du plan du 13 février est allée plus rapidement après
28 la démission du chef Sloly. Qu'entendez-vous par là?

1 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, c'est ça. Il a
2 démissionné et on s'est dit « Allons-y. » Et on a mis ce plan en
3 œuvre, tout ce qui était dans le plan. Il y avait quand même
4 certaines barrières. Il y avait d'autres enjeux. Je ne veux pas
5 que les gens pense que c'était uniquement le chef Sloly. Il y a
6 différents enjeux tout au long de ça. Avec Ottawa. Et par
7 exemple, la rencontre où on m'a demandé d'aller voir la
8 Commission de Police a été annulée. Donc, ça a libéré de mon
9 temps pour vraiment insister sur ce qu'il fallait faire.

10 **Me FRANK AU** : Dans le peu de temps qu'il me reste
11 - j'espère avoir 15 minutes? -

12 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Vous avez un petit peu plus
13 que 17 minutes.

14 **Me FRANK AU** : Oh! Quelle bonne nouvelle!

15 Donc, maintenant on parle du 13 février, de son
16 plan, c'était donc le plan que vous, Lue et Bernier aviez
17 approuvé. Et si j'ai bien compris, le groupe de planification
18 intégré continuait de travailler avec l'OPS pour développer ce
19 plan, jusqu'à ce qu'il soit finalisé, vers le 17?

20 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

21 **Me FRANK AU** : Et entre ces dates, le 13 et le 17,
22 il y a quelque chose qui s'est produit, le 14, c'est-à-dire la
23 déclaration de la *Loi sur les mesures d'urgence*. Donc, est-ce
24 que vous pouvez confirmer si le plan final du 17 février
25 envisageait l'utilisation de toutes mesures ou pouvoirs
26 disponible, selon la *Loi sur les mesures d'urgence*?

27 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui. En effet, c'était
28 incorporé.

1 Me FRANK AU : Alors, parlez-nous-en.

2 SURINT. PR. CARSON PARDY : Donc, une des choses
3 de ce plan opérationnel, ce sont des personnes, des êtres
4 humains qui sont beaucoup plus... qui sont les actifs les plus
5 valables. Il faut les informer de tout. Donc, on s'est assuré
6 que les officiers étaient au courant de cette loi que le
7 Parlement venait de nous donner. Et qu'on devait l'utiliser au
8 meilleur de notre connaissance.

9 Me FRANK AU : En février également, vous avez
10 dit que le groupe avait beaucoup débattu des pouvoirs que la loi
11 accordait, etc. Mais la police d'Ottawa a-t-elle fini par avoir
12 besoin de la *Loi sur les mesures d'urgence* pour remorquer des
13 véhicules ?

14 SURINT. PR. CARSON PARDY : Non.

15 Me FRANK AU : Expliquez-nous pourquoi pas.

16 SURINT. PR. CARSON PARDY : Ça veut dire qu'on ne
17 pouvait pas remorquer les véhicules. On remorquait les véhicules
18 tous les jours, selon le Code de la route. Si le véhicule est
19 utilisé dans un acte criminel, nous avons l'autorité pour le
20 saisir ou remorquer le véhicule. Donc, on n'avait pas besoin de
21 la *Loi sur les mesures d'urgence*. Il y a les lois provinciales
22 qui nous permettent de retirer les permis, de retirer les
23 véhicules, mais encore une fois, nous n'avions pas explicitement
24 de ces autorités pour remorquer les véhicules.

25 Me FRANK AU : Vous dites que les policiers
26 auraient réussi à mettre fin à cette manifestation sans la *Loi*
27 *sur les mesures d'urgence*, ils l'auraient fait dans les limites
28 de temps prévues par la cellule, avant que le Parlement déclare

1 la Loi?

2 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui. Notre plan
3 opérationnel, lorsqu'on l'a mis en place, on n'avait pas ces
4 autorités. Ça ne nous a pas dit qu'on allait changer la loi.
5 Bien sûr, ça a aidé. Je ne dis pas que ça n'a pas aidé, que ça
6 n'a pas été utile. Certainement que ça nous a donné certaines
7 autorités au sujet des remorquages, des périmètres, le fait
8 d'empêcher les gens d'entre dans la zone rouge, etc. Mais on
9 aurait pu le faire, de toute façon.

10 **Me FRANK AU** : D'après vous, est-ce que la *Loi sur*
11 *les mesures d'urgence* était nécessaire pour terminer la
12 manifestation à Ottawa?

13 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Question chargée. Je
14 suis officier de police. On a des lois qu'on nous donne. C'est
15 donc pas nous qui créons ces lois. Bon, bien sûr c'est une loi
16 que nous sommes contents d'avoir, nous en sommes reconnaissants,
17 parce qu'on a pu l'incorporer dans notre plan.

18 **Me FRANK AU** : D'après vous, est-ce qu'il y avait
19 une solution policière?

20 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Une solution
21 policière?

22 **Me FRANK AU** : Oui.

23 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, il y avait une
24 solution. On en était arrivé à cette solution. On a vu avec la
25 *Loi sur la Protection Civile*, et la *Loi sur les mesures*
26 *d'urgence*. Mais d'après mon humble opinion, on aurait atteint la
27 même solution avec le plan qu'on avait, en dépit... avec ou sans
28 ces deux lois, dans l'échéancier.

1 Est-ce qu'il y a autre chose que vous aimeriez
2 dire au Commissaire que je ne vous ai pas posé comme question?

3 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Non, je ne pense pas.

4 **Me FRANK AU** : Alors, merci beaucoup.

5 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci. Maintenant, l'avocat
6 de l'ancien chef Sloly.

7 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me TOM CURRY :**

8 **Me TOM CURRY**: Je suis Tom Curry. Heureux de vous
9 rencontrer. Chef Pardy, les événements où vous avez été impliqué
10 à la première semaine de février, je pense que c'était le 8?

11 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui monsieur.

12 **Me TOM CURRY** : C'est sans précédent?

13 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, tout à fait.

14 Unique.

15 **Me TOM CURRY** : Mais imprévu par tout le monde de
16 votre commandement de la région nord-est, au moment où les
17 manifestants sont passés par cette région du nord-est pour
18 voyager.

19 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Non, dans mon rôle en
20 tant que surintendant qui a présenté un plan d'action qui était
21 basé sur la circulation, mais en partenariat avec les services
22 de police municipaux par où sont passés les convois, où, d'après
23 ce qu'on entendait, les différents rapports, on pensait que
24 c'était Ottawa qui était la cible.

25 **Me TOM CURRY** : Dans votre commandement à cette
26 époque, est-ce que l'OPP avait la possibilité pour vous de
27 partager vos conclusions, pour voir ce qui se passait ou nord-
28 est, au moment où le convoi arrivait?

1 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, ça a été l'objet
2 de rapport, parce que c'est passé de la région nord-ouest à ma
3 région, PLT s'était impliqué, bien sûr. Ils voyageaient en
4 véhicules. Par exemple, ils se sont séparés sur la 417, parce
5 que la température était terrible. Les plus petits véhicules ont
6 décidé de passer par une autre région moins dangereuse. Ils sont
7 passés par la route 11. Donc, le convoi s'est séparé à cause du
8 mauvais temps.

9 Je n'étais pas tellement impliqué, j'étais en
10 fait à Sault-Sainte-Marie, en Ontario. J'y suis arrivé vers
11 7 h 30/8 h le soir, pour affaires le lendemain, parce qu'à ce
12 moment-là, j'avais une équipe qui s'en occupait, je leur faisais
13 confiance avec leur plan, et le surintendant avait été d'accord,
14 les bons raisonnements et tout, j'ai dit « Vous êtes bons, vous
15 pouvez y aller » Donc, je faisais autre chose. Je m'en souviens
16 parfaitement parce que ça m'a pris de 15 à 20 minutes pour
17 rentrer à mon hôtel, à cause du convoi qui était donc... la rue
18 était pleine de remorques.

19 **Me TOM CURRY** : Donc, nous à Sault-Sainte-Marie,
20 votre équipe observe le convoi. J'imagine que vous aviez des
21 voitures de polices identifiées et non identifiées pour jusqu'à
22 ce qu'ils quittent votre région?

23 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui monsieur.

24 **Me TOM CURRY** : Et donc, ils vous ont laissé
25 connaître tous les renseignements qu'ils ont pu obtenir sur la
26 taille de la protestation, de la manifestation, et des
27 interactions du PLT?

28 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, mais ça n'a pas

1 fonctionné comme ça. C'est un événement majeur pour l'OPP, donc,
2 il y a le commandant à Orillia. Tout est passé par le PLT, on le
3 voit, mais Nous le voyons, mais nous n'avons pas vraiment à le
4 signaler parce qu'Orillia l'obtient en fait.

5 **Me TOM CURRY** : Deux choses. Merci. La région
6 nord-est n'aurait, sur cette base, jamais été en contact avec
7 qui que ce soit à l'OPS à ce moment-là?

8 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Non monsieur.

9 **Me TOM CURRY** : Ce que fait la région nord-est,
10 c'est qu'ils transmettent ces renseignements à Orillia, au
11 commandement central?

12 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui monsieur.

13 **Me TOM CURRY** : Et d'après votre expérience,
14 qu'est-ce qu'on peut s'attendre, est-ce qu'il y avait quelque
15 chose à gagner de ces renseignements qui devraient être partagés
16 avec les autres services de police, comme Ottawa. Ce serait
17 envoyé en me disant « Il y a quelque chose de difficile qui s'en
18 vient chez vous ».

19 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, mais je n'ai
20 appris ça qu'à partir de ma région. Pas uniquement de ma région.
21 Je l'ai su d'après les renseignements qu'on a eus également.

22 **Me TOM CURRY** : Donc, Et est-ce que les breffages
23 que vous avez eus, comprendrions-nous les mêmes informations que
24 vous aviez si nous lisions les rapports Hendon?

25 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : D'une façon générale,
26 oui. On a participé aux appels. Normand, c'était mon
27 surintendant qui faisait partie de ces rencontres. On pensait de
28 façon générale qu'ils seraient à Ottawa pendant un bon bout de

1 temps. Simplement parce qu'ils essaient de faire quelque chose.
2 Personne n'allait accepter leurs demandes, de toute façon.
3 Surtout sur la question du mandat pour la santé et retirer le
4 gouvernement, fermer le gouvernement. Ça ne serait sûrement pas
5 fait.

6 **Me TOM CURRY** : D'après vous, les efforts du PLT
7 pour engager les manifestants dans cet horaire, ça a pas réussi.

8 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : De quelle manière
9 monsieur?

10 **Me TOM CURRY** : Mais le PLT n'a pas négocié le
11 départ des manifestants, jusqu'au moment avant votre plan
12 d'ordre public.

13 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui. Je comprends.

14 **Me TOM CURRY** : Au moment où ils sont passés par
15 la région nord-est, votre équipe aurait été en contact avec la
16 région suivante, c'est-à-dire la région est?

17 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

18 **Me TOM CURRY** : En contact. Ct une organisation.
19 Ce n'est pas une organisation séparée. Le PLT, ce sont des
20 personnes qui travaillent avec tous les secteurs de
21 renseignements. Ce sont des gens qui travaillent toujours
22 ensemble. Ce que je veux dire, c'est que ma région n'aurait pas
23 continué jusque-là. On aurait dit « Voici l'équipe suivante,
24 l'équipe suivante, etc.

25 **Me TOM CURRY** : Et vous, personnellement, vous
26 n'aviez pas de contacts avec les services de police d'Ottawa
27 jusqu'au moment où vous avez reçu l'appel de votre surintendant.
28 Donc, autrement dit, seuls, avec leurs propres ressources, ils

1 n'auraient pas une solution pour les forces de police. Ils
2 avaient besoin d'aide.

3 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : En effet.

4 **Me TOM CURRY** : Vous avez dit que vous étiez
5 partis pour donner de l'aide à l'OPS au cours des années, de
6 même que la GRC, donc, vous avez travaillé avec ce groupe dont
7 vous nous avez parlé, à d'autres occasions. C'est donc l'univers
8 des ressources, des regroupements des ressources.

9 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui. Oui, oui, c'est
10 bon.

11 **Me TOM CURRY** : En espérant qu'on n'aille pas plus
12 loin pour demander l'aide des militaires. Si on reste avec les
13 services de police, c'est l'OPP, la GRC, les services
14 municipaux, et peut-être devrais-je ajouter les Services de
15 Protection du Parlement.

16 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, monsieur.

17 **Me TOM CURRY** : Et les ressources dont ils avaient
18 besoin, est-ce que ça été l'objet ou le sujet d'évaluation,
19 d'estimé, préparé l'OPS, de Sloly à Carrique et le commissaire
20 Lucki, ente autre? Est-ce que vous avez vu l'échéancier des
21 ressources demandées envoyé au Commissaire Carrique, par
22 exemple?

23 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Je ne pense pas
24 l'avoir vu avant mon arrivée. Je pense qu'on en a discuté, mais
25 je pense que - on mentionne également les civils, les analystes,
26 toute une série de ressources. Donc, je me souviens d'avoir vu
27 une liste, on en a peut-être même discuté le 9 février dans
28 cette rencontre. Il y a beaucoup de choses qui se sont produites

1 en peu de temps. Mais, oui, j'étais au courant.

2 **Me TOM CURRY** : J'apprécie que c'était sans
3 précédent. Vous n'aviez jamais vu le service de police municipal
4 complètement noyé par les manifestants. Complètement dépassés.

5 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Non.

6 **Me TOM CURRY** : Et l'objectif principal du point
7 de vue des services de police d'Ottawa serait d'obtenir l'aide
8 dont ils avaient besoin pour restaurer l'ordre dans la
9 communauté.

10 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

11 **Me TOM CURRY** : Je pense que vous avez appris,
12 d'après vos breffages, et votre observation personnelle que la
13 situation était assez grave, ici à Ottawa, au moment de cette
14 manifestation.

15 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

16 **Me TOM CURRY** : Les résidents étaient en détresse,
17 la ville était, dans son centre-ville, tout à fait paralysée.

18 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, j'ai des amis
19 dans le centre-ville, qui habitent dans le centre-ville et qui
20 me faisaient rapport de l'impact tout à fait dévastateur que ça
21 pouvait avoir.

22 **Me TOM CURRY** : Les services de police, lorsqu'on
23 parle d'un service qui est complètement dépassé par les
24 événements, le mieux qu'il pouvait faire avec leurs propres
25 ressources, je pense que j'ai vu ça dans une de vos notes, était
26 de maintenir le contrôle du périmètre.

27 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

28 **Me TOM CURRY** : Et ils n'avaient pas suffisamment

1 de ressources pour mobiliser quelque opération que ce soit.

2 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Correct.

3 **Me TOM CURRY** : Maintenant, dans ces
4 circonstances, êtes-vous d'accord avec moi pour dire que la
5 première priorité pour ce service de police est d'obtenir de
6 l'aide?

7 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

8 **Me TOM CURRY** : Pour essayer d'atteindre les
9 partenaires OPP ou GRC dont vous avez parlé plus tôt.

10 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

11 **Me TOM CURRY** : Et pour essayer de définir, autant
12 que possible les ressources dont vous avez besoin.

13 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

14 **Me TOM CURRY** : Ça se comprend, du point de vue
15 des services de police d'Ottawa, qu'ils avaient besoin de savoir
16 quelles sont les ressources disponibles des autres services
17 municipaux, de la gendarmerie ou de l'OPP.

18 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

19 **Me TOM CURRY** : La demande des ressources, ici à
20 Ottawa aurait été semblable à la demande d'autres communautés
21 comme Windsor, par exemple.

22 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

23 **Me TOM CURRY** : C'est peut-être pas important,
24 mais, le barrage au pont Ambassador à Windsor a suivi l'arrivée
25 du convoi à Ottawa.

26 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

27 **Me TOM CURRY** : D'après vous, est-ce que l'OPP a
28 été capable d'empêcher ce barrage, ou essayer de le faire?

1 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, il y a eu un
2 breffage pour moi, parce que ça avait un impact sur la demande
3 d'Ottawa. Je ne peux pas vous donner l'idée spécifique de ce qui
4 a été fait.

5 **Me TOM CURRY** : Non, non, ça va. Lorsque ce
6 barrage à Windsor a été établi, les ressources de l'OPP ont été
7 nécessaires là.

8 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

9 **Me TOM CURRY** : Et dans une période chevauchant ce
10 qui se passait à Ottawa.

11 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

12 **Me TOM CURRY** : Si je peux... du point de vue
13 ressources et opérations, vous avez parlé d'un plan qui a été
14 passé en revue, mais qui n'est pas allé de l'avant. Ça a été un
15 plan qui a été passé en revue hier par l'OPS pour aller bloc par
16 bloc vers les manifestants et vous avez préféré une seule et
17 unique opération, jusqu'à la fin.

18 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

19 **Me TOM CURRY** : Ais-je raison de dire que
20 lorsqu'on l'a défini, au moment où l'on définissait tout ça, que
21 l'équipe OPS avait conçu une stratégie bloc par bloc, parce que
22 ça tenait compte des ressources qu'ils avaient à ce moment-là.
23 Est-ce que ça a du sens?

24 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, c'est exactement
25 comme ça qu'on l'a décrit le 9 février. Si on fait bloc par
26 bloc, ce sera beaucoup de ressources nécessaires, mais une
27 section à la fois.

28 **Me TOM CURRY** : Donc, la demande de ressources, je

1 pense que vous nous avez dit que vous avez agi... que vous avez
2 fait une demande de ressources, je pense qu'on vous a dit
3 « C'est un concept de stratégie?

4 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Un concept
5 d'opérations. C'est moins qu'un plan. Vous connaissez tout ce
6 que vous apportez au plan? » Et vous avez dit « on sait
7 maintenant où on va », mais c'est un concept beaucoup plus
8 détaillé que ce qu'ils nous avaient donné. Parce qu'on pouvait
9 déterminer exactement l'équipe qui serait nécessaire pour
10 concrétiser ce concept.

11 **Me TOM CURRY** : Vous avez un concept, vous aviez
12 un concept plus détaillé. Ils avaient un plan et l'équipe
13 intégrée avait un plan plus détaillé.

14 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Exact.

15 **Me TOM CURRY** : Quelque chose rapidement. On va
16 discuter du plan pour un instant. J'aimerais vous montrer un
17 document OPS00010470. Je crois que vous l'avez déjà vu, chef
18 Pardy. Pourriez-vous dérouler, s'il vous plaît, un peu plus?
19 Voilà. Vous avez reçu une copie.

20 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : C'est de Phil Lue?

21 **Me TOM CURRY** : Phil Lue. Et je ne sais pas quel
22 est son rang.

23 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Surintendant.

24 **Me TOM CURRY** : Surintendant Lue merci. Il vous
25 écrit et la chef adjointe par intérim Ferguson. Vous pouvez lire
26 ceci :

27 « ... vous trouverez ci-joint un
28 PowerPoint sur lequel nous avons

1 travaillé. Évidemment, ce plan est né de
2 votre plan, que nous avons examiné,
3 développé et renforcé. »

4 C'est exact ?

5 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : C'est exact.

6 **Me TOM CURRY** : Et c'était votre approche ?

7 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Ce courriel, pour
8 donner un peu de contexte. Dans ma déposition, j'ai mentionné
9 que nous avons contacté Trish Ferguson ce soir-là, et puis on
10 lui a envoyé le jeu de diapos. Et ça, c'est le courriel qui
11 expliquait le plan au chef.

12 **Me TOM CURRY** : Maintenant, j'aimerais vous
13 montrer un autre document, madame la greffière, OPS00009639.

14 Ça, c'est le 10 février, il y avait une longue
15 liste de récipiendaires, de destinataires, c'est votre propre
16 service, et d'autres services municipaux également. Si on
17 pouvait dérouler ? Oui.

18 « En guise de suivi à notre appel
19 précédent, plusieurs agences policières
20 ont exprimé leur habilité à aider le
21 SPO, en envoyant des gens sur le
22 terrain. Notre cellule de planification
23 intégrée demande à n'importe quelle
24 agence qui a des agents que vous
25 pourriez déployer pour aider le plan de
26 répondre à cette adresse courriel du
27 PPO. Dites-nous le nombre d'agents,
28 quand et pour combien de temps. »

1 Vous avez envoyé ce courriel?

2 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui. Et ce courriel
3 est envoyé à ce qu'on appelle le Big 12, les 12 grands services
4 de police de l'Ontario, avec quelques autres qui s'étaient
5 intensifiés, de petites agences municipales qui se portaient
6 volontaires pour aider.

7 **Me TOM CURRY** : Donc vous avez pu envoyer cet
8 appel à l'aide pour des ressources, le 10 février, avant la
9 finalisation de votre plan. Une fois que vous aviez élaboré
10 l'aspect conceptuel du plan.

11 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, absolument.
12 Lorsqu'on parle de planification, on commence à parler, on
13 commence à concevoir l'opération, il faut penser de quelle façon
14 dont on va avoir assez de ressources pour l'appliquer. Et on
15 savait qu'aucune organisation dans la province n'avait les
16 capacités pour le faire seule. Donc, on voulait, le plus tôt
17 possible, mettre la puce à l'oreille au gens, en leur disant
18 « On va avoir des besoins. »

19 **Me TOM CURRY** : Et lorsqu'on regarde ce que vous
20 avez fait, ç quoi vous faisiez affaire, lorsque vous êtes arrivé
21 à Ottawa, est-ce vraiment le genre de chose que le chef Sloly
22 tentait de faire jusqu'à ce moment-là?

23 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Ouais, ben c'est
24 possible. Je n'ai pas observé les choses... j'ai vu les rapports
25 dans les médias, où on demandait... on disait qu'ils demandaient
26 des ressources.

27 **Me TOM CURRY**: OPP000001389. Maintenant, quelques
28 autres points, chef Pardy.

1 C'est un rapport de situation. À la page 8, s'il
2 vous plait. J'ai peut-être le mauvais numéro... Mais page 8, s'il
3 vous plait.

4 **LA GREFFIÈRE** : Monsieur, il n'y a que cinq pages.

5 **Me TOM CURRY** : Ah, je me suis trompé de document.
6 J'y reviendrai. À moins qu'on ne me chasse.

7 Parlons un peu du chef Sloly. Il fait aucun
8 doute, n'est-ce pas chef Pardy, que le chef Sloly avait la tâche
9 la plus difficile au pays, pendant la période où il était chef?

10 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Je suis d'accord.

11 **Me TOM CURRY** : La Ville était assiégée, et son
12 Service également.

13 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, monsieur.

14 **Me TOM CURRY** : Saviez-vous quoi que ce soit
15 lorsque vous êtes arrivé, sur les circonstances de la position
16 du chef Sloly comme chef de police. Et des difficultés
17 auxquelles il faisait face, ici à Ottawa, soit avec, bon, les
18 problèmes qui sont survenus, à cause de sa race, ou encore la
19 capacité à appliquer les changements qu'il devait appliquer?

20 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Non je n'étais pas au
21 courant.

22 **Me TOM CURRY** : Il est clair qu'à l'époque vous
23 avez observé son fonctionnement, il avait une relation très
24 difficile avec son équipe de commandement.

25 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

26 **Me TOM CURRY** : Et d'autres, en deçà du
27 commandement supérieur.

28 Pendant cette période, ou même avant que vous

1 n'arriviez ici, avez-vous noté qu'il y avait des enjeux
2 politiques qui ont été soulevés par rapport au Service policier
3 d'Ottawa par rapport à cette crise?

4 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui monsieur.

5 **Me TOM CURRY** : À la fois au niveau du ministère
6 du Solliciteur général, il y avait des controverses sur les
7 ressources qui étaient présentes ici ou non. Et ensuite au
8 niveau du gouvernement fédéral. Les dirigeants politiques
9 faisaient des déclarations sur ce qui se passait dans la ville.
10 Tout cela ajoutait de la complexité et des défis auxquels
11 faisait face le chef.

12 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Tout à fait.

13 **Me TOM CURRY** : Je crois que vers la fin de votre
14 séjour ici, vous avez appris que la commission des services de
15 police et le conseil municipal avaient des attentes à l'égard du
16 chef Sloly et du service ; qu'ils leur disent qu'il y avait un
17 plan et qu'ils leur fassent un rapport sur le sujet.

18 Et là on vous a demandé d'arriver, et vous avez
19 vérifié avec votre Commissaire si vous devriez y aller.

20 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Non, j'ai simplement
21 dit que je n'allais pas y aller, et le Commissaire a relancé la
22 balle dans mon camps. À la lumière du rapport sur le G20, la
23 Commission avait des responsabilités et il croyait qu'il serait
24 approprié pour moi de faire une présentation à la Commission du
25 SPO, notamment à la lumière des responsabilités qu'avait cette
26 Commission.

27 **Me TOM CURRY** : Je comprends. Mais il fallait
28 avoir l'approbation du chef Sloly.

1 SURINT. PR. CARSON PARDY : Oui.

2 Me TOM CURRY : Mais c'est rare dans votre
3 expérience de présenter des rapports sur des intervenants
4 politiques, sur les plans opérationnels.

5 SURINT. PR. CARSON PARDY : Au niveau des degrés
6 concernés, oui, tout à fait inusité.

7 Me TOM CURRY : Quelques autres points rapides.
8 Saviez-vous qu'un membre du SPO, chef Pardy, a contacté le
9 surintendant Morris concernant sa présence à la réunion?

10 SURINT. PR. CARSON PARDY : Non.

11 Me TOM CURRY : Sans le dire au chef Sloly qu'il
12 allait le faire. Vous ne saviez pas cela?

13 SURINT. PR. CARSON PARDY : Non,

14 Me TOM CURRY : Étiez-vous au courant de la façon
15 dont le commandement supérieur avait divisé ses responsabilités
16 par rapport à cet événement, et saviez-vous que le chef adjoint
17 Ferguson était responsable du plan?

18 SURINT. PR. CARSON PARDY : Oui. Ben en fait,
19 c'était la personne avec qui j'avais des contacts presque
20 exclusivement après mon arrivée à Ottawa. Chaque fois qu'il y
21 avait un problème, ou lorsque j'avais des questions pour obtenir
22 l'approbation du plan, c'était à la chef adjointe Ferguson que
23 je parlais.

24 Me TOM CURRY : Et le chef Bell était responsable
25 pour les renseignements.

26 SURINT. PR. CARSON PARDY : Je ne sais pas. Je
27 n'étais peut-être pas au courant au début. Je l'ai finalement
28 appris. Le chef adjoint... j'ai eu une rencontre avec le chef

1 adjoint Bell, et jusqu'à ce qu'il devienne chef par intérim, je
2 ne crois pas avoir échangé d'autres paroles avec lui.

3 **Me TOM CURRY:** Merci. Bon, maintenant, j'ai trouvé
4 le bon numéro du document. C'est 0001839. Soyez patient avec moi
5 chef Pardy, ce n'est pas le bon document.

6 Donc, le 10 février, pour vous orienter. Ce sont
7 les procès-verbaux d'une rencontre de la Cellule de
8 Planification Intégrée. Vous l'avez mentionnée un peu plus tôt.
9 Si on regarde la participation, tous les participants et
10 participantes viennent de l'OPP, de la GRC ou d'autres services
11 policiers, mais pas la SPO. Déroulons un peu, si on peut. À la
12 page 2, un peu plus bas.

13 Une question posée par mon ami monsieur Au,
14 c'était si on avait pensé à prendre la direction, le contrôle du
15 plan et l'enlever des mains de la police, qui avait la
16 compétence, normalement.

17 **SURINT. PR. CARSON PARDY :** C'est bien pour ça que
18 je voulais une requête de la part du chef, il a dit très
19 clairement que ça n'arriverait pas.

20 **Me TOM CURRY :** Il y avait une suggestion dans le
21 groupe pour le 10 février de la part de la GRC.

22 Un peu plus loin, oui, ici.

23 La GRC a suggéré que peut-être vous devriez
24 prendre le contrôle. Et j'ai oublié son rang, là, Tétreault,
25 c'est un ...

26 **SURINT. PR. CARSON PARDY :** Vous êtes en bas, là?

27 **Me TOM CURRY :** Oui.

28 « Le SPO a sauvé la face, selon ses

1 propres mots, il est à genoux. Nous, on
2 va graduellement la relever au cours de
3 quatre, six ou huit cycles de service.
4 Ils sont épuisés. Ils vont retourner au
5 travail plus tard, en attendant qu'un
6 autre service policier... ».

7 Vous avez dit que le SPO écoute ses conseillers
8 tactiques. C'est tout un remue-méninges. La GRC, plutôt que
9 Tétreault, mais :

10 « ...présente un plan viable. Est-ce le
11 seul plan? Non. Est-ce une option qui
12 devrait être considérée? Tout à fait. »

13 Je ne vais pas lire tout le reste, mais à cette
14 réunion, on a envisagé de penser de remplacer la SPO?

15 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Mais le contexte est
16 très important ici. Le contexte clé, le contexte important c'est
17 que les agents policiers sont sur les genoux, ils souffrent
18 d'épuisement professionnel, ils sont sortis des réunions, ils
19 ont dit « J'en ai trop. Je ne peux plus continuer. » On le
20 voyait chaque jour. On voyait le directeur, le chef Sloly faire
21 preuve de stress, un stress important. S'ils pouvaient
22 concentrer leurs efforts aux interventions policières de la
23 ville. Ils continueraient de participer, bien sûr, mais bon, on
24 pourrait leur permettre de souffler un peu. On a vu le stress,
25 l'anxiété. Et puis il s'agissait peut-être de commencer à les
26 remplacer sur le terrain.

27 **Me TOM CURRY** : Une des choses qui auraient pu
28 diminuer la confiance entre la Cellule de Planification Intégrée

1 et le chef Sloly et peut-être d'autres, était-ce l'idée, peut-
2 être qu'il y avait un plan de remplacer la SPO?

3 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Il n'y a jamais eu de
4 plan pour remplacer la SPO. On a fait beaucoup de séances de
5 remue-méninges, on a commencé une réunion pour dire « Il faut
6 mettre tout sur la table, avez-vous une idée? Présentez-là »
7 Mais il n'y a jamais eu de tel plan.

8 **Me TOM CURRY** : La page 8 du document, maintenant.
9 On va changer un peu de sujet.

10 Chef Pardy, aidez-nous, avec les problèmes de
11 Windsor. On fait référence, ici - bon,

12 « Windsor va soutirer des ressources
13 d'Ottawa ».

14 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Encore une fois, il
15 faut revenir au contexte. Le soutien que moi et mon équipe avons
16 reçu ne change jamais. On obtient ce qu'on veut pour nos
17 besoins.

18 Pour revenir à notre première rencontre avec le
19 SPO, nous étions très clairs, que nous examinons cela non
20 seulement au niveau local, mais au niveau provincial et
21 national. Il fallait garder un œil sur ce qui se passe. Ce qui
22 se passe à Coutts pourrait avoir un impact ici. Ce qui se passe
23 au Manitoba pourrait avoir des effets ici.

24 Alors nous, en tant qu'équipe, on devait rester
25 alerte. Le mot « pivoter » est employé dans le déploiement. Il
26 fallait pivoter chaque jour, changer chaque jour. Parce que
27 notre plan devait être capable de le faire, et de s'ajuster.

28 Donc, à Windsor, nous savions que, d'accord, nous

1 n'allions pas obtenir tout ce qui est disponible à Ottawa, parce
2 que Windsor va en avoir besoin. Et Windsor, ce n'est pas devenu
3 la priorité, mais une priorité, à mon avis. La priorité d'Ottawa
4 n'a jamais changé. Je n'ai jamais dit, « Bon, je vais envoyer
5 mes gens à Windsor, merci Ottawa, ben on va garder notre
6 problème de notre bord. » Non, maintenant, on s'est concentré
7 principalement et uniquement, en fait, sur Ottawa.

8 **Me TOM CURRY** : Un dernier point ici, et ces mots
9 ont été attribués à vous,

10 « La GRC dit que 60 chambres d'hôtel
11 sont disponibles à Vanier. »

12 Et on mentionne aussi que les membres de POU
13 devaient aller à Windsor. Vous aviez des chambres, mais de
14 personnel suffisant. Parce que Windsor en avait besoin.

15 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

16 **Me TOM CURRY** : Une chose que j'ai oublié de vous
17 poser à propos du chef Sloly, de ses circonstances. Vous nous
18 avez dit qu'il ne pouvait pas participer à une des rencontres,
19 il avait un autre engagement. Ais-je raison de croire que
20 c'était ici d'une évaluation du risque et des menaces contre lui
21 et sa famille?

22 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, il y avait eu des
23 menaces. Des menaces de mort, oui.

24 **Me TOM CURRY** : Il y avait d'autres menaces de
25 mort qui sont venues aussi, n'est-ce pas?

26 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

27 **Me TOM CURRY** : De politiciens municipaux et
28 d'autres?

1 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

2 **Me TOM CURRY** : Maintenant, le PLT, l'équipe de
3 liaison, à votre expérience avec l'équipe de liaison, ils ont
4 connu des succès et parfois ils ont été incapables de mettre fin
5 à des protestations seuls, sans autre intervention policière?

6 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Ben l'équipe de
7 liaison intervient dans plusieurs types de situation. Je suis
8 quand même un partisan. On les a vus parfois au sol
9 complètement. Mais ça dépend. Nous, dans la PPO, on a recours à
10 l'équipe dans toutes nos opérations quotidiennes. Dans ma
11 région, par exemple, on a un agent dans chacun de mes
12 détachements. Puis j'avais également une composante à temps
13 plein. Nous avons une équipe de liaison dans chacun de mes
14 détachements. Ils s'occupent des enjeux, par exemple, ça peut
15 être une manifestation, ça peut être un conflit entre deux
16 personnes. Ils résolvent, ils sont capables de résoudre beaucoup
17 de problèmes.

18 Vous savez, résolution, si vous dites résolution
19 complète, il y a un processus énorme et PLT seul a pu le
20 résoudre? C'est une déclaration juste que cela n'arrive pas
21 souvent. Mais ils jouent un rôle essentiel dans toute solution
22 pour amener une protestation à une taille exploitable qui nous
23 permette de pouvoir intervenir et s'il le faut, la disperser.

24 **Me TOM CURRY** : Merci.

25 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Merci.

26 **Me TOM CURRY** : Merci Commissaire.

27 **COMMISSAIRE ROULEAU** : C'est peut-être un bon
28 moment pour prendre la pause de l'après-midi. On en aura encore

1 pour une heure ou plus, alors prenons une pause de 15 minutes et
2 on reviendra.

3 **LA GREFFIÈRE** : La commission est levée pour
4 15 minutes.

5 -- L'audience est suspendue à 15 h 27.

6 -- L'audience reprend à 15 h 42.

7 **--- SURINT. PR. CARSON PARDY, Sous le même serment:**

8 **LA GREFFIÈRE** : La commission reprend.

9 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Okay. Nous sommes de retour.
10 Êtes-vous prêts à continuer? J'aimerais appeler le service
11 policier d'Ottawa. Le SPO.

12 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me JESSICA BARROW :**

13 **Me JESSICA BARROW** : Bon après-midi. Je m'appelle
14 Jessica Barrow, et je représente le service de police d'Ottawa.
15 Nous avons entendu, plus tôt lors de votre témoignage, que la
16 raison que la Cellule d'Intégration planifiée était pour aider
17 le SPO.

18 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

19 **Me JESSICA BARROW** : Et vous avez donné quelques
20 raisons, une des raisons était restaurer la confiance en la
21 police. Est-ce juste?

22 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

23 **Me JESSICA BARROW** : La perte de confiance dans le
24 SPO était liée, au moins en partie, à la perception du public
25 qu'il y avait de l'inaction de la part du SPO, exact?

26 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

27 **Me JESSICA BARROW** : Et que parfois, les résidents
28 avaient l'impression que le comportement illicite des

1 manifestants n'était pas arrêté?

2 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

3 **Me JESSICA BARROW** : Et en réponse, par contre,
4 vous ne menez pas par l'application de la loi, n'est-ce pas?

5 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Non, non, ce n'est pas
6 juste. Moi, j'aime bien une approche mesurée, oui. Par contre,
7 vous pensez à mon commentaire comme quoi on n'allait pas
8 s'arrêter. Mais je pense qu'il y en a qui diraient la même
9 chose.

10 **Me JESSICA BARROW** : Mon point est que ce n'est
11 pas à que vous commencez, est-ce juste?

12 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Ça peut faire une
13 partie des arrestations stratégiques, ce sont toujours une
14 partie critique de ce genre de plan opérationnel. Mais ce n'est
15 pas suffisant pour résoudre le problème.

16 **Me JESSICA BARROW** : Et votre but, donc, c'est
17 d'essayer de négocier, si possible, avant de passer à
18 l'application de la loi?

19 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : La négociation fait
20 partie du plan. Si vous regardez notre plan dans le détail,
21 après les négociations, il faut passer à autre chose. Il y a
22 toujours des étapes à suivre. En même temps, c'est en parallèle
23 à la négociation, l'application de la loi.

24 **Me JESSICA BARROW**: Ok. C'est bon. Mais comme vous
25 défendez ce modèle intégré de négociation et application de la
26 loi si nécessaire, vous êtes un défenseur de la valeur des PLT?

27

28 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui. Les équipes de

1 liaison ont montré leur valeur plusieurs fois, dans plusieurs
2 événements et je ne vois pas pourquoi on ne les intégrait pas
3 dans ce type de plan opérationnel.

4 **Me JESSICA BARROW** : Et lors de votre arrivée à
5 Ottawa, vous croyiez que le SPO ne donnait pas de soutien à une
6 équipe de liaison PLT?

7 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui. Ou, mais je dois
8 dire, je connais un peu l'historique du SPO. Ce sont eux qui ont
9 vraiment commencé ces choses. Ils le font bien, mais ça
10 n'arrivait pas à ce moment-là.

11 **Me JESSICA BARROW** : OK, c'est juste. Et plus tôt
12 dans les audiences, on a entendu parler du Cadre national. Vous
13 connaissez?

14 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

15 **Me JESSICA BARROW** : Et ce Cadre national favorise
16 PLT, les PLT, si possible.

17 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

18 **Me JESSICA BARROW** : Donc, une réponse par rapport
19 à la perte de confiance du public, ce n'était pas nécessairement
20 d'aller appliquer, maintenir l'ordre tout de suite.

21 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Encore une fois, ça
22 peut faire partie d'une réponse mesurée, lorsqu'il y a des
23 infractions flagrantes. Il faut s'en occuper. Mais il n'y a pas
24 une seule solution. Négocier pour réduire la taille de
25 l'empreinte, c'est une option viable. Ainsi qu'une approche
26 mesurée, par rapport à l'application de la loi.

27 **Me JESSICA BARROW** : Donc, tout niveau de
28 l'application de la loi avait besoin d'arriver en même temps que

1 les PLT.

2 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

3 **Me JESSICA BARROW** : Et pour cette raison, le plan
4 opérationnel avec lequel vous vous êtes entendu avec le
5 commandant Bernier, avait le déploiement stratégique des PLT en
6 même temps.

7 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

8 **Me JESSICA BARROW** : Et je crois que vous avez
9 noté dans votre déclaration que le plan intégré impliquait un
10 plan de négociation pour les PLT?

11 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

12 **Me JESSICA BARROW** : Et lorsque vous avez montré
13 le plan proposé à la cellule, on a parlé du rôle PLT, parce
14 qu'ils trouvaient que l'OPS voulait moins se servir de PLT.

15 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Nous, on nous avait
16 dit que le PLT était en train... dans une tente en train de boire
17 du café plutôt que de parler avec des manifestants, par rapport
18 à la négociation pour se déplacer, eux ils étaient dans une
19 tente en train de boire du café.

20 **Me JESSICA BARROW** : Donc on ne les déployait pas
21 d'une façon appropriée, est-ce exact?

22 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Ça serait la norme.
23 Vous dites, moi, comment je me sentais. Eh bien, ça venait de
24 l'enquête *Ipperwash*, et c'est clair qu'ils peuvent bâtir de la
25 confiance avec des manifestants ou autres et ils l'ont prouvé ç
26 maintes reprises. Alors on peut au moins avoir un terrain commun
27 pour certains sujets. Résoudre la question, ça c'est encore
28 mieux. Mais ils sont une partie essentielle de notre plan.

1 Dans mon contre-interrogatoire avec le conseiller
2 de monsieur Sloly, on s'en sert même pour les différends entre
3 voisins et plutôt que de passer par l'application de la loi, et
4 aux accusations portées, on peut négocier pour harmoniser. Et ça
5 marche. C'est une meilleure sécurité de la communauté.

6 **Me JESSICA BARROW** : Donc, une partie de ce que
7 vous dites, mais vous pourrez me corriger si j'ai tort, c'est
8 que, pour que les PLT soient efficaces, ils doivent pouvoir
9 négocier efficacement.

10 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Et avoir cette
11 autonomie. Mais ils ont leur propre commandant. Ils doivent
12 comprendre ce que c'est, que cette autonomie. D'après moi,
13 d'après tout ce que j'ai entendu, et les renseignements qui
14 m'ont été donnés, ils n'avaient pas vraiment cette autonomie.

15 **Me JESSICA BARROW** : Donc, la raison que le PLT
16 n'était pas engagé, de la façon que vous avez décrit, par
17 rapport à son efficacité, c'était parce que le chef Sloly ne
18 croyait pas dans le programme PLT. Êtes-vous d'accord?

19 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Je crois que cela
20 allait au-delà du chef Sloly. Que d'autres... il y avait beaucoup
21 de pression d'agir et que ce soit vu comment agir. Parce que le
22 PLT, c'est de l'action qu'on ne voit pas.

23 **Me JESSICA BARROW** : Vous parlez donc de
24 l'optique. De comment c'est perçu.

25 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Donc, ce n'est pas que
26 le chef Sloly. Je sais que dans mes rencontres avec lui, et mes
27 conversations avec lui, il avait parlé, par exemple, qu'il
28 n'avait pas ce genre de concept avec le service de Toronto,

1 lorsqu'il y était. Donc, il le connaissait moins que nous. Nous,
2 on nous avait dit que les négociations, c'est simplement échec.

3 **Me JESSICA BARROW** : Donc, c'était pas qu'il n'y
4 croyait pas, peut-être qu'il ne comprenait pas?

5 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Non, il en parlait, il
6 comprenait ce qu'on voulait faire avec ça, mais ils ont été
7 contestés par le surintendant Abrams à la rencontre des PLT.
8 Parce qu'on l'avait entendu du PLT, qu'ils n'avaient pas
9 d'autorisations, pas d'autonomie, que cette équipe ne faisait
10 pas ce qu'elle devait faire.

11 Et on nous avait dit, on s'en sert, mais...

12 **Me JESSICA BARROW** : Qui a dit ça?

13 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Le surintendant
14 Patterson l'avait dit à ce moment-là.

15 **Me JESSICA BARROW** : Donc, lorsque le plan
16 intégré, lorsqu'il y a eu l'approbation du surintendant Bernier
17 et d'autres au SPO, il y a eu une entente que l'équipe de
18 liaison PLT jouait un rôle important pour démanteler le convoi.
19 Est-ce exact?

20 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Je veux faire
21 attention. C'est comme si on avait négocié...

22 **Me JESSICA BARROW** : Non, non, je comprends.

23 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Pour nous, pour les
24 grands événements, c'est une pratique normalisée, par rapport à
25 l'engagement. Donc, il y avait une entente, parce que c'est ce
26 que nous faisons. Et ça marche. Ils offrent un niveau d'aide
27 pour nous aider à agir quand il le faut.

28 **Me JESSICA BARROW** : J'aimerais parler brièvement

1 de la chaîne de commandement et de comment... aidez-nous à
2 comprendre comment elle fonctionne. Êtes-vous d'accord que les
3 services policiers sont une organisation paramilitaire?

4 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : J'aimerais bien!

5 **Me JESSICA BARROW** : Vous êtes d'accord avec moi?

6 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Non. J'aimerais bien
7 qu'ils le soient. Il fut un temps où on disait qu'on l'était.
8 Mais les services policiers sont allés... ne peuvent plus se dire
9 ça. À l'époque, quand j'ai commencé, on était paramilitaire.

10 **Me JESSICA BARROW** : Et maintenant, vous êtes
11 d'accord qu'il y a une chaîne de commandement?

12 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Et c'est la seule
13 ressemblance.

14 **Me JESSICA BARROW** : Donc, il y a une chaîne de
15 commandement qu'on doit suivre?

16 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

17 **Me JESSICA BARROW** : Donc, il y a une chaîne de
18 commandement. Et il faut donc que lorsqu'un agent est dirigé ou
19 ordonné d'un agent supérieur à faire quelque chose, ils sont
20 obligés de suivre le commandement.

21 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

22 **Me JESSICA BARROW** : Et c'est une méconduite en
23 vertu de la loi de ne pas, lorsqu'on leur donne une commande?

24 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

25 **Me JESSICA BARROW** : Et vous êtes d'accord
26 que ce serait un manque de professionnalisme de remettre en
27 question les directions d'un agent supérieur, en présence
28 d'autres?

1 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Eh bien, ça, ça relève
2 plus des relations. J'ai parlé plus tôt de mon équipe. J'avais
3 des constables, des civils, jusqu'à des chefs sur mon équipe. Et
4 « j'ai besoin de votre voix. Dites-moi si j'ai tort » Donc,
5 c'est selon l'environnement et les attentes du chef.

6 **Me JESSICA BARROW**: Ok. C'est bon. C'est juste.
7 J'aimerais parler de la commande... du commandant
8 intégré. Alors, lorsque la Cellule est arrivée à Ottawa, et nous
9 en avons entendu parler ici, de rencontrer la SPO pour savoir
10 qu'est-ce qui en était du plan.

11 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

12 **Me JESSICA BARROW** : Et cette cellule intégrée
13 avait beaucoup d'expertise.

14 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

15 **Me JESSICA BARROW** : Ils vous avaient indiqué,
16 avec l'exception de vous, que c'était des experts en la matière.

17 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

18 **Me JESSICA BARROW** : Et le but de cette cellule,
19 c'était de travailler avec le SPO pour aller vers un plan plus
20 robuste.

21 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

22 **Me JESSICA BARROW** : Et au long de votre
23 témoignage, j'ai entendu des critiques, peut-être vous diriez
24 autrement. Est-il exact qu'il y a une critique du niveau
25 d'intégration permis par le SPO avec votre équipe?

26 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Des critiques peuvent
27 être... c'est juste, j'ai été un peu au milieu de tout ça. Comme
28 j'ai dit, un moment donné, en public, on avait annoncé qu'on

1 s'était intégré, mais en coulisse, j'ai dit, je disais « On
2 n'est pas encore rendu ». Ça veut dire qu'ils travaillent avec
3 nous. Mais on parlait plus de silo. Il y avait des obstacles.
4 Mais ces obstacles n'étaient pas qu'humains.

5 **Me JESSICA BARROW** : C'est bon. Mais on sait que
6 le surintendant Bernier a été nommé comme commandant le
7 11 février. Commandant (inaudible), et c'était peut-être le
8 niveau d'intégration que vous auriez voulu, mais il y avait
9 quand même une table intégrée, suite à son arrivée. Est-ce
10 exact ?

11 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, le travail
12 positif a commencé. Et c'était le résultat, le commissaire a
13 parlé du NCRCC Orleans. On avait des postes de commandement dans
14 différents endroits qui ont rajouté à la complexité de
15 l'intégration. Idéalement, on voudrait que les postes de
16 commandement soient intégrés.

17 **Me JESSICA BARROW** : Et ça a fini par arriver,
18 Bernier est arrivé.

19 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui. Et comme notre
20 équipe essayait de trouver le meilleur emplacement pour qu'on
21 puisse avoir une équipe intégrée. C'est-à-dire de plus de
22 centaines de personnes pour la journée d'opération. Pour chaque
23 composante du plan, il fallait avoir un représentant.

24 **Me JESSICA BARROW** : Et ça prend du temps,
25 assembler ce nombre de gens. Une des choses que le surintendant
26 Bernier a faites, lorsqu'il a été nommé comme commandant, parce
27 qu'il était commandant adjoint, qui était monsieur Springer qui
28 vient de la PPO ?

1 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui. Je crois qu'il
2 est à sa retraite.

3 **Me JESSICA BARROW** : Bon, il est à la retraite,
4 donc. Et une partie de cette équipe intégrée qui a été
5 rassemblée et qui a évolué, d'après ce que vous dites, des
6 domaines d'expertises de différentes unités ainsi que des gens
7 qui venaient de différentes agences, n'est-ce pas?

8 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

9 **Me JESSICA BARROW** : Et, à ce moment, vous avez
10 indiqué que même avec le surintendant Bernier et l'équipe, la
11 table intégrée en place, qu'il y avait au moins un besoin perçu
12 que le chef Sloly approuve toute forme de planification.

13 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : C'était encore cette
14 perception pour tous, jusqu'à mes patrons qui m'appelaient pour
15 dire « Est-ce qu'ils m'ont approuvé ». Ils comprenaient que
16 Bernier l'avait approuvé, mais ils ont demandé si le chef Sloly
17 l'a fait. Et c'était comme cet appel de suivi que j'ai eu avec
18 Trish Ferguson. Je lui ai fait confiance, et quand elle a dit
19 « Vous êtes prêts à partir », nous sommes partis.

20 **Me JESSICA BARROW** : Et on a parlé un peu avec
21 différents témoins de e système de commandement d'incidents, et
22 qu'il y a plusieurs versions. Mais vous êtes d'accord que, peu
23 importe la version, l'exigence du chef d'approuver un plan
24 opérationnel est incompatible avec ce modèle?

25 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Avec l'approbation,
26 oui.

27 **Me JESSICA BARROW** : Vous dites qu'ils ont
28 rencontré l'adjointe Ferguson le 11 pour présenter le plan.

1 SURINT. PR. CARSON PARDY : On l'a fait par
2 téléphone.

3 Me JESSICA BARROW : Donc, il y a eu une rencontre
4 quelconque. Ai-je raison de dire que le plan implique la
5 création d'un commandement unifié?

6 SURINT. PR. CARSON PARDY : Oui.

7 Me JESSICA BARROW : Vous avez dit plus tôt dans
8 votre témoignage que l'adjointe Ferguson soutenait ce plan.

9 SURINT. PR. CARSON PARDY : Oui.

10 Me JESSICA BARROW : Et vous dites également que
11 Ferguson était votre contact primaire au SPO?

12 SURINT. PR. CARSON PARDY : Oui.

13 Me JESSICA BARROW : Donc, ce soutien qu'elle a
14 indiqué le 11 février était généralement, ça ressemblait au
15 niveau de collaboration que vous avez eu avec elle.

16 SURINT. PR. CARSON PARDY : Oui.

17 Me JESSICA BARROW : Même dans votre déclaration,
18 vous avez parlé de l'adjointe Ferguson comme étant la voix de la
19 raison. Est-ce juste?

20 SURINT. PR. CARSON PARDY : Oui.

21 Me JESSICA BARROW : Et vous avez aussi indiqué
22 dans votre témoignage un peu plus tôt, que toute la base du SPO
23 travaillait bien avec votre équipe, est-ce vrai ?

24 SURINT. PR. CARSON PARDY : Oui.

25 Me JESSICA BARROW : Et le jour même de la
26 démission du chef Sloly, vous conviendrez avec moi que le chef
27 intérimaire Bell a convenu avec la GRC et la Police provinciale
28 de l'Ontario de mettre en place un commandement unifié; est-ce

1 exact?

2 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

3 **Me JESSICA BARROW**: Merci. Je n'ai plus de
4 questions.

5 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Merci.

6 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Le gouvernement du Canada
7 est le prochain à témoigner.

8 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me TOM DONNAREE NYGARD :**

9 **Me TOM DONNAREE NYGARD**: Bon après-midi. Vous
10 avez... oh, excusez-moi. Je suis Tom Donnaree Nygard, je suis
11 avocat pour le gouvernement du Canada.

12 Vous avez indiqué dans votre témoignage principal
13 que huit services de police, dont la Police provinciale de
14 l'Ontario, remorquent des véhicules tout le temps. Vous avez le
15 pouvoir de le faire. Et je veux juste m'assurer que je comprends
16 ce que vous dites. Vous parlez de l'autorité de remorquer des
17 véhicules, c'est quelque chose que vous avez, et vous n'aviez
18 pas besoin de la *Loi sur les mesures d'urgence* pour cela, mais
19 vous n'avez pas -- ou vous n'aviez pas, en l'absence de la *Loi*
20 *sur les mesures d'urgence* , la capacité obliger les chauffeurs
21 de dépanneuse à aider à cela; Est-ce exact?

22 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : C'est exact.

23 **Me TOM DONNAREE NYGARD** : L'utilisation de
24 remorqueurs, particulièrement de véhicules lourds étaient
25 essentiels au plan pour nettoyer Ottawa.

26 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, sans aucun doute.
27 Sans le moindre doute.

28 **Me TOM DONNAREE NYGARD** : Cette opération intégrée

1 n'a pas pu obtenir les services de remorquage sans l'utilisation
2 de la *Loi sur les mesures d'urgence*, n'est-ce pas ?

3 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Ce n'est pas
4 entièrement vrai, non. Donc, très tôt, en fait le premier jour,
5 nous nous sommes entretenus avec nos Services de la circulation
6 de la Police provinciale de l'Ontario et le commandement du
7 soutien aux opérations, l'adjointe DiMarco, son équipe qui
8 dirigeait tous nos programmes de circulation. Nous avons un
9 monsieur du nom de Kirk Richardson -- je crois qu'il est un
10 sergent de l'OPP -- tout ce qui est remorqué est son expertise,
11 et il avait des relations avec le MTO. Donc, ils avaient
12 travaillé sans relâche dans les coulisses pour élaborer un plan,
13 et je sais qu'ils avaient 34 camions alignés. Il y en avait
14 cependant, je sais, qui étaient réticents en raison de certains
15 problèmes de responsabilité, et la loi a donné cet appui.

16 **Me TOM DONNAREE NYGARD** : Puis- avoir le document
17 ONT00000179, s'il vous plait ?

18 Vous avez mentionné Kirk Richardson, qui faisait
19 l'organisation avec ?

20 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Il travaillait
21 directement avec MTO, le ministère public d'Ontario.

22 **Me TOM DONNAREE NYGARD** : Un peu plus bas dans la
23 page... oups, attendez, ça c'est une courriel du 16 février, du
24 MTO, il y a un certain nombre de récipiendaires, y compris
25 monsieur Richardson, comme vous pouvez le voir.

26 Pour voir le premier point, ça dit qu'il y a 13
27 camions lourds demandés et équipement de soutien, 11 camionneurs
28 de remorquage confirmés de trois compagnies de remorquage qui

1 travaillaient pour en obtenir davantage. C'était donc la
2 situation. Si vous remontez, c'était à 13 h 19, le 16 février.
3 Si on continue d'aller au prochain courriel, au bas de la
4 première page, on va voir le moment. Nous sommes maintenant ç
5 17 heures le soir, le même jour, il y a un courriel de suivi, on
6 peut voir, dans la première ligne :

7 « Bon après-midi. Les prévisions pour
8 aujourd'hui, basées sur les discussions
9 avec deux compagnies de remorquage. La
10 troisième compagnie s'est retirée. Nous
11 avons 10 remorqueurs à ce moment. »

12 Ensuite, vous voyez qu'il dit :

13 « ... besoin d'une lettre de l'OPP,
14 demandant à 10 de ces compagnies de
15 fournir des services, indiquant que la
16 loi fédérale contre tout dommage à leur
17 équipement et les indemnise contre les
18 dommages ou autres réclamations
19 résultant de véhicules remorqués sous la
20 direction de la police. »

21 Et le dernier courriel de la chaîne, vous voyez
22 que c'est :

23 « Bonjour Véronica. Je leur ai dit que
24 cette lettre viendra demain. Ils vont se
25 déplacer aujourd'hui, basé sur
26 l'engagement et la crédibilité de moi et
27 de Steve. »

28 Donc, vous n'avez pu obtenir que deux compagnies

1 de remorquage et ça n'a été obtenu que si on les forçait de le
2 faire, selon la *Loi sur les mesures d'urgence*.

3 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Moi je dirais que
4 c'est bien ce que j'avais compris, que lorsqu'on parle de
5 remorquage, il y a des compagnies qui ont beaucoup
6 d'équipements, on avait un certain nombre disponible, mais il y
7 avait des récalcitrants et on devait appuyer pour arriver à une
8 bonne conclusion.

9 **Me TOM DONNAREE NYGARD** : Donc, pour les
10 remorquages de camions lourds, ils ne pouvaient obtenir que ces
11 deux-là ?

12 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, je suis tout à
13 fait conscient du fait que c'était un problème avec les
14 remorquages. Nos amis de la police d'Ottawa dans leur plan
15 original, voulaient utiliser le remorquage du service de police.
16 Pardon, utiliser les officiers de police qui savaient conduire
17 ces camions. Donc, c'était un enjeu significatif.

18 **Me TOM DONNAREE NYGARD** : Donc, la solution,
19 lorsqu'il s'agit de remorquage de camions lourd, c'est
20 d'utiliser cette loi ?

21 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

22 **Me TOM DONNAREE NYGARD** : Merci. Vous avez parlé
23 assez en détail cet après-midi de l'importance des PLT, de
24 l'équipe de liaison, pour rétrécir l'empreinte avant qu'on
25 agisse avec les forces de police. Et vous avez dit que c'était
26 une partie très importante de votre plan.

27 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

28 **Me TOM DONNAREE NYGARD** : Je pense que vous avez

1 dit que si vous aviez à agir sans rétrécir l'empreinte, vous
2 auriez besoin de 10 000 officiers. Mais ça aurait pris beaucoup
3 plus de temps pour contrôler la situation ?

4 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, pour mettre la
5 main sur toutes les personnes présentes, mais faites les
6 calculs, on aurait besoin de beaucoup d'officiers.

7 **Me TOM DONNAREE NYGARD** : Et il y aurait également
8 plus de risque de violence ou de blessures lorsque vous avez une
9 plus grande foule à contrôler.

10 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Il y a toujours un
11 risque. On évalue les risques quotidiennement, heure par heure,
12 et minutes par minutes, lorsque l'opération est en cours. Donc,
13 les gens sont très bons pour nous rapporter, lorsqu'ils pensent
14 avoir atteint leur limite. Et notre plan, avait une approche
15 mesurée. C'est le PLT qui déterminait le statut, est-ce que vous
16 pouvez encore vous déplacer, non. Alors sortez, on va aller dans
17 une autre direction.

18 **Me TOM DONNAREE NYGARD** : Mais plus importantes
19 sont les activités, plus il y a des possibilités qu'il y ait de
20 la volatilité ?

21 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

22 **Me TOM DONNAREE NYGARD** : Et donc, une plus grande
23 chance de violence et de blessures.

24 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui. Bien que, lorsque
25 j'entends les mots « violence » et « blessures » c'est un aspect
26 important de ce plan intégré. Pour nous assurer que, du début à
27 la fin, ça soit un démantèlement systématique et qu'on fait tout
28 pour minimiser les blessures pour tout le monde qui est

1 impliqué.

2 **Me TOM DONNAREE NYGARD** : Vous avez réussi et une
3 partie importante de cela était la capacité des PLT à réduire de
4 façon significative cette empreinte.

5 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, c'était une bonne
6 partie du résultat.

7 **Me TOM DONNAREE NYGARD** : La possibilité des PLT
8 de faire ce travail, ça dépend s'ils peuvent être persuasifs
9 pour convaincre les gens de partir.

10 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Ce sont des
11 négociateurs. Leur rôle est de s'assurer que les manifestants et
12 ceux qui étaient à l'intérieur du périmètre connaissent la loi,
13 ce à quoi on s'attendait d'eux, que c'est une manifestation
14 illégale. Alors vous faites tels trucs, il faut les informer de
15 la situation, négocier. Il faut bâtir la confiance, quelques
16 fois, ils vont faire certaines concessions. Il faut leur donner
17 la possibilité de faire des concessions si nécessaire.

18 Mais tout ceci se passe avec l'équipe de
19 commandement, tout à fait consciente et au courant de ce qui se
20 passe. C'est leur... c'est l'autorité qu'on leur accorde.

21 **Me TOM DONNAREE NYGARD** : Un des outils que les
22 PLT, le comité de liaison, c'était de les éduquer sur les
23 conséquences pour les manifestants de ne pas partir. Donc, plus
24 les conséquences sont conséquentes, plus le PLT est persuasif.

25 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

26 **Me TOM DONNAREE NYGARD** : Dans ce cas, lorsque ce
27 plan d'action a été mis en action, lorsque le PLT a commencé à
28 faire son travail pour réduire l'empreinte, les outils utilisés

1 étaient les brochures qu'ils avaient distribuées ?

2 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Je pense, oui.

3 **Me TOM DONNAREE NYGARD** : Est-ce qu'on peut
4 afficher OPP00001852 ? Cette version est du 18 février, mais
5 c'est une mise à jour du même plan qui était déjà en place
6 depuis le 13. Et qu'il y avait différentes versions de ce plan.

7 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

8 **Me TOM DONNAREE NYGARD** : Donc, si on passe à la
9 page 5, s'il vous plait. Et même plutôt page 6. Vers la fin de
10 la page, un petit peu plus en haut, sous le caractère gras, on
11 parle des brochures, il s'agit des mêmes brochures qu'on voyait
12 sur les médias, mais il y a des brochures qui disaient à peu
13 près la même chose ?

14 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

15 **Me TOM DONNAREE NYGARD** : Donc, différents
16 renseignements qui ont été donnés aux manifestants pour essayer
17 de les convaincre de partir par PLT. Il y est fait mention des
18 délits en vertu du *Code criminel*.

19 Page suivante, on mentionne certaines des
20 conséquences, si j'ai bien compris, qui viennent de la *Loi sur*
21 *l'urgence de l'Ontario*. Ces conséquences, en particulier le
22 permis de conduire du chauffeur peut être suspendu, et on peut
23 suspendre également l'enregistrement de leur véhicule
24 commercial. Donc, est-ce que ça vous est permis de suspendre, si
25 c'est un véhicule de l'extérieur de la province ?

26 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : s'il s'agissait d'un
27 véhicule de l'extérieur de la province, les plaques ont été
28 retirées, les autocollants ont été retirés et nous saisissions.

1 Et nous avons ces ententes avec d'autres provinces, oui.

2 Donc, d'après ce que j'ai compris, le premier
3 jour de l'application, c'est exactement comme ça qu'il a été
4 utilisé.

5 **Me TOM DONNAREE NYGARD** : D'après vous, la loi de
6 l'Ontario permet - laissez-moi finir ma question, ça vous permet
7 de suspendre le permis de conduire de quelqu'un de la
8 Colombie-Britannique ?

9 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui. De Colombie-
10 Britannique, s'il est ici, oui. C'est ce que j'avais compris.

11 **Me TOM DONNAREE NYGARD** : Si on va le point
12 suivant, sauf pour le dernier. Les mesures, selon la loi
13 fédérale des mesures d'urgence, donc les comptes personnels,
14 compte d'affaires, compte bancaires, et pénalités pour avoir
15 amené des mineurs dans la zone ou pour livrer des
16 approvisionnements ou du carburant vous êtes d'accord avec moi
17 pour dire que ces points suivants ont été ajoutés et ont donné
18 une manière de persuader les personnes de partir.

19 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Toute loi qu'on a pu
20 utiliser, on l'a utilisée, c'était à l'appui de ce qu'on
21 faisait.

22 **Me TOM DONNAREE NYGARD** : En plus de ces outils
23 supplémentaires que le PLT... le PLT donc, a pu convaincre
24 plusieurs personnes de partir, je n'ai pas de métriques pour
25 leur succès, mais plus vous en avez, mieux ça vaut. Donc, ça
26 vous permet d'avoir un peu plus... une empreinte plus réduite,
27 plus rapidement.

28 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Possiblement.

1 **Me TOM DONNAREE NYGARD** : C'était toutes mes
2 questions, merci.

3 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Le suivant, JCCF Democracy
4 Fund.

5 **Me ALAN HONNER** : Bon après-midi monsieur le
6 Commissaire.

7 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Bon après-midi.

8 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAS Me ALAIN HONNER :**

9 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Pouvez-vous parler un petit
10 peu fort ?

11 **Me ALAN HONNER** : C'est mieux maintenant?

12 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Oui, c'est bien.

13 **Me ALAN HONNER** : Merci. Le gouvernement du Canada
14 vient de présenter un document et de le montrer au témoin, et il
15 s'agissait de dépanneuses. C'est contraire au Règlement, mais je
16 me demande si vous m'autoriseriez à montrer à ce témoin ce
17 document, un seul document pour lequel nous n'avons pas fourni
18 d'avis, mais qui peut l'aider et qui peut aider le témoin et la
19 Commission pour comprendre combien de dépanneuses auraient pu
20 être disponibles ?

21 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Je ne sais pas comment on
22 peut faire, mécaniquement parlant.

23 **M. JOHN MATHER**: Est-ce un document qui existe
24 dans la base de données des parties?

25 **Me ALAN HONNER** : Oui.

26 **M. JOHN MATHER** : D'accord. Êtes-vous en mesure de
27 fournir le numéro d'identification du document?

28 **Me ALAN HONNER** : Oui.

1 **M. JOHN MATHER** : Alors monsieur le Commissaire,
2 c'est à votre discrétion. Mais les parties n'ont pas eu
3 l'occasion de revoir ce document, je ne sais pas ce que c'est.
4 Lorsqu'on connaîtra le numéro, on pourra voir ce que c'est.

5 **Me ALAN HONNER** : Oui c'est probablement le
6 document que je demandais de présenter.

7 **COMMISSAIRE ROULEAU** : D'accord. Y a-t-il une
8 objection ? Évidemment, si la Police provinciale de l'Ontario
9 semble n'avoir aucun problème avec cela, je pense qu'elle
10 devrait simplement aller de l'avant. Si vous pouvez donner le
11 numéro afin que nous puissions ensuite le présenter à la
12 Commission ?

13 **Me TOM DONNAREE NYGARD**: Commissaire, mon seul
14 commentaire serait que si c'est à propos des questions que moi
15 je posais, parce qu'on ne m'a pas avertie que ce serait présenter
16 au témoin, ça peut m'amener à poser des questions
17 supplémentaires. Je crois que je sais de quel document il
18 s'agit, mais je ne le saurai pas tant que je ne l'aurai pas vu.

19 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Oui, si vous voulez faire un
20 suivi, évidemment j'ai la discrétion de le permettre.

21 **Me TOM DONNAREE NYGARD**: Merci.

22 **Me ALAN HONNER** : Merci monsieur le Commissaire.
23 OPP 00001585. À troisième page, au haut de la troisième page,
24 s'il vous plaît. Un petit peu plus haut pour qu'on puisse voir
25 d'où vient ce courriel. C'est une note qui vient de
26 Rose DiMarco, est-ce que vous la connaissez?

27 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, elle est adjointe
28 pour Transport et circulation à l'OPP.

1 **Me ALAN HONNER** : Et c'est envoyé au bureau du
2 Solliciteur général, de même qu'au Commissaire de l'OPP.

3 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

4 **Me ALAN HONNER** : Un peu plus bas, elle dit qu'il
5 y a un total de 64 compagnies de remorquage de camions lourds
6 dans la province. Vous voyez?

7 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

8 **Me ALAN HONNER** : C'est à ça que vous vous
9 référez, parce qu'il y a des compagnies qui offriraient des
10 services. Il y en a 7, avec 34 unités totales pour le camionnage
11 lourd.

12 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

13 **Me ALAN HONNER** : Elle dit, plus loin « Dix
14 compagnies qui attendent qu'on les rappelle, sur 57 au total. »

15 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

16 **Me ALAN HONNER** : Le document qu'on vient de voir
17 du gouvernement du Canada, était du 17 février 2022, donc,
18 quatre jours après ce document.

19 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

20 **Me ALAN HONNER** : Il semblerait que peut-être,
21 pendant cette période de temps, le nombre de compagnies qui
22 étaient disponibles pour offrir ou pour fournir des camions
23 avaient baissé.

24 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Il semblerait que oui.

25 **Me ALAN HONNER** : C'est peut-être le cas, n'est-ce
26 pas, que, avec la déclaration de la *Loi sur les mesures*
27 *d'urgence*, qui s'est produit entre ces deux événements, a en
28 fait poussé les chauffeurs de dépanneuse ou les entreprises de

1 dépanneuse à devenir plus réticents à fournir leurs services, ou
2 à imposer des conditions à leurs services, comme l'indemnisation
3 des dommages ?

4 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : C'est possible. Mais
5 je ne pense pas. Il y avait une hésitation très tôt avec ces
6 compagnies. Comme je l'ai mentionné, l'OPS, le 9 février, n'a
7 pas pu obtenir quelque compagnie de remorquage que ce soit, au
8 point où ils allaient utiliser leurs propres personnels. Je
9 pense qu'on se réfère même à avoir des remorquages militaires.
10 Ça a peut-être eu un impact, je pense que ça a été un enjeu.
11 Mais je pense que cet enjeu était relié plus largement aux
12 problèmes généraux, c'est-à-dire la pandémie, cette
13 manifestation et la réticence de certaines compagnies à
14 s'engager.

15 **Me ALAN HONNER** : Est-ce que vous pouvez penser à
16 ce qui a pu changer entre le 13 et le 17 février. Sauf la
17 déclaration de la *Loi sur les mesures d'urgence*, qui inciterait
18 moins de compagnie à accepter que la police provinciale utilise
19 leurs camions.

20 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Je pense que le
21 commentaire clé c'est peut-être moins sur cette question. Tout
22 le monde savait que c'était tout à fait litigieux, dès le départ
23 de notre déploiement. J'ai eu la chance d'avoir une équipe à qui
24 je disais « Est-ce que tu peux t'en occuper ». Toutes les
25 personnes jusqu' au commissaire adjoint DiMarco s'en sont
26 occupées.

27 Ce serait peut-être mieux qu'eux répondent à
28 cette question. Moi, j'ai simplement demandé un plan de

1 remorquage et pouvez-vous me donner des personnes qui peuvent
2 développer ce plan-là, et j'ai reçu un plan qui a fonctionné.

3 **Me ALAN HONNER** : Merci beaucoup. Je change de
4 sujet pendant un instant. Nous avons parlé de votre collègue de
5 la PPO, Patrick Morris, que certains des reportages dans les
6 médias étaient problématiques. Avez-vous entendu cela?

7 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Non, je n'ai pas
8 entendu son témoignage, je l'ai écouté pendant à peu près
9 10 minutes, en fait, comme j'arrivais en Ontario, pour
10 travailler sur ma propre préparation.

11 **Me ALAN HONNER** : Savez-vous qu'il a témoigné
12 qu'il a eu des contres rendus que la Russie aurait été derrière
13 certaines des manifestations?

14 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Je crois avoir lu ça
15 quelque part, oui.

16 **Me ALAN HONNER** de toute évidence aujourd'hui,
17 vous avez adopté un résumé de témoignage. Et dans ce résumé,
18 vous affirmez que les médias ne décrivaient pas ce qui se
19 passait sur le terrain. Quelles étaient vos préoccupations?

20 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Ben, des choses se
21 produisaient et ces groupes de protestataires étaient
22 incroyablement bien organisés, à mon avis. Et les comptes rendus
23 de ce qui se passait à Ottawa étaient unilatéraux.

24 **Me ALAN HONNER** : Comment ça... désolé, allez-y.

25 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Alors, voilà, à la
26 base de mon commentaire, il y avait toutes sortes de choses qui
27 se passaient dans les groupes de protestataires, on a entendu
28 parler de rencontres de prières le matin, et puis des châteaux

1 gonflables, mais on n'en a pas entendu parler au sujet des
2 menaces des gens qui étaient à l'intérieur qui étaient dans le
3 périmètre et qui voulaient quitter et qui ne pouvaient pas
4 quitter. On n'en a pas entendu parler publiquement.

5 Des choses de ce genre. Ce n'est qu'un petit
6 exemple, les comptes rendus, là, c'était que c'est un événement
7 familial, amenez vos enfants, on a un château gonflable, on peut
8 s'amuser. Pourtant, il y avait des gens dans cette zone rouge
9 qui voulaient quitter et qui ont été menacés qu'ils ne pouvaient
10 pas quitter.

11 **Me ALAN HONNER** : Et vous ne croyez pas que
12 c'était bien rapporté par les médias ?

13 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Pas du tout, en fait,
14 à mon avis.

15 **Me ALAN HONNER** : Maintenant, qu'en est-il de ce
16 que Patrick Morris a témoigné, à savoir que les protestataires
17 étaient décrits comme étant des extrémistes ? Il trouvait cela
18 problématique. Vous?

19 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui. J'ai participé
20 dans des événements par le passé, des sommets de l'OAS, des
21 sommets des G7, où on a vu beaucoup d'extrémistes. Il y avait
22 des franges autour de Nicholas et Waller, et Rideau/Sussex,
23 peut-être, mais ce n'était pas une préoccupation majeure. Mais
24 il y a toujours un risque d'escalade, qu'il y a une présence
25 d'un groupe d'extrémistes. C'était le profil des protestataires
26 dans cet événement, c'était quelque chose que je n'avais jamais
27 vue, dans ma carrière de 36 ans.

28 Nous avons toutes sortes de choses des grands-

1 parents... Au cours de ma première journée de cette affectation,
2 on m'a montré la photo de deux anciens policiers qui ont
3 travaillé pour moi il y a longtemps, qui étaient à leur
4 retraite, et qui étaient parmi les manifestants. On a vu des
5 enfants, des policiers découragés dans la foule, des militaires,
6 des infirmières. Donc, ce n'était pas votre de protestataires
7 habituels. En fait, c'est ça que je veux dire. Est-ce qu'il y
8 avait des préoccupations de notre part par rapport à
9 l'extrémiste ? Certainement. Mais on dépendait des
10 renseignements que nous recevions.

11 **Me ALAN HONNER** : Merci beaucoup. C'était mes
12 questions.

13 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Maintenant, la ville
14 d'Ottawa.

15 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me ANNE TARDIF:**

16 **Me ANNE TARDIF** : Bon après-midi, surintendant.
17 Mon nom est Anne Tardif, je suis une des avocates qui
18 représentent la ville d'Ottawa. Si on pouvait afficher
19 OPP00001792 ?

20 Ce sont vos notes, je ne sais pas si vous avez
21 une copie imprimée, autrement ce sera affiché sur l'écran.

22 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Je vais attendre
23 l'écran.

24 **Me ANNE TARDIF** : Maintenant pourriez-vous aller à
25 la page 3, s'il vous plait ? C'était pour vous montrer la date
26 en haut, le 8 février 2022. Et maintenant, si on peut aller au
27 milieu de la page 4, un peu plus bas, voilà. Il y a une flèche,
28 suivie de ces mots « Du gouvernement fédéral. » Pourriez-vous

1 m'aider un peu avec... à lire votre écriture, pour la première
2 partie.

3 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Je devrais interpréter
4 librement, pour lire mon écriture.

5 **Me ANNE TARDIF** : Vous voyez, là, il y a une
6 flèche juste en dessous de la ligne du milieu.

7 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

8 **Me ANNE TARDIF** : Avez-vous écrit cela?

9 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : « Siège quotidien de
10 la part du gouvernement fédéral ».

11 **Me ANNE TARDIF** : « Siège quotidien de la part du
12 gouvernement fédéral ». Qu'est-ce que vous voulez dire par là,
13 monsieur ?

14 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Juste la pression.

15 **Me ANNE TARDIF** : Et cette pression qu'on exerçait
16 sur le SPO ?

17 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Le SPO, la communauté,
18 pour qu'on trouve une solution. Sur Ottawa, dans son ensemble,
19 oui.

20 **Me ANNE TARDIF** : Est-ce que ce siège était
21 appliqué en privé, dans des appels au chef, au responsable de la
22 Ville, ou est-ce que c'était public ?

23 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Ce sont des notes que
24 j'ai prises. Je suis en train d'être briefé sur mon affectation.
25 C'était l'impression que j'avais d'après le breffage, qu'il y
26 avait une pression pour qu'on règle la situation.

27 **Me ANNE TARDIF** : Qui donnait ce breffage ?

28 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Le commissaire

1 Carrique, le sous-commissaire adjoint Harkins, Mike MacDonell et
2 Craig Abrams, qui était en lien vidéo, qui me donnait un aperçu
3 de la situation sur mon mandat.

4 **Me ANNE TARDIF** : Merci. On peut les interroger
5 là-dessus. Donc, ils vous communiquaient ça, parce que ceci
6 influençait la réponse à Ottawa. Qu'elle rendait les choses plus
7 difficiles ?

8 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

9 **Me ANNE TARDIF** : Et maintenant, à la page 12, si
10 vous pouvez dérouler au bas de la page, on peut revenir en
11 arrière, là on est rendu le 9 février.

12 Arrêtez ici madame la greffière.

13 Voulez-vous que je remonte en haut pour vous
14 montrer la date ?

15 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Non.

16 **Me ANNE TARDIF** : Vous voyez ici, 1034 le 9
17 février, il indique un appel téléphonique du commissaire adjoint
18 Harkins, pour les opérations sur le terrain :

19 « Besoin d'une perspective plus large. »

20 Et il y a un astérisque :

21 « Le pont Ambassador fermé »

22 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

23 **Me ANNE TARDIF** : La 402, l'autoroute 402,
24 n'est-ce pas ?

25 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

26 **Me ANNE TARDIF** :

27 « ... fermée dans les deux directions à 40
28 km de la frontière par les tracteurs

1 agricoles... »

2 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

3 **Me ANNE TARDIF** :

4 « ... impact économique = 350 millions par
5 jour. »

6 Exact ?

7 **SURINT. PR. CARSON PARDY** :Oui.

8 **Me ANNE TARDIF** : Et ça dit « grosse voiture », il
9 y a une flèche :

10 ... » 24 heures et cela pourrait fermer des
11 usines. »

12 **Me ANNE TARDIF** : « fermer des usines ». Ok. Et
13 cette information vous est communiquée par le sous-commissaire
14 Harkins ? Le commissaire adjoint Harkins

15 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

16 **Me ANNE TARDIF** : OK, nous allons sauter à l'autre
17 astérisque, parce qu'il s'agit de Toronto, n'est-ce pas ?

18 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui. Ah, ça, c'est
19 GTA, le site d'enfouissement à Toronto. Il faudrait le déplacer
20 parce que... à cause des voies qui étaient bloquées.

21 **Me ANNE TARDIF** : À cause du blocage du pont
22 Ambassador ?

23 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Non, pas le pont
24 Ambassador. Ça, c'est Lambton County, et - mon sens de la
25 géographie de l'ouest de l'Ontario est un peu mêlé, désolé. Il
26 s'agit peut-être de résultat de l'autoroute 402.

27 **Me ANNE TARDIF** : Et alors ça dit :

28 « ... prévoyez bloquer l'accès à Toronto »

1 C'est ce que vous venez de nous dire.

2 Ensuite, dernière note :

3 « Requête afin de déterminer le
4 déploiement actuel des ressources à
5 Ottawa. »

6 Maintenant, si on tourne la page, et qu'on va à
7 la page 24. Maintenant, c'est le 10 février. Si on peut monter à
8 la page 23, madame la greffière ? Non, un peu plus bas. Vous
9 voyez, 9 h 21, encore une fois un appel téléphonique avec le
10 commissaire adjoint Harkins et je suppose que vous et l'adjoint
11 avez été rejoints plus tard par le commissaire Carrique, est-ce
12 que exact ?

13 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

14 **Me ANNE TARDIF** : C'était le 10 février ?

15 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

16 **Me ANNE TARDIF** : Et encore une fois, j'aimerais
17 reculer un peu. On a parlé de l'appel le jour d'avant, le 9
18 février, vous faites référence à la situation à Windsor, et avez
19 demandé quelles étaient les ressources déployées par la ville
20 d'Ottawa. Le 9 février, c'est le même jour où vous avez eu la
21 rencontre sur la rue Elgin, du groupe de planification intégrée
22 avec le commandement du SPO. Suite à la réunion que vous avez
23 mentionnée plus tôt, on demandait une plus grande dotation
24 d'agents. Et je crois que c'est de 516 agents.

25 Alors, dans d'autres mots, c'est le nombre
26 d'officiers que le SPO avait emprunté à OPP pour maintenir la
27 situation actuelle et les point de circulation ?

28 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui. Mais il y a eu

1 des problèmes de calcul, là. Il fallait diviser 516 par 3, donc
2 c'était 174, 178, je crois, parce qu'ils employaient un modèle à
3 trois tours de service. Et en discutant, on s'est dit :

4 « Oh, on a oublié de vous dire, avec le soutien
5 de toutes les associations de policiers d'Ottawa, ils sont
6 revenus avec un modèle de deux tours de service.

7 Bon, il y a des avantages avec le modèle en trois
8 tours de service, mais avec l'arrivée de mon organisation, ce
9 serait certainement un avantage d'être sur le même type de
10 rotation. La GRC, cependant, est restée sur un modèle de trois
11 équipes.

12 **Me ANNE TARDIF** : On n'a pas besoin d'avoir ces
13 précisions au niveau des chiffres. Mais ce qu'on comprend bien,
14 pour trois tours de service, on demandait 516 policiers. Si
15 c'était à deux tours de service, vous pouviez faire, c'est
16 plutôt près de 300.

17 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : 305, environ.

18 **Me ANNE TARDIF** : Ok. 350. Un tiers de moins ?

19 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : C'est un tiers de
20 moins.

21 **Me ANNE TARDIF** : Quel que soit le chiffre, ça
22 c'est le chiffre qui ressort là, de la réunion de planification
23 du 9 février. Mais le SPO vous a-t-il également offert davantage
24 de soutien pour les actions d'intervention ?

25 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

26 **Me ANNE TARDIF** : La décision, à la suite de cette
27 rencontre de planification, était « On va vous fournir
28 approximativement 350 agents pour maintenir la situation

1 actuelle, mais pour le moment, nous n'allons pas aller de
2 l'avant avec la demande de la POU pour les raisons que vous avez
3 déjà expliquées concernant le plan.»

4 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Non, ce n'est pas
5 exact. Nous avons continué à déployer l'unité de maintien de
6 l'ordre et préparé des plans pour elle. Il y avait un plan à
7 Windsor, pour le pont Ambassador, on était en intervention là-
8 bas. Mais ça ne nous a pas ralentis. On savait qu'il y aurait
9 des répercussions, bien sûr, parce qu'on puisait des ressources
10 du même bassin. Mais ça ne nous a pas empêchés. On s'est rendu
11 compte, à ce moment-là... le chef Darwin Tétreault, à cette autre
12 réunion : « Voici ce qu'on a dans la province de l'Ontario, du
13 coup, il faut pivoter. Nous n'allons pas obtenir tout ce que
14 nous avons dans la province de l'Ontario parce qu'ils vont être
15 utilisés et ils vont être nécessaires à Windsor. » Et nous avons
16 commencé à contacter Edmonton, Calgary, Vancouver et la province
17 de Québec.

18 **Me ANNE TARDIF** : Laissez-moi vous montrer où je
19 croyais avoir vu cette information, et vous pourrez me corriger
20 si j'ai tort. Pouvons-nous passer à la page 19, s'il vous plaît,
21 de ce document ? D'accord. Et - en fait, faites défiler un peu
22 vers le haut, s'il vous plaît, Madame la Greffière. La page
23 suivante. Il y a donc ce numéro 516. Trois tours de service
24 documentés par le SPO. 516, ça, c'est le nombre qu'il fallait
25 pour cette situation actuelle. Et ensuite, c'est passé à deux
26 pour le service et on a baissé à 350.

27 Je vois aussi quelques requêtes ici, concernant
28 l'unité du maintien de l'ordre. La POU. Vous voyez le chiffre le

1 plus... le moins élevé, 55, plus 600. Donc, c'était ce qu'ils
2 demandaient, en ce qui concerne l'unité de maintien de l'ordre.

3 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Je crois que oui.

4 **Me ANNE TARDIF** : Un peu plus bas, s'il vous
5 plait. Là on voit 16 h 35.

6 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

7 **Me ANNE TARDIF** : « Breffage ». Ce sont vos notes.

8 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

9 **Me ANNE TARDIF** : Et ensuite, il est écrit :
10 « Nous allons doter en fonction du plan
11 de maintien des activités, qui a ces
12 rôles et responsabilités ».

13 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, c'est exact. Nous
14 avons continué à développer notre propre plan. Parce que
15 lorsqu'on parle de ça dans notre plan, et qu'on continue à le
16 développer, on demande au besoin. Nous ajoutons Peel, par
17 exemple. Mais nous n'agissons pas encore. Nous ne sommes pas en
18 position pour agir.

19 **Me ANNE TARDIF** : Oui, c'est ce que je voulais
20 dire plus tôt. Pour les raisons que vous avez expliquées, le
21 plan n'est pas encore complété. Présentement, vous dotez en
22 personnel ce que vous pensez être nécessaire à Ottawa à ce
23 moment-là.

24 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Maintenant, il faut
25 trouver d'autres forces. Il faut la SQ, il faut Vancouver, il
26 faut Calgary et Edmonton dans l'équipe. Parce qu'on a besoin
27 d'atteindre ce chiffre et ensuite revoir la logistique pour
28 arranger tout cela. Obtenir les approbations et pouvoir les

1 déployer.

2 **Me ANNE TARDIF** : Je comprends. Mais pour
3 l'instant, la décision immédiate c'est de doter au niveau du
4 plan de maintien de la situation actuelle. Maintenant, le
5 10 février, un peu plus haut, alors 9 h 21, appel téléphonique
6 de commissaire adjoint Harkins et puis ensuite avec le
7 commissaire Carrique. Maintenant, si on regarde le « CC »,

8 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Ça, c'est le
9 commissaire Carrique qui s'ajoute à l'appel plus tard. Je crois
10 que oui.

11 **Me ANNE TARDIF** : Et on peut lire : « La priorité
12 provinciale a changé, à cause des problèmes à Windsor. »,
13 pouvez-vous m'aider avec le mot suivant ?

14 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Publier.

15 **Me ANNE TARDIF** : Publier, merci.

16 « ... En raison d'un problème persistant
17 à Windsor. À la fois je pense que c'est
18 des renseignements et une évaluation
19 d'impact... »

20 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

21 **Me ANNE TARDIF** : Ok.

22 « ... c'est maintenant notre priorité
23 [il s'agit de Windsor] tout en
24 continuant d'appuyer la GRC/SPO à
25 Ottawa. Nous ne sommes peut-être pas en
26 position de fournir à Ottawa tout ce
27 dont ils ont besoin à ce stade. »

28 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Correct.

1 **Me ANNE TARDIF** : Et c'est ce que le commissaire
2 Carrique vous a dit, le matin du 10 février ? Ça, c'est le
3 jeudi, avant le weekend, n'est-ce pas ?

4 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

5 **Me ANNE TARDIF** : Et donc, ce qu'on demandait, les
6 quelque 350 agents, n'ont été dotés que le 12 février. Est-ce
7 exact ?

8 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : 'Ah, écoutez là,
9 j'aurais besoin de beaucoup d'informations devant moi pour être
10 très précis quant au moment où nous l'avons finalement fait.
11 Nous avons certainement fait la demande et ---

12 **Me ANNE TARDIF** : Personne ne suggère le
13 contraire, monsieur. Je peux sortir le document, si vous voulez.
14 Ce n'est pas un problème.

15 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Non, si vous le dites,
16 qu'on a rapporté que c'est à ce moment-là qu'on l'a fait, je
17 vous crois. C'était difficile. Beaucoup de gens ne voulaient pas
18 être déployés à Ottawa.

19 **Me ANNE TARDIF** : Les gens ne voulaient pas être
20 déployés là-bas ? À Ottawa ?

21 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : On veut que les gens
22 veuillent être là. Mais c'était vraiment difficile.

23 **Me ANNE TARDIF** : Et dans les circonstances que
24 vous décrivez, Windsor et les raisons que vous décrivez
25 présentement expliquent pourquoi il a fallu, du 9 février au
26 12 février, pour satisfaire la demande, la requête du SPO ?

27 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui. Le SPO et les
28 partenaires. Ce sont la PPO. Moi je suis de l'OPP. Mais on

1 travaillait avec beaucoup d'autre agences. On était tous dans le
2 même bateau.

3 **Me ANNE TARDIF** : Je comprends. Ça a pris trois
4 jours pour qu'OPP puisse recueillir toutes ces agences
5 partenaires pour satisfaire à la demande ou la requête de SPO.

6 Merci, voilà, c'était mes questions.

7 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci. Ensuite, les
8 organisateurs du convoi.

9 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me BATH SHEBA van den BERG:**

10 **Me BATH SHEBA van den BERG**: Bon après-midi,
11 monsieur le commissaire. Bon après-midi, chef Pardy. Mon nom est
12 Bath Sheba van Den Berg, et je suis l'avocate qui représente
13 Freedom Corp et les protestataires. J'ai quelques questions pour
14 vous, cet après-midi.

15 J'aimerais vous poser une question concernant le
16 plan du 9 février, auquel vous faisiez référence plus tôt. Vous
17 songiez à mettre sur pied un plan d'unité d'ordre public,
18 n'est-ce pas ?

19 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui. Excusez-moi,
20 c'était le 9 février que la SPO nous a présenté ce plan.

21 **Me BATH SHEBA van den BERG**: Oui, exactement.

22 Est-ce que la première version de ce plan était
23 de vider Rideau/Sussex à 4 heures du matin, avec une possibilité
24 de reporter ça à 6 heures le matin ?

25 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Il allait être à
26 4/5 heures avec une possibilité d'être déplacé jusqu'à 23 h.

27 **Me BATH SHEBA van den BERG**: Et c'était le
28 commandant Patterson qui voulait déployer des POU dans le cadre

1 de l'exécution de ce plan ?

2 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Bon, on n'a pas
3 discuté... oui, l'unité de maintien de l'ordre faisait partie du
4 plan qu'on voulait exécuter, et un commandant d'incident avait
5 été nommé.

6 **Me BATH SHEBA van den BERG**: Et hier le
7 surintendant Abrams a témoigné que les équipes de liaison
8 n'étaient pas impliquées dans le processus de planification. Il
9 a suggéré que le commandant des événements Patterson n'avait pas
10 communiqué ce plan aux agents de liaison. Est-ce exact ?

11 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, c'est une
12 description correcte.

13 **Me BATH SHEBA van den BERG**: Aviez-vous qu'en même
14 temps, que les Cellules de planification intégrées, que la SPO
15 négociait des plans avec les protestataires pour déplacer les
16 camions le 10 février, à l'intersection de Rideau/Sussex ?

17 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Je ne me souviens pas,
18 Il se passait tellement de choses, c'est possible.

19 **Me BATH SHEBA van den BERG**: Est-ce que le plan du
20 9 février a été abandonné parce qu'il n'y avait pas suffisamment
21 de gens POU ?

22 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Ce qui s'est passé,
23 moi et Phil Lue, avant de quitter l'administration centrale, on
24 a rencontré un monsieur Brunet, et Philippe avait travaillé avec
25 lui les années antérieures. Et on a commencé... on lui a dit
26 « allo » en partant, alors qu'il se faisait affecter la tâche.
27 On n'est pas rentré dans le détail. Il nous a dit qu'il avait
28 des préoccupations juridiques et qu'il cherchait des avis

1 juridiques et de là, il allait consulter ses spécialistes POU.

2 Donc, à 18 h 20, ce jour-là, on a su qu'ils
3 avaient consulté avec le groupe plus large. Et ils trouvaient
4 que ce n'était pas très sain sur le plan tactique. Ils ont
5 décidé de le reporter.

6 **Me BATH SHEBA van den BERG:** Et ça, c'était le
7 10 février?

8 **SURINT. PR. CARSON PARDY :** Moi je l'ai appris le
9 10 février. Non, non, pardon. Je l'ai appris le 9 février, qu'on
10 y avait mis un terme.

11 **Me BATH SHEBA van den BERG:** Maintenant, le
12 10 février, on a su que le commissaire Carrique avait dit qu'il
13 y avait un manque de disponibilité de POU, et est-ce que le
14 sergent Tétreault de la GRC vous avait dit la même chose, qu'il
15 manquait de ressources POU ?

16 **SURINT. PR. CARSON PARDY :** On savait que ce
17 serait difficile pour les POU dans la province, avec la capacité
18 dont on disposait.

19 **Me BATH SHEBA van den BERG:** Savez-vous que la GRC
20 a pris un gel de 72 heures, du 10 au 13 , à toute intervention
21 POU?

22 **SURINT. PR. CARSON PARDY :** J'aurais besoin
23 d'avoir plus de contexte, ça vient d'où cela ? Ce n'est pas pour
24 dire que ce n'est pas arrivé.

25 **Me BATH SHEBA van den BERG:** Merci. Plus tôt
26 aujourd'hui, l'énoncé de mission du plan du 13 février avait un...
27 il était question du respect de la *Charte des Droits et*
28 *Libertés*, n'est-ce pas ?

1 SURINT. PR. CARSON PARDY : Oui.

2 Me BATH SHEBA van den BERG: Et une partie de ce
3 plan contenait un plan d'action central.

4 SURINT. PR. CARSON PARDY : Oui.

5 Me BATH SHEBA van den BERG: Et l'énoncé de
6 mission offre une direction stratégique aux opérations, n'est-ce
7 pas ?

8 SURINT. PR. CARSON PARDY : Oui.

9 Me BATH SHEBA van den BERG: Et que l'objectif du
10 plan d'action principal, était de dé escalader, négocier une
11 solution paisible et la démobilisation du convoi ?

12 SURINT. PR. CARSON PARDY : Oui.

13 Me BATH SHEBA van den BERG: Et le 14 février,
14 vous avez continué à développer le plan du 13 février avec un
15 groupe de POU.

16 SURINT. PR. CARSON PARDY : Oui.

17 Me BATH SHEBA van den BERG: Le plan du
18 17 février, dont vous avez parlé dans votre témoignage qui
19 s'appelait « Unité Intégrée et son concept d'opérations » Pou,
20 « tactical plan », plan d'action des POU, n'est-ce pas ?

21 SURINT. PR. CARSON PARDY : Oui, c'est un sous-
22 plan du plan maître.

23 Me BATH SHEBA van den BERG: Et l'objectif de ce
24 plan d'action du 17 février, ça été de systématiquement dégager
25 la manifestation.

26 SURINT. PR. CARSON PARDY : Oui. Je vous dirais
27 que le but du plan d'action du 17 février, c'était de s'assurer
28 que les manifestants soient dégagés, par rapport au convoi de la

1 liberté 2022.

2 « ... et ça sera seulement possible en
3 évacuant les personnes dans les zones de
4 blocages, pour qu'il y ait de la
5 détention et l'arrestation sécuritaire
6 des gens pris en... et pour assurer la
7 sécurité de la police ».

8 Vous êtes d'accord qu'il n'y a pas de références
9 de la *Charte des Droits et Libertés* dans ce plan d'action du
10 17 ?

11 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Normalement ce sont
12 des mots qui y sont, mais dans ce que vous venez de lire, non.

13 **Me BATH SHEBA van den BERG**: C'était toutes mes
14 questions. Merci aussi de vos 36 ans de service.

15 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Merci.

16 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci. J'aimerais appeler le
17 gouvernement de la Saskatchewan. s'il vous plait.

18 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE par Me MICHAEL MORRIS :**

19 **Me MICHAEL MORRIS** : Bon après-midi. Est-ce que
20 vous m'entendez bien ? Oui ? C'est bon.

21 **Me MICHAEL MORRIS** : Je m'appelle Mike Morris, et
22 je suis avocat procureur pour le gouvernement de la
23 Saskatchewan. J'ai quelques questions pour vous aujourd'hui.

24 Conviendrez-vous avec moi que la PPO, la GRC, et
25 le SPO n'avaient pas besoin de la *Loi sur les mesures d'urgence*
26 pour mettre sur pied un Centre de commandement intégré ?

27 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : À cette fin, non. On
28 l'a fait lors de chaque événement majeur qu'on a eu auparavant

1 avec le SPO par le passé.

2 **Me MICHAEL MORRIS** : Et vous êtes d'accord que ces
3 mêmes services policiers n'avaient pas besoin d'avoir recours à
4 la *Loi sur les mesures d'urgence* pour trouver un plan
5 opérationnel pour dégager les gens à Ottawa ?

6 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Je suis d'accord.

7 **Me MICHAEL MORRIS** : Et vous étiez d'accord avec
8 le plan d'opération qui a été utilisé le 12 février, au nom de
9 l'OPP, n'est-ce pas ?

10 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, c'était une
11 version. Il y avait plusieurs versions, oui.

12 **Me MICHAEL MORRIS** : C'est bon. Et si j'ai bien
13 compris, la GRC avait approuvé cette même version du plan, le
14 12 février aussi.

15 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, c'est bien le
16 cas.

17 **Me MICHAEL MORRIS** : Et on a entendu que le SPO
18 avait approuvé cette même version du plan le 13 février, n'est-
19 ce pas ?

20 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

21 **Me MICHAEL MORRIS** : Et lorsque vous avez dit que
22 vous étiez d'accord avec ce plan, vous étiez confiant que ça
23 pourrait mettre un terme à l'occupation, n'est-ce pas ?

24 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

25 **Me MICHAEL MORRIS** : Et le plan du 13 février
26 n'envisageait pas de pouvoirs en vertu des mesures fédérales?

27 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Non.

28 **Me MICHAEL MORRIS** : Et en tant que commandant de

1 la Cellule intégrée, si vous croyiez que ces pouvoirs étaient
2 nécessaires, vous l'auriez dit à quelqu'un, n'est-ce pas ?

3 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Mais on avait
4 l'impression qu'on avait le nécessaire pour développer un plan
5 pour démanteler la manifestation.

6 **Me MICHAEL MORRIS** : Merci, je n'ai plus de
7 questions.

8 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci.

9 Maintenant, le gouvernement de l'Alberta.

10 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR MANDY ENGLAND :**

11 **Me MANDY ENGLAND** : Bonjour. Je m'appelle Mandy
12 England et j'ai quelques questions au nom du gouvernement
13 d'Alberta.

14 Vous avez dit dans votre réponse à l'avocat du
15 gouvernement du Canada que certains remorqueurs avaient des
16 questions quant à la responsabilité civile, donc, ils hésitaient
17 à faire du remorquage. Donc, la loi était utile pour cela.

18 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

19 **Me MANDY ENGLAND** : Donc, il y avait des
20 remorqueurs qui étaient prêts à le faire. Ils n'étaient pas
21 obligés de le faire. Mais ils voulaient être rassurés par
22 rapport à leur responsable civile.

23 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, c'est juste.

24 **Me MANDY ENGLAND** : N'est-il pas vrai qu'il existe
25 également des dispositions en vertu de la *Loi sur la Gestion des*
26 *Urgences et la Protection civile de l'Ontario* qui protègent les
27 personnes qui agissent de bonne foi dans l'exécution d'une
28 ordonnance, en vertu de cette loi, contre une action contre

1 elles pour responsabilité dans l'exécution de cette loi.

2 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Je le crois, oui.

3 **Me MANDY ENGLAND** : Et est-il vrai qu'il y a des
4 dispositions dans cette loi ontarienne qui offre à une personne
5 qui a eu des dégâts d'aller chercher la compensation de la
6 province plutôt que d'un individu, comme un camion-remorque ?

7 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Ben là, vous rentrez
8 dans le détail, il faudrait que je le regarde, je ne sais pas.
9 Mais moi je me suis concentré sur tous les pouvoirs
10 d'application de la loi, que cette loi nous donnait.

11 **Me MANDY ENGLAND** : Ben, si ce que je viens de
12 dire, s'il y avait un mécanisme pour que cet individu ait pu
13 aller chercher une indemnisation, est-vous d'accord qu'entre ces
14 deux points, s'il y avait un décret en vertu de la loi
15 ontarienne pour que les remorques puissent offrir ces services,
16 ils auraient été protégés de la même façon par la loi de
17 l'Ontario ?

18 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Je ne sais pas. Parce
19 que je sais qu'on a eu de la difficulté avec notre
20 planification. On avait un bon plan en place, et tout s'est
21 effondré à cause de la question de l'indemnité et de la durée de
22 cette indemnité, que les opérateurs estimaient qu'étant donné la
23 nature de la protestation, la peur des représailles, qu'ils
24 avaient besoin d'une période d'indemnité prolongée que nous ne
25 pouvions tout simplement pas fournir. Encore une fois, toutes
26 ces questions, je les ai laissées à nos experts en la matière.
27 Il faudrait que je regarde la loi. Et peut-être consulter un
28 avocat, en regardant pour voir à quel point l'indemnisation des

1 différents groupes pouvait offrir.

2 **Me MANDY ENGLAND** : Bon, c'est juste. Et si les
3 dispositions étaient les mêmes ou à peu près pareilles, est-ce
4 que vous serez d'accord que la législation ontarienne aurait été
5 tout aussi utile pour offrir des assurances aux exploitants de
6 camion de remorquage ?

7 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Si vous dites que
8 c'est le cas, je vous dirais que oui.

9 **Me MANDY ENGLAND** : Merci beaucoup. C'était mes
10 questions pour la journée.

11 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci. Est-ce que la PPO
12 veut re interroger, ou...

13 **Me TOM CURRY** : Pardon monsieur le commissaire,
14 avant de passer au témoin, la Coalition d'Ottawa avait cinq
15 minutes, et ensuite les témoins c'est à la fin.

16 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Ah, je suis désolé. Je vous
17 ai oublié, pardon. Alors monsieur Champ, vous avez cinq minutes,
18 et je vais même vous donner six minutes, vu que je me suis
19 trompé.

20 **ME PAUL CHAMP** : J'ai besoin de cinq minutes.

21 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me PAUL CHAMP:**

22 **ME PAUL CHAMP** : Bonjour. Bon après-midi. Je
23 m'appelle Paul Champ, je suis l'avocat pour la Coalition
24 d'Ottawa des résidents et des entreprises.

25 Quelques questions pour vous. J'ai représenté des
26 policiers pendant plusieurs années, une vingtaine d'années. Et
27 d'après mon expérience, il y a beaucoup de personnalités fortes
28 dans ce domaine.

1 SURINT. PR. CARSON PARDY : C'est très juste.

2 ME PAUL CHAMP : Donc, des personnalités et des
3 chefs très forts, et ces personnalités peuvent entrer en
4 conflit ?

5 SURINT. PR. CARSON PARDY : Oui.

6 ME PAUL CHAMP : Et si vous avez ces
7 personnalités fortes en poste de leadership, c'est difficile
8 pour eux de céder leur leadership ou avouer leurs torts ou aller
9 chercher de l'aide, est-ce que juste ?

10 SURINT. PR. CARSON PARDY : Oui et non. Parfois
11 c'est un échec des leaders de ne pas demander de l'aide.

12 ME PAUL CHAMP : Ben en fait, où je voulais en
13 venir, je voulais... vous avez dit plus tôt qu'un chef de police
14 en Ontario peut aider la PPO en cas d'urgence. Et je chef Sloly
15 ne l'a pas fait dans ces cas-ci.

16 SURINT. PR. CARSON PARDY : Non.

17 ME PAUL CHAMP : Mais il est également le cas
18 qu'en vertu de la *Loi sur les Services policiers*, la Commission
19 peut demander à la PPO de reprendre, n'est-ce pas ?

20 SURINT. PR. CARSON PARDY : Oui.

21 ME PAUL CHAMP : Ou la commission des civils ?

22 SURINT. PR. CARSON PARDY : Oui.

23 ME PAUL CHAMP : Donc, ce sont les renseignements
24 pertinents. Ils auraient pu pondérer cette option.

25 SURINT. PR. CARSON PARDY : Oui.

26 ME PAUL CHAMP : Et vous conviendrez que vu les
27 conditions qu'il y avait à Ottawa à ce moment-là, la police
28 d'Ottawa ne pouvait pas offrir des services policiers adéquats à

1 leur communauté.

2 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Je dirais qu'ils
3 étaient, ils se sentaient étirés, surtout par rapport aux
4 manifestants. Mais de dire qu'ils n'offrent... Ben, Ottawa ce
5 n'est pas que ça.

6 **ME PAUL CHAMP** : Oui. Non, je suis d'accord. Mais...

7 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Nous leur avons parlé
8 régulièrement, alors que leur capacité de répondre... de vaquer à
9 leurs affaires quotidiennes.

10 **ME PAUL CHAMP** : Oui. Les services policiers
11 d'Ottawa n'avaient pas la capacité d'amener cet événement à une
12 fin. L'échelle était telle! C'était généralement reconnu qu'ils
13 ne pouvaient pas y mettre un terme, seuls.

14 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

15 **ME PAUL CHAMP** : Et il a fallu beaucoup plus de
16 ressources policières venant d'ailleurs pour y mettre un terme.

17 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

18 **ME PAUL CHAMP** : Et j'examinais le cadre national
19 de la préparation policière pour les rassemblements, il n'y a
20 rien, à savoir si la manifestation est tellement grande que les
21 services policiers ne peuvent pas le gérer de cette compétence
22 et comment passer à... est-ce qu'il y a un déclencheur pour
23 demander à un autre service, pour qu'il puisse reprendre s'il y
24 a des gros problèmes. Êtes-vous d'accord avec moi, surintendant,
25 que plus de protocoles autour de tout ça, pour mettre à l'aise
26 les services policiers, pourraient aider ?

27 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, tout à fait.

28 **ME PAUL CHAMP** : Si le chef Sloly avait eu plus

1 d'orientation, ou avec sa forte personnalité, peut-être qu'il
2 sentait qu'il... ça fusait de toutes parts et qu'il se sentait un
3 peu attaqué, mais c'est un élément déclencheur, il faut céder la
4 responsabilité à un autre service. Peut-être que ça aurait pu
5 aider.

6 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, absolument. Que
7 ce soit céder la responsabilité à un autre organisation ou
8 autre... je vais juste dire une autre chose. La politique PPO, par
9 exemple, lorsqu'un incident va au-delà de la capacité du
10 détachement local, nous on a une réponse coordonnée. On a besoin
11 de ressources, donc, c'est intégré pour nous que, lorsqu'un
12 événement dépasse une compétence OPP et qu'il en faut d'autres,
13 on envoie un autre groupe pour assurer la réponse. Pour que les
14 gens, le groupe puisse continuer à se concentrer avec du
15 soutien.

16 Donc, ce n'est pas nécessairement une politique
17 dont vous auriez à céder la responsabilité. Mais si vous êtes
18 dépassé, il serait temps de demander et d'intégrer des gens pour
19 aller chercher leur aide, pour que collectivement, on puisse
20 mettre fin à une activité illicite.

21 **ME PAUL CHAMP** : Je vous entends, monsieur le
22 surintendant chef. Mais c'est un peu improvisé, actuellement. Il
23 n'y a pas de guide en tant que tel.

24 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Il n'y a pas vraiment
25 de guide écrit ou quoi que ce soit d'écrit à cet effet.

26 **ME PAUL CHAMP** : Merci beaucoup, chef
27 surintendant.

28 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Merci.

1 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci. Je vais maintenant
2 appeler la PPO.

3 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR CHRISTOPHER DIANA :**

4 **Me CHRISTOPHER DIANA** : Bon après-midi,
5 Christopher Diana, procureur de la PPO, comme vous savez.

6 J'aimerais prendre un peu de recul. Vous avez
7 répondu à beaucoup de questions portant sur les détails sur ce
8 qui s'est passé à Ottawa. Une partie du mandat de cette
9 Commission et ce qui pourrait intéresser le Commissaire aussi,
10 c'est regarder la vision plus générale.

11 Entre autres, les leçons tirées, ça fait partie
12 de notre mandat dans cette Commission. Et comme vous êtes
13 récemment à la retraite, avec 36 ans d'expérience à faire ce
14 genre de commandement, vous auriez peut-être quelques réflexions
15 à donner au Commissaire.

16 Ma question porte particulièrement sur un
17 commandement intégré unifié. Est-ce que vous croyez en la valeur
18 de ce concept ?

19 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Tout à fait. C'est
20 absolument essentiel à notre réussite, si ça va au-delà de la
21 capacité d'une organisation.

22 **Me CHRISTOPHER DIANA** : Quelles sont les entraves
23 pour tirer des leçons. Quelles sont les entraves que le
24 Commissaire pourrait considérer, en regardant les témoignages ?

25 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : On a entendu parler
26 des personnalités qui existent dans plusieurs rôles de
27 leadership dans les services policiers. Et ça peut être une
28 entrave. Ils veulent le faire seuls. Ils veulent faire cavaliers

1 seuls, ils n'ont pas besoin d'aide. Il n'y a aucune organisation
2 qui va accepter d'envoyer 500 agents et « faites-le comme vous
3 le voulez ». Ce n'est pas comme ça que ça marche. Lorsque vous
4 envoyez 500 - 600 agents, il y a le commandement et le contrôle.
5 S'il n'y a pas d'intégration, ils vont travailler en silo. Il
6 n'y aura pas de communication à propos des objectifs
7 stratégiques, de ce que vous essayez d'accomplir.

8 Donc, il est essentiel que les leaderships
9 l'acceptent. Il le faut à tous les paliers. Si on n'a pas une
10 équipe de leadership qui l'accepte, ça ne marche pas.

11 **Me CHRISTOPHER DIANA** : Et pour aller un peu plus
12 dans le pourquoi un commandement unifié est un outil utile. Même
13 s'il y a un événement dans une grande ville, avec un grand
14 service de police. Comme Toronto, ou d'autres, pourraient tirer
15 profit de ce concept. Pourriez-vous expliquer pourquoi la police
16 de Toronto, par exemple, a beaucoup de ressources, mais pourquoi
17 une équipe unifiée est utile pour un événement majeur.

18 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : C'est utile, parce que
19 plus il y a de gens qui pensent, plus tu as d'expertises. Plus
20 il y a de communication, on sait que la solution sera plus
21 raffinée et appropriée. Comme je l'ai dit plus tôt dans mon
22 témoignage, ça enlève un peu de fardeaux sur les épaules d'une
23 personne qui ressent cela. Et je ressens beaucoup le fardeau que
24 ressentait le chef Sloly dans cet événement, mais faire rentrer
25 un commandement unifié, avec toutes ses ressources, et
26 l'expertise en la matière ne peut qu'aider à gagner.

27 Mais, au fond, il s'agit, si le service policier
28 de la compétence accepte ce concept de commandement unifié.

1 **Me CHRISTOPHER DIANA** : C'est vrai.

2 Merci monsieur le commissaire.

3 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Ok. Est-ce que je peux
4 vérifier avec le gouvernement du Canada, est-ce que c'est bon,
5 vous n'avez plus rien à ajouter ? Non?

6 Alors, moi j'ai quelques questions, chef Pardy.

7 On a parlé de cette opération, si j'ai bien
8 compris on a dit que c'était pour mettre un terme à
9 l'occupation, mais aussi mettre à la manifestation. Y a-t-il une
10 différence entre l'approche de dire que la planification est de
11 mettre un terme à la manifestation, l'occupation.

12 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Je m'en suis servi des
13 deux, et c'est absolument une occupation. Mais on se réfère
14 souvent comme étant une manifestation. Ce qui peut être aussi
15 une occupation. D'après moi, c'est la même chose.

16 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Je veux simplement vous
17 demander si vous pouviez jeter un coup d'œil à votre énoncé de
18 mission, et nous y avons fait référence, je pense que c'est
19 OPP1851. Et je crois que c'est la page 8, si j'ai raison pour --
20 descendez un peu ou - oui, c'est un peu en haut. C'est l'énoncé
21 de mission que je recherche.

22 Non, ce n'est pas le bon document ?

23 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : c'est ça, c'est dans
24 ce document-là.

25 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Un peu plus loin, peut-être.

26 **Me CHRISTOPHER DIANA** : Oui, je pense que c'est à
27 la page 8.

28 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Le voilà. Je me demande

1 ici :

2 « ... avec tout le respect pour la *Charte*
3 *des Droits et Libertés* » ...

4 Je me demande, est-ce que vous pensez qu'il y a
5 des manifestants qui voudraient manifester de façon appropriée,
6 sans être en violation de la Loi? Est-ce qu'on peut continuer
7 une manifestation de façon illégale un certain moment, à un
8 certain endroit ?

9 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui.

10 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Est-ce qu'on en a pris
11 compte ?

12 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Absolument. Ça a été
13 pris en considération dans notre message et par les PLT, si vous
14 voulez protester, là où vous êtes maintenant, c'est illégal. Si
15 vous voulez manifester ailleurs, dans un autre lieu. C'est pour
16 ça qu'on a mentionné la *Charte des Droits et Libertés*. Parce
17 qu'il y a des manifestations tout à fait légales.

18 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Oui, c'est pour ça que je
19 me demandais si votre réponse était pour terminer la
20 manifestation, et l'occupation.

21 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, la même chose.
22 Peut-être que je devrais dire que c'est dans la zone rouge, qui
23 est une occupation illégale. Vous êtes là, vous êtes en
24 violation de la loi si vous êtes là, vous devez partir. Parce
25 que c'était considéré comme étant illégal, ce que vous faites.

26 Donc, ce qui a amené à cette occupation, il y a
27 beaucoup de personnes, PLT et notre équipe de liaison ont
28 interagi. Ils ont dit... la plupart d'entre eux avaient cette

1 espèce de déni. Donc on a dû faire leur éducation. C'est une
2 manifestation illégale jusqu'à un certain point. Là il y a des
3 injections, toutes sortes d'activités criminelles, cette
4 manifestation, cette occupation, maintenant, est considérée
5 comme illégale. Et vous devez partir.

6 On leur a donné différentes stratégies, s'ils
7 décident « ben on va aller ailleurs, où notre voix sera
8 entendue » ça aurait été différent.

9 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Donc, le groupe de liaison,
10 le PLT, voulait réduire l'empreinte, mais ce que vous me dites,
11 c'est qu'ils voulaient également faciliter une manifestation
12 légale ailleurs, d'une certaine façon ?

13 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Si quelqu'un leur
14 avait dit « Vous avez le droit de manifester, mais pas ici » il
15 y a d'autres façons pour vous de le faire, mais maintenant, vous
16 êtes dans la zone où c'est illégal de le faire.

17 Peut-être qu'ils vont faciliter, non, ils ne vont
18 pas arrêter ce qu'ils font pour leur dire, « on va aller vous
19 emmener ailleurs », pour que vous puissiez manifester,
20 protester.

21 Bon, on l'a déjà fait. Pendant le G8; « Vous
22 voulez manifester, voilà, vous allez là pour manifester ». Et on
23 ne va pas faciliter, parce que là, vous n'allez pas là-bas.

24 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Est-ce qu'il y a une partie
25 de ce plan qui prévoyait cet aspect que vous venez de décrire ?
26 C'est-à-dire, que vous pouvez continuer votre protestation,
27 manifestation légalement, mais pas ici ?

28 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, mais je pense

1 qu'à ce moment-là, on n'avait épuisé toute la négociation
2 possible. Et sans lire le dernier plan, la version finale, je
3 dirais non. Parce que nos négociations avec les manifestants
4 avaient atteint une certaine futilité. Donc, c'était l'action
5 qui était nécessaire.

6 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Est-ce que vous connaissez
7 des gens du public, des médias qui ont critiqué après coup,
8 cette opération en disant « ils voulaient tout simplement
9 protester de façon paisible »?

10 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Je ne m'en souviens
11 pas personnellement. Moi j'évite les médias et les nouvelles.
12 Donc, je peux focaliser sur mes activités. Mais je ne me
13 souviens pas particulièrement, mais je n'en doute pas. On a
14 envisagé cette possibilité très attentivement. Je suis certain
15 qu'il y a eu beaucoup de personnes dans cette zone qui se sont
16 rendu compte que, en fait, « ils nous disent la vérité, c'est
17 une occupation illégale, maintenant il faut se déplacer. Sortons
18 d'ici ».

19 Comme je l'ai mentionné plus tôt, mais ce genre
20 de truc, c'était une chose qu'on n'avait jamais vue. Il y avait
21 beaucoup de monde qui voulait simplement faire entendre leur
22 voix. On le savait bien. Mais ils étaient avec d'autres
23 activités dangereuses, qui existaient sur place. Donc, on leur a
24 donné la possibilité, ça faisait partie des négociations. Ils
25 ont envisagé la possibilité d'envoyer les camions ailleurs, pour
26 qu'ils puissent l'autobus pour rentrer. Mais ça n'a pas
27 fonctionné.

28 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Et pour fermer cette boucle,

1 pensez-vous que le plan était adéquat, pour permettre de
2 continuer la manifestation, pour ceux qui le voulaient ?

3 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : À ce moment-là,
4 lorsqu'on a exécuté ce plan, c'est-à-dire, - je dis « moi » mais
5 c'était nous, c'était la possibilité qui était la moins
6 disponible. Parce qu'on avait épuisé toutes les autres
7 possibilités. Je pense qu'on a agi de façon appropriée,
8 professionnelle. Non seulement on a accompli notre mission, mais
9 on a atteint nos buts et objectifs, c'est-à-dire, pour empêcher
10 qu'on manque de confiance envers Ottawa et la police d'Ottawa,
11 pour qu'on rende les rues normales, pour que les gens puissent
12 fonctionner, les commerces également. Et sans avoir arrêté trop
13 de personnes.

14 On a un système de justice qui n'a pas la
15 possibilité d'arrêter et d'accuser 3 000 personnes. On sait bien
16 ce qui se serait produit. Je pense que nous avons atteint nos
17 buts, et on l'a fait, parce que très peu de temps après, il y a
18 eu d'autres manifestations permises et paisibles dans la ville
19 d'Ottawa.

20 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Une autre chose que je
21 voulais explorer brièvement avec vous. Vous avez parlé du PLT,
22 de l'équipe de liaison qui n'aurait pas été accueillie à bras
23 ouverts comme ça aurait pu ou dû l'être pour l'OPS, est-ce que
24 c'est juste de dire cela?

25 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : À l'origine. Mais dans
26 la journée qui a suivi notre arrivée, nous nous sommes
27 rencontrés, nous avons rencontré monsieur Beaudin - je pense que
28 vous allez l'entendre - et dans l'ensemble, c'est revenu sur la

1 bonne voie.

2 **COMMISSAIRE ROULEAU** : une grande partie du travail
3 du 13 PLT implique, comme vous l'avez dit, est la négociation,
4 la désescalade. Et pour ceux qui souhaitent mettre un terme
5 rapidement à une protestation, les PLT ne sont peut-être pas
6 perçus de la même façon ? Ou sont-ils considérés comme retardant
7 ce qu'ils souhaitent comme résultat ?

8 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Mon opinion
9 personnelle est que si nous prenions une mesure d'exécution
10 directement à chaque fois juste pour y mettre fin, nous
11 siégerions pour une autre Commission d'enquête sur l'absence
12 d'une approche mesurée. Donc, à mon humble avis, j'utiliserais
13 le PLT dans toutes les circonstances. Ils peuvent durer
14 10 minutes et être rendus inefficaces, mais nous avons essayé.
15 Nous avons donné – nous avons essayé une voie de négociation.
16 Nous avons essayé la voie de désescalade. Mais cela n'a pas
17 fonctionné.

18 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Vous pensez que je m'en vais
19 dans la bonne direction? Je ne suis pas en désaccord avec vous.
20 Ce que j'essaie de comprendre, c'est que le public, très
21 souvent, n'est pas conscient du rôle et de l'importance des PLT,
22 parce qu'ils veulent des résultats immédiats.

23 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, c'est une
24 déclaration tout à fait juste.

25 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Donc, tout ce que vous
26 demandez, c'est que pensez-vous qu'un élément important d'une
27 manifestation de ce genre, c'est de faire l'éducation du public
28 sur le besoin pour que le processus se fasse, c'est-à-dire

1 négociation d'abord, ensuite etc. Parce qu'on a beaucoup entendu
2 parler de la pression du public de fermer l'affaire, je me
3 demande tout simplement s'il y a un rôle pour l'éducation du
4 public.

5 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Oui, un rôle
6 significatif. Je pense que l'inspecteur Beaudin vous le dira,
7 une bonne partie de ce qu'il fait, ce n'est pas uniquement pour
8 les manifestants. Une bonne partie de leur travail, c'est
9 l'éducation. Où les PLT n'arrivent pas uniquement en plein
10 milieu d'une crise. C'est l'éducation qui est tout à fait
11 critique. Le public doit savoir. Lorsqu'on engage des PLT dans
12 ces événements, nous avons des membres qui vont traiter avec les
13 associations des résidents, les associations des commerçants.

14 Donc, on voit à tout ce à quoi on fait face. Ils
15 ne vont pas négocier uniquement avec les manifestants. Ils vont
16 voir tout le monde qui est impacté par ça.

17 J'aimerais que chaque membre du public devienne
18 un PLT. L'un de nos objectifs dans notre stratégie de
19 communication était de faire en sorte que chaque agent en
20 uniforme, avec son message, du constable dans la rue jusqu'au
21 premier ministre du Canada, si nous pouvions amener tout le
22 monde à dire le même message, nous éduquer le public, nous
23 réussirions. C'était l'objectif déclaré dans le cadre de notre
24 mission.

25 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci beaucoup. Et merci
26 pour votre témoignage. Nous apprécions, même si vous êtes à la
27 retraite.

28 **Me BRENDAN MILLER** : J'ai juste quelques questions

1 - pour le compte rendu d'audience, Brendan Miller, avocat de
2 Freedom Corp - découlant de vos questions. Je n'en avais pas
3 jusqu'à ce que des réponses sortent. Il y a probablement environ
4 deux minutes de questions que j'aimerais poser, si vous le
5 permettez, Monsieur, en ce qui concerne la déposition du témoin
6 concernant le fait qu'il n'y a plus de possibilité de négocier,
7 et cetera, étant donné que je comprends que ce n'était pas le
8 cas, monsieur.

9 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Il n'y a pas de disposition
10 pour un nouvel interrogatoire. Nous n'allons pas le rouvrir. Il
11 y aura de nombreux témoins que vous pourrez interroger sur le
12 processus au fur et à mesure de leur déroulement. Mais je ne
13 vais pas rouvrir, car vous ne seriez pas le seul à vouloir le
14 faire.

15 **Me BRENDAN MILLER** : Très bien, merci.

16 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Ceci dit merci beaucoup de
17 votre témoignage. Particulièrement parce que vous êtes à la
18 retraite. Nous l'apprécions.

19 Nous allons reprendre à 9 h 30, lundi.

20 **SURINT. PR. CARSON PARDY** : Merci.

21 **LA GREFFIÈRE** : La commission est ajournée.

22

23 --- L'audience est ajournée à 17 h 11

24

25

26

27

28

1

2

C E R T I F I C A T I O N

3

4 I, Wendy Clements, a certified court reporter, hereby certify
5 the foregoing pages to be an accurate transcription of the
6 French interpretation to the best of my skill and ability, and I
7 so swear.

8

9 Je, Wendy Clements, un sténographe officiel, certifie que les
10 pages ci hautes sont une transcription conforme de
11 l'interprétation française au meilleur de mes capacités, et je
12 le jure.

13

14



15

Wendy Clements